



Peaugres

MAIRIE

Juillet 2020

Bulletin municipal n° 37





Un petit addax est né ce début d'année.

La baie des otaries est la grande nouveauté de l'année au Safari de Peaugres.

SOMMAIRE

| | |
|---|------------------|
| EDITO 2020 | P.3 |
| VIE PRATIQUE | P.4 à 6 |
| HOMMAGE À JEAN-LUC CHOMEL | P.7 |
| VIE MUNICIPALE | P.8 à 25 |
| <i>Dossier spécial : Peaugres et le Coronavirus</i> | <i>P.10 à 13</i> |
| VIE SCOLAIRE | P.26 à 29 |
| LISTE DE NOS ANNONCEURS..... | P.30 à 31 |
| VIE INTERCOMMUNALE | P.32 à 37 |
| VIE LOCALE..... | P.38 à 47 |
| VIE CULTURELLE..... | P.48 à 50 |
| VIE SPORTIVE..... | P.51 à 57 |
| HISTOIRE..... | P.58 à 59 |



*Nous remercions les annonceurs,
pour leur soutien.
Réservez-leur vos achats,
confiez-leur vos réalisations.*

Bulletin d'informations municipales de Peaugres
Direction de la Publication :
Mairie de Peaugres

Commission Communication :
Fanny André, Nicole Archier, Vincente Bertholat,
Karine Desgrand, Laurent Finon, Patricia Frenea,
Jean-Luc Kriegel, Josiane Pinède, Yves Rivory,
Guy Serayet, Elisabeth Serve, Cyril Villat.
Avec la collaboration des associations,
des élus et de toutes les personnes qui
ont participé à la rédaction de ce bulletin.
Les articles des associations sont publiés
sous leur responsabilité.

Coordination : Cyril Villat

Crédit photos :

J.L. Kriegel (1^{ère} de couverture)

Shima création (4^{ème} de couverture)

Conception & Réalisation : Alpha Imprimerie
www.alpha-com.eu - 04 75 67 01 53

N°37 - Juillet 2020

EDITO 2020

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous invite à découvrir cette 37^{ème} édition de votre bulletin préparée et rédigée par la nouvelle équipe en place depuis l'installation du conseil municipal issu des élections de mars dernier.

Cette édition restera unique dans le contexte de crise sanitaire mondiale que la France et notre village traversent depuis la mi-mars 2020. J'espère que vous-même et vos proches avez passé au mieux cette période difficile et inédite.

A ce jour, le coronavirus SARS-Cov-2, responsable de la maladie à coronavirus 2019 (Covid-19) continue de menacer notre santé et l'incertitude demeure quant à l'éventualité d'un rebond de l'épidémie dans les semaines ou mois à venir.

Durant le confinement instauré par le gouvernement, un service minimum d'agents, d'élus (sortants et nouveaux) et de bénévoles a assuré le fonctionnement de la commune. Une permanence téléphonique pour les habitants a permis une continuité de tous les services municipaux. Notre marché a fonctionné. Une aide aux personnes les plus fragiles a été mise en place au quotidien : courses, pharmacie... Une lettre d'info COVID publiée chaque semaine vous a informés des décisions préfectorales et communales.

Je tiens particulièrement à remercier toutes les personnes qui nous ont permis de faire face à cette crise sanitaire. Ce fut parfois difficile et souvent compliqué mais chacun s'est investi pour le bien de tous.

Je vous adresse aussi mes remerciements pour nous avoir reconduits pour un troisième mandat en nous renouvelant votre confiance. Depuis son installation, le dimanche 24 mai 2020, le nouveau conseil municipal, composé pour moitié de nouveaux élus, est au travail, poursuit les projets commencés et prépare les futurs aménagements de notre village. Parmi ceux-ci, je n'en citerai que quelques-uns :

- L'extension de la cantine scolaire pour nos deux écoles les Champs-fleuris et les Tamaris
- L'aménagement d'une 7^{ème} classe dès la prochaine rentrée, l'extension de l'école et du Centre de loisirs en relation avec le SIVU.
- Les travaux sur le bâtiment du presbytère qui va accueillir prochainement un prêtre.
- La pose de candélabres sur la route du fond de la somme.
- Les travaux d'assainissement avec la réfection par l'intercommunalité de notre station d'épuration du centre village.
- La réparation de la chaussée sur la rue centrale.
- Les aménagements sécuritaires sur la RD 242A avec la pose de chicane, un éclairage adapté et le déplacement du panneau d'entrée d'agglomération.
- Les démarches, en bonne voie, pour l'obtention de la licence du bureau de tabac et pour la recherche de médecins.
- La refonte du site internet pour le rendre plus moderne et facilement accessible depuis vos téléphones portables.

L'équipe municipale vous donnera régulièrement des informations concernant l'avancement de tous ces projets communaux et intercommunaux.

J'ai une pensée particulière pour toutes celles et tous ceux qui traversent des moments difficiles dans leur vie personnelle ou professionnelle.

Enfin, je tiens à saluer la mémoire de Jean-Luc Chomel, élu dévoué au service de notre village, qui nous a quittés en fin d'année 2019. Adieu mon cher Jean-Luc, tu me manques, tu nous manques...

Prenez soin de vous. Bonne lecture.

Ronan PHILIPPE et son équipe.



ANNUAIRE

MAIRIE DE PEAUGRES

Tél. 04 75 34 80 74 - Fax 04 75 34 86 71

NOUVELLE ADRESSE MAIL : mairie@peaugres.fr

Site : www.peaugres.fr - Facebook : www.facebook.com/mairie-de-peaugres

36 place de l'Eglise - 07340 PEAUGRES

Jours et heures d'ouverture de la mairie et de l'agence postale communale au public :

**Du lundi au jeudi de 13H30 à 17H30
Le samedi de 8H00 à 11H00.**

En dehors de ces horaires, il est impératif de ne pas déranger les secrétaires, qui travaillent sur les dossiers en cours.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

LEVÉE DU COURRIER 13H30 EN SEMAINE et 10h30 le samedi. Tél. 04 75 67 00 48

Secrétariat :

Christiane ANDRÉ, Florence BARBIN,
Isabelle DA SILVA, Annick GARNIER

Agents municipaux :

Françoise ARTRU, Betty BONNAY,
Nathalie CELETTE, Fabienne DESGRAND,
Jeannette MONTABONNET,
Stéphanie TEYSSIER, Jacqueline CHOMEL

Personnel technique :

Yannick BERTIN,
Romain FLANDIN-BLETY

POMPIERS - Tél. 18 ou 112

Centre de Premiers Secours à Annonay - Tél. 04 75 34 00 18

SAMU Tél. 15

CENTRE ANTI-POISON

Grenoble - Tél. 04 76 42 42 42 - Lyon - Tél. 04 78 54 14 14

GENDARMERIE - Tél. 17

Serrières : Tél. 04 75 34 02 02
Annonay : Tél. 04 75 33 50 42

ALLO, SERVICE PUBLIC - Tél. 39 39

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h

PERCEPTION D'ANNONAY

Tél. 04 75 33 47 11

Heures d'ouverture : du lundi au Vendredi de :
8h à 12h - 13h15 à 16h

SAUR (Service des Eaux)

Secteur Annonay
18, avenue de la Gare - BP 134 - 07104 ANNONAY CEDEX
Tél. 04 75 69 24 00
Service clientèle : 04 69 66 35 00

EDF Dépannage : 09 726 750 07

HORAIRES DES CARS

ANNONAY / LE PEAGE DE ROUSSILLON > LYON

Auprès du transporteur SRADDA : 08 10 26 26 07
Auprès de la SNCF : Allo TER : 09 69 32 21 41
www.sraddda.com

TAXI Yves Laurent - Tél. 04 75 67 00 00

PORTAGE REPAS CCAS Tél. 04 75 34 80 74

ADMR Permanence en mairie le jeudi de 14h à 17h

MARCHÉ DE PAYS Samedi matin 8h -12h

ANNONAY RHÔNE AGGLO

La Lombardière - BP 8 - 07430 DAVEZIEUX
Tél. 04 75 67 55 57

Le **TRI** c'est aussi
en déchèterie !



| HORAIRES D'ACCÈS | DÉCHÈTERIE DE MARENTON A ANNONAY | DÉCHÈTERIE DES ENSURIÉS À VERNOSC-LÈS-ANNONAY | DÉCHÈTERIE DE LA VOCANCE À VILLEVOCANCE | DÉCHÈTERIE DU FLACHER À FELINES |
|------------------|----------------------------------|---|---|---------------------------------|
| LUNDI | | | | 14h - 18h |
| MARDI | 9h - 11h50 14h - 17h20 | | 9h - 12h 13h30 - 16h30 | |
| MERCREDI | 9h - 11h50 14h - 17h20 | 9h - 12h 13h30 - 16h30 | | 9h - 12h |
| JEUDI | 9h - 11h50 14h - 17h20 | | 9h - 12h 13h30 - 16h30 | 9h - 12h |
| VENDREDI | 9h - 11h50 14h - 17h20 | 9h - 12h 13h30 - 16h30 | | 14h - 18h |
| SAMEDI | 9h - 11h50 14h - 17h20 | 13h30 - 16h30 | 9h - 12h | 9h - 16h non stop |

Renseignements :
Service déchets des ménages
04 75 67 97 93
dechets.menages@annonayrhoneagglo.fr
annonayrhoneagglo.fr



LA PLATEFORME COVERED - DÉCHETS VERTS

SERRIERES (jusqu'au 30 novembre)

Lundi, mercredi et samedi de 14h00 à 18h00

PRESSE LOCALE

Pour vos communiqués, reportages...

Contactez les correspondants de la presse écrite locale :

LE DAUPHINE LIBÉRÉ *Guy SERAYET*

Tél. 06 61 56 30 60 - E-mail : guyserayet@gmail.com

LE RÉVEIL *Olivier ENTRESSANGLES*

Tél. 06 65 14 79 27 - E-mail : oe@sfr.fr

L'HEBDO DE L'ARDÈCHE *Bernadette BUFFA*

Tél. 06 44 95 30 83 - E-mail : bernadette.buffa@orange.fr

CULTE CATHOLIQUE

St Christophe les Annonay :

Père Jean-François BÉAL - Tél. 04 75 67 68 85

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

04 75 67 13 41 - Espace St Martin

Lundi de 16h30 à 18h30 - Mercredi de 14h à 16h - Samedi de 10h à 12h

CRÈCHE « L'ÎLOT CÂLIN »

160, allée de la Mûre - Tél. 04 75 32 53 49

mail : ilot.calin07@orange.fr

RAM (RELAIS ASSISTANTS MATERNELS) « LES P'TITS CÂLINS »

160 allée de la Mûre - Tél. 04 75 32 12 78 ou 07 52 63 61 50

mail : ram.lesptitscalins07@orange.fr

ESPACE PARENTAL « L'ILE DES PARENTS »

160 allée de la Mûre - Tél. 04 75 32 53 49

Ouvert en journée, du lundi au vendredi, de 7h30 à 20h

ACCUEIL DE LOISIRS « L'ÎLE AU SOLEIL »

Mairie Félines - Le Village - 07340 Félines

Tél. 04 75 34 36 58 / 06 68 52 81 10

mail : activites-loisirs@sfr.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL ENFANCE ET JEUNESSE

36 place de l'Eglise - Tél. 04 75 34 80 74

mail : si.enfance.jeunesse@siej.fr

ÉCOLE PUBLIQUE LES CHAMPS FLEURIS

Tél. 04 75 34 84 81 - Directrice : Nathalie LACAN

Garderie : Tél. 07 66 49 15 62

ÉCOLE PRIVÉE LES TAMARIS

Tél. 04 75 34 83 60 - Directrice : Delphine BIOLLEY

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. 04 75 32 42 01 - sur rendez-vous en mairie

MAISON MÉDICALE :

MEDECINS - 96 RUE DE L'ÉGALITÉ :

Dr Steven JOLIVET - Tél. 04 75 32 48 14 sur rendez-vous

Lun au Ven 8-12h et 14-19h sauf jeudi après-midi

Dr Isabelle KOUOTZE - Tél. 04 75 34 86 61 sans rendez-vous

8h30-11h45 / 14h30-18h30 - Fermé le mercredi

INFIRMIERS - 96 RUE DE L'ÉGALITÉ :

Laurent DEYGAS et Martine CHAPPAT - Tél. cabinet 04 75 32 51 15

CABINET DENTAIRE - 26 RUE DES CHANTERELLES :

Dr Jérémie RULLIERE - Dr Lise SAUTEL - Tél. 04 75 34 32 31

Lun au Ven 9-12h et 14-19h sauf jeudi après-midi

KINÉSITHÉRAPEUTES - LES CHANTERELLES :

Robin MARTHOURET - Catherine SAIGNE - Tél. 04 75 34 86 56

PHARMACIE - 54 RUE DE L'ÉGALITÉ :

Pauline GAUTHIER - Tél. 04 75 67 32 91

Lun au Sam 8h30-12h15 - Lun au Ven 14h30-19h15

MAISON PARAMÉDICALE - 51 RUE DES CHANTERELLES :

DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE

Brigitte AZEMAR - Tél. 07 68 17 39 30

PSYCHOLOGUE - PSYCHOTHÉRAPEUTE

Maud Marielle DAUJAT ROBERT - Tél. 06 32 74 90 58

ERGOTHÉRAPEUTES

Lydiane ROUMEAS - Tél. 07 63 48 81 50

Dorian DEYGAS - Tél. 07 68 07 81 86

OSTÉOPATHE Alison MARIN - Tél. 06 95 57 29 27

REGROUPEMENT SANTÉ PARAMÉDICAL - 222 ALLÉE DE LA MÛRE :

ORTOPHONISTE : Sabine ROSSI - Tél. 06 08 12 98 77

INFIRMIER : Rémy CELLARD - Tél. 06 35 45 25 42

PSYCHOLOGUE - PSYCHOTHÉRAPEUTE - PSYCHANALISTE :

Frédérique BETTON - Tél. 06 19 05 70 51

CABINET DENTAIRE - 199 RUE CENTRALE

Dr François SERVE - Tél. 04 75 34 85 12

Ouvert le lundi.

RECENSEMENT INSEE

Le **recensement de notre commune** a lieu tous les cinq ans et a été réalisé pour la dernière fois en janvier-février 2018. Cependant, chaque année l'INSEE actualise les chiffres de la population, conformément aux dispositions prévues par un article de loi : la loi relative à la démocratie de proximité.

La population totale de notre commune au 1^{er} janvier 2020 s'élève donc à **2196 habitants** ce qui représente une augmentation de 189 habitants depuis le recensement précédent soit 9,4 %.



À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?




On entend par population totale :

- la population municipale (2148 habitants), notamment les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune ;
- et
- la population comptée à part (48 habitants), à savoir les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui gardent un lien de résidence avec la commune, donc surtout les étudiants majeurs qui logent pour leurs études dans une autre commune.

LISTE DES ASSOCIATIONS

SPORT

ARTS MARTIAUX CHINOIS

- 
Aniello STANCO : 06 62 72 55 13

COURIR A PEAUGRES

Christian CROS : 04 75 34 80 70

DECOUVERTE ET NATURE (Marche)

Jean-Louis MILLERY : 04 75 34 84 17

FOOTBALL CLUB Félines St cyr & Peaugres

- Félines - St Cyr - 
Michel FILLATRAUD - 06 67 07 12 70

FORME ET SANTE (Gymnastique)

-  Michèle EXERTIER
chrismich07@orange.fr - 04 75 34 82 38

FUTSAL

- 
Jean GALERA : 06 46 09 24 11
blanjean@hotmail.fr

HAUT VIVARAIS ÉQUESTRE (HVE)

Pascal ROUJOL
04 75 67 30 86
hve07@netcourrier.com


JUDO CLUB Peaugres & Félines

- 
Yvan LARA : 06 81 66 02 77
idrjudo@gmail.com

JUDO

- 
Christophe FORT : 06 60 15 96 87
judofort@gmail.com

KUNG FU

- 
Sylvain DREYER : 06 27 22 31 01

QI GONG

- MTL
Michel LANOTTE : 04 75 33 51 86 ou
06 66 28 81 54 - asso.prems@orange.fr

GENERATION'S DANCE

- MTL (Danse de société)
Bruno HERNU : 06 75 74 37 77 ou 04 75
74 37 77
bruno.hernu@wanadoo.fr

OPEN BIKES 07

Philippe BLANC : 06 16 84 20 51
philippe-blanc0475@orange.fr

TENNIS CLUB

Cours de tennis et à  (en hiver)
Christophe FARIZON : 06 83 51 90 49

CULTURE

LE CLOS DU LECTEUR (Gestion de la bibliothèque communale)

- Espace St Martin
Guy SERAYET : 06 61 56 30 60
bibliotheque.peaugres@gmail.com

THEATRE LES BALADINS

- MTL - Denise Rullière
theatrelesbaladins@gmail.com

Cours de théâtre (Baladins et Familles Rurales)

Agnès CHANTEPY : 06 37 53 95 49
afr.fvc@laposte.net

GROUPE FOLKLORIQUE

« Les Eclips Dancars »

- MTL
Louis COMBE : 06 61 92 75 47
Mercredi de 18h15 à 20h - MTL

MELTING NOTES (Chorale)

- MTL
Guy DESPINASSE - 04 75 67 30 33
guy.despinasse@wanadoo.fr

ARDECHE MUSIQUE ET DANSE

- Limony - Félines
Laure PELLAT - 04 75 34 14 69
antenne.vivarhone@ardechemusiqueetdanse.fr

MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE PEAUGRES

- Espace St Martin - Michèle ROUX
mpp07340@gmail.com

FNACA (Anciens d'Algérie)

- Henri PERRIER : 04 75 34 83 55

LOISIRS

ACCA (Chasse)

Eric GARNIER - 06 79 14 58 43

ARD'LAN (Jeux vidéos et d'informatique)

- Espace St Martin
Frédéric DUCLOS : 06 87 70 84 12
ard-lan@hotmail.fr

ASSOCIATION SAINT MARTIN (Gestion et entretien de la salle St Jacques)

Louis COMBE : 06 61 92 75 47

CANTON VIE ENSEMBLE (association de commerçants)

Emilien BUFFA : 04 75 32 08 21
06 83 11 74 83

CLUB DE L'AMITIE (3^{ème} âge)

- Salle derrière la mairie + MTL (été)
Jean BLACHIER : 06 46 75 05 73

COMITE DES FETES

- Christian MEYRAND : 04 75 34 86 29
comitedesfetesdepeaugres@gmail.com

CONSCRITS 2019-2020

- Inès ALCARAS : 06 18 72 16 34

2 TARTES 1 PION (Jeux de société)

- Espace St Martin
Joëlle FARGEAUD - 06 66 42 71 05
2tartes1pion@gmail.com

SCRAPANDCO (Scrapbooking)

- Salle derrière la mairie
Corinne GELIN-DEFELIX : 06 24 26 31 87
scrapandco@live.fr

PEAUGRINFORMATIQUE

- Espace St Martin
Nicole RANDON : 04 75 34 85 88

AUTRES ASSOCIATIONS

L'ACA, club canin de Peaugres

- Stéphane FAURIE : 06 60 86 22 19
Clubcanin07340@gmail.com

LA CLEF DES CHATS

(Gestion des chats de rue)

- Guy MINODIER : 04 75 34 87 95
contact@laclefdeschats.fr

SYNDICAT DES ELEVEURS DE CHEVAUX DE TRAIT

- Olivier GOIN : 07 61 82 07 06

TEAM SAM 07

- Serge RULLIERE : 06 82 05 51 08
anne.body@free.fr

A.P.E.L.

- Florence LAFONT : 07 60 84 18 99
apeltamaris.peaugres07@gmail.com

AMICALE LAÏQUE

- Cédric BARRETEAU : 06 32 37 34 95
amicalelaïquepeaugres@hotmail.fr

O.G.E.C. Organisme de gestion de l'école privée

- Emmanuelle DEYGAS : 04 75 34 83 60
dir.peapr@orange.fr

A.G.I.P.E.

(Gestion Intercommunale Petite Enfance)

- Cécile RIVIER : 04 75 32 53 49

Retrouvez toutes ces associations sur le site de la mairie

www.peaugres.fr



JEAN-LUC CHOMEL

Jean-Luc était un homme de responsabilités qui a mis ses convictions dans différents engagements. En effet, il est entré au conseil municipal en mars 1983 et effectuera trois mandats avec Louis Garnier, puis deux autres avec Ronan Philippe. Au service de son village, il gérait les travaux, les bâtiments, la voirie, les relations inter-quartier et la vie communale dans son ensemble. Il n'hésitait pas, aussi, à apporter son aide au comité des fêtes comme pour les festivals des vieux métiers. Il a également contribué à la fête des labours, en gardant un lien affectif à la terre et au monde agricole.



Dimanche 16 février 2020, devant l'œuvre « L'Envol », un hommage a été rendu à Jean-Luc Chomel, adjoint au maire



● ELECTIONS MUNICIPALES 2020 ●

Le 15 mars dernier se sont tenues les élections municipales. Le contexte particulier de la crise du coronavirus et du confinement annoncé ont entraîné comme partout en France une faible participation ; sur les 1695 inscrits seuls 536 se sont déplacé (31,62 % de participation). La liste « Peaugres Ensemble » menée par Ronan Philippe a recueilli 502 suffrages. 10 électeurs ont voté blanc, 24 suffrages ont été comptabilisés comme nuls. Les 19 conseillers élus vous seront présentés dans les pages suivantes, à noter que pour la première fois, le code électoral permettait d'ajouter 2 noms de suppléants (Géraldine Gex et Laurent Finon).



Ronan PHILIPPE
Maire



Nicole ARCHIER
Adjointe aux affaires scolaires



Alain CRESCINI
Adjoint au Finances



Isabelle CROZET
Adjointe Gestion des personnels
Vie de quartier



Patrick COMBE
Adjoint Travaux
Urbanisme Environnement



Fanny ANDRÉ
Adjointe aux
Affaires sociales - CCAS
Gestion des personnels



Cyril VILLAT
Conseiller délégué



Elisabeth SERVE
Conseillère déléguée



Luc DAVID
Conseiller



Caroline FRAISSE
Conseillère



Philippe KOUOTZE
Conseiller



Karine DESGRAND
Conseillère



Jean-Luc KRIEGEL
Conseiller



Patricia FRENEA
Conseillère



Bernard CHAREYRE
Conseiller



Vincente BERTHOLAT
Conseillère



Hubert MARTIN
Conseiller



Myriam NIVON
Conseillère



Stéphane PERRIER
Conseiller



Géraldine GEX
Conseillère suppléante



Laurent FINON
Conseiller suppléant

● PERSONNEL COMMUNAL ●



Jacqueline CHOMEL
Agent municipal



Stéphanie TEYSSIER
Agent municipal



Nathalie CELETTE
Agent municipal



Jeannette MONTABONNET
Agent municipal



Françoise ARTRU
Agent municipal



Betty BONNAY
Agent municipal



Fabienne DESGRAND
Agent municipal



Christiane ANDRÉ
Secrétaire



Isabelle DA SILVA
Secrétaire



Florence BARBIN
Secrétaire



Annick GARNIER
Secrétaire

Yannick BERTIN
Personnel technique



Romain FLANDIN-BLETY
Personnel technique



LA COMMUNICATION PENDANT LA CRISE DE LA COVID-19

La municipalité de Peaugres a relevé le défi de la communication

Alors que les médias nationaux, régionaux et locaux ont été riches en informations pendant cette crise, le défi pour la commune de Peaugres a été celui d'informer sa population au plus près avec des informations utiles, de proximité et accessibles à tous.

L'utilisation des supports habituels que sont le site internet qui vient d'être entièrement relooké, la page Facebook et le panneau lumineux de Peaugres ont largement permis la diffusion d'informations générales et particulières.

Mais il a rapidement fallu compléter ce dispositif en étant inventif. D'où l'idée de créer une lettre d'information, la « Lettre d'info Covid-19 », pour informer au plus près les Peaugrois. Un comité de rédaction a été mis sur pied pour sélectionner des informations pratiques, touchant spécifiquement la population de Peaugres, comme par exemple les horaires de protection, les horaires d'ouverture adaptés des services publics et des commerces, les procédures de rendez-vous avec les médecins et d'autres conseils de prudence. Le rythme de cette lettre était hebdomadaire et il y a eu neuf numéros édités et diffusés. Plusieurs supports ont permis la diffusion de la lettre : Internet, Facebook et le panneau d'affichage. Des exemplaires papier ont été mis à disposition aux portes de la mairie et dans certains commerces. D'autres exemplaires ont été remis à des personnes isolées par le biais des repas du CCAS, des livraisons effectuées par la superette de Peaugres et en main propre par des élus.

Cette expérience, une première, a conforté l'équipe de communicants de la municipalité de transformer la lettre Covid en « lettre d'actualités peaugroises » dont la fréquence de parution se situera entre 4 et 6 semaines en fonction des déplacements à diffuser.

Il n'y a pas de complète information sans la parole portée ! Et pendant cette période si particulière de confinement, le maire et de nombreux élus n'ont pas hésité à prendre contact avec des personnes isolées, éloignées du centre et peu habituées aux nouvelles technologies d'information et de communication.

Enfin, la municipalité de Peaugres a pu faire passer des messages par le biais d'articles de presse dans les quotidiens et hebdomadaires habituels. Qu'ils en soient remerciés.

The collage features several key documents:

- PEAUGRES INFO COVID-19**: Multiple versions of the weekly information letter, such as 'Lettre #3 du 8 avril 2020' and 'Lettre #9 du 27 juin 2020'. These letters contain sections like 'Le mot du Maire', 'Info de la semaine', and 'Attention aux encroqueries!'.
- RESTEZ CHEZ VOUS**: Large red posters with the Peaugres logo, urging citizens to stay at home.
- COVID-19 - Ardèche**: A public information board showing hospital data and a line graph of EHPAD and EMS cases.
- Centre COVID-19 Annonay**: A notice regarding COVID-19 tests and the collection of used masks.
- Reouverture des écoles**: Notices detailing the return of schools and the resumption of classes.
- Reouverture Mairie et Agence postale**: Notices about the reopening of the town hall and the post office.
- Phase 2 du déconfinement**: Notices detailing the second phase of deconfinement, including authorized activities and restrictions.
- Quels sont les signes ?** and **Comment se transmet-il ?**: Educational posters about COVID-19 symptoms and transmission.
- Boîtes**: A notice about the collection of used masks.
- Mairie et Agence postale**: Notices about the reopening of the town hall and the post office.

COVID ET NOUVELLES HABITUDES

Pendant cette crise les Peaugrois ont dû prendre de nouvelles habitudes de vie.

Afin de contribuer à l'effort national de lutte contre la circulation du coronavirus, les Peaugrois ont dû changer certaines habitudes de vie. Ainsi porter un masque, remplir une attestation de sortie, restreindre ses promenades, adapter ses séances de sport, ne plus recevoir sa famille, organiser la réception de ses patients ou de ses clients ont été autant de changements importants.

Les commerçants de bouche ont dû faire preuve d'imagination et de faculté d'adaptation en changeant leurs horaires, créant des cheminements, posant des paravents... pour continuer à satisfaire leurs clients en respectant les mesures sanitaires imposées. Les médecins et d'une manière générale les professionnels accueillant du public se sont organisés comme par exemple, l'attente à l'extérieur du bâtiment, la désinfection du bureau, le port du masque conseillé...

Malheureusement, beaucoup n'ont pas pu exercer leur activité et le déconfinement a été le bienvenu pour une reprise progressive et adaptée. Par exemple, les coiffeurs ont mis en place des protocoles pour recevoir les nombreuses personnes qui n'ont pas pu entretenir leur coupe pendant deux mois. Les associations réfléchissent à la reprise de leurs activités dans le strict respect des règles de sécurité.

Les écoles de Peaugres ont effectué des rentrées adaptées et progressives et doivent réfléchir à la pérennisation de certaines mesures de protection.

La vie ne sera plus tout à fait comme avant ! Toutefois il faut saluer l'esprit de discipline et le courage des Peaugrois car aucun incident n'a été relevé pendant cette période compliquée.

Plus que jamais soyons solidaires en continuant à respecter les mesures sanitaires recommandées et en soutenant toutes nos activités de proximité.

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque



Bien se laver les mains



Mettre les élastiques derrière les oreilles



Nouer les lacets derrière la tête et le cou



Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, abaisser le masque en dessous du menton et ne plus le toucher

Comment retirer son masque



Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques



Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter



s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min



Bien se laver les mains à nouveau

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

StopCovid, c'est simple



J'active l'application

En utilisant le Bluetooth de votre téléphone, StopCovid détecte les téléphones des autres utilisateurs qui restent à proximité du vôtre.



Je me protège

StopCovid me permet d'être prévenu si j'ai été à proximité d'une personne testée positive au Covid-19, même si je ne la connais pas. Cela me permet de me rapprocher au plus vite de mon médecin et de prendre toutes les mesures nécessaires pour me protéger et protéger les autres.



Je protège les autres

Si je suis malade, StopCovid me permet de prévenir les personnes que j'ai croisées, même celles que je ne connais pas. Ces personnes pourront alors prendre toutes les précautions nécessaires pour se protéger et protéger leur entourage. Ainsi, j'aurais contribué à ralentir la propagation du virus et donc à sauver des vies.

Les principes de l'application StopCovid



Volontariat



Respect de la vie privée



Anonyme



Transparence



Temporaire



StopCovid, c'est quoi ?

C'est une application de suivi de contacts qui a pour objectif de remonter les derniers contacts d'un malade pour alerter et isoler en prévention.

Cette application ne prévient pas les utilisateurs en temps réel, mais après-coup, afin de les inciter à se faire tester.

L'objectif est donc de contenir le virus et éviter que survienne une deuxième vague suite au déconfinement.

L'objectif est donc de contenir le virus et éviter que survienne une deuxième vague suite au déconfinement.

Comment fonctionne StopCovid ?

Les personnes ayant fait cette installation sur leur smartphone et qui se croisent dans la rue à une distance "rapprochée" (**dans un rayon de 1,5 mètres**), se détectent par la liaison sans fil Bluetooth. Leur "rencontre" est alors enregistrée sur chacun des téléphones.

Si les deux personnes n'ont pas été testées positives au coronavirus rien ne se passe.

Si l'une des deux est contaminée, l'autre personne croisée dans les 15 derniers jours ainsi que toutes les autres ayant été en contact (on parle de contact prolongé) avec le malade recevront une notification. Ils ne sauront pas qui ils auront croisé, ni où et quand exactement.

L'installation de StopCovid est basée sur le **volontariat**. Les informations se diffusent de manière anonyme.

L'application repose sur le **Bluetooth Low Energy (BLE)** qui présente une consommation d'énergie 10 fois moindre que le Bluetooth usuel.

Cette technologie peut être installée sur d'autres équipements tels que montres, appareils de surveillance médicale ou capteurs pour sportifs.

Aucun accès aux contacts de l'utilisateur, ni à ses données de géolocalisation, ce qui permet de respecter la vie privée.

17 MARS : LE JOUR D'APRÈS



MARCHÉ ET CONFINEMENT !

Le marché de Peaugres maintenu grâce à une mobilisation sans précédent !

Dès l'annonce de la mise en confinement une inquiétude s'est faite jour par rapport à la possibilité de maintenir ou non le marché de Peaugres. Mais, très rapidement, elle a été dissipée car le maire, les élus et les forains se sont concertés pour faire en sorte que le marché puisse avoir lieu comme tous les samedis matin. Une dérogation a été demandée par la mairie à la préfecture, qui a donné son accord sous réserve de la mise en œuvre de certaines mesures sanitaires.

L'équipe municipale s'est alors mobilisée, en liaison avec les forains, pour organiser le marché en faisant respecter les gestes barrière, la distanciation sociale, un sens de marche et une présence continue d'un élu pour veiller à la bonne application des mesures préconisées. Cette organisation a permis aux forains d'être présents, de travailler en toute sécurité sanitaire et aux clients de fréquenter cet espace de vente de proximité, et les autres commerces du centre de Peaugres, à la satisfaction de tous !

Les forains ont été agréablement surpris de l'excellente fréquentation du marché et n'ont pas manqué de propos élogieux vis-à-vis de la municipalité pour la bonne coordination. Ils remercient les clients de leur confiance et espèrent avoir pu les fidéliser pour le reste de l'année.

ACCUEIL POUR LES ENFANTS DU PERSONNEL HOSPITALIER, DES AGENTS DE POLICE... PENDANT LE CONFINEMENT

Avec l'annonce de la fermeture des écoles au début du confinement, le mardi 17 mars 2020, le gouvernement demandait aux collectivités que soit organisé l'accueil pour les enfants de ceux qui se trouvaient en première ligne, face à l'épidémie du Covid-19.

Pour les périodes scolaires du 23 mars au 19 avril, puis du 4 au 10 mai, cet accueil a été mis en place à l'école du Fayet à Félines ; un accueil organisé pour les communes de Boggy, Brossainc, Charnas, Colombier-le-Cardinal, Félines, Limony, Peaugres, Saint-Jacques d'Atticieux, Serrières et Vinzieux.

La gestion de cet accueil s'est faite en lien avec l'inspection académique, Mme REYGNIER de la DASEN, Mr PAGEOT - directeur de l'école du Fayet, l'ensemble des directeurs des écoles voisines (publiques et privées) et la collectivité.

Pendant les vacances scolaires, du 20 avril au 3 mai, l'accueil s'est poursuivi à l'école du Fayet pour les communes citées précédemment en lien avec la DDCSPP (jeunesse et sport), activités loisirs, les animateurs du centre de loisirs et la collectivité ; un accueil, lui, obligatoirement ouvert du lundi au dimanche.

Ce sont donc de 2 à 10 enfants qui ont été accueillis tous les jours, mais aucun durant les week-ends car il n'y a pas eu de demande. Sur le département de l'Ardèche, ce sont 180 enfants qui ont été accueillis dans 32 centres d'accueil.

Un grand merci au personnel communal de Félines, au personnel des autres communes, enseignants, élus, animateurs et bénévoles qui se sont relayés pour assurer tout au long de ces journées cet accueil où le travail scolaire et des moments de détente ont rythmé les journées.

De beaux moments partagés, pendant lesquels enfants et adultes ont appris ensemble à s'adapter aux règles sanitaires imposées par la pandémie.



DÉCONFINEMENT ET REPRISE SCOLAIRE

La reprise s'est organisée en étroite collaboration avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves avec la mise en place d'un conseil d'école extraordinaire le 5 mai dernier permettant de régler les derniers détails de cette reprise. Un protocole sanitaire a été acté d'un commun accord, l'un prenant en compte le temps scolaire, l'autre pour le périscolaire, avec comme règles :

- Le maintien de la distanciation sociale
- La mise en application des gestes barrières
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel
- L'information, la communication et la formation du personnel en charge du nettoyage

Avant la reprise effective, le 14 mai, une dernière rencontre a eu lieu à l'école afin de réorganiser les espaces et permettre aux enseignants et aux ATSEM de travailler dans de bonnes conditions, tout en respectant l'ensemble des directives sanitaires. Bien que la municipalité ait dû faire face à l'absence d'une partie de son personnel, cette reprise s'est bien passée car peu d'enfants ont repris le chemin de l'école en mai. Pour le mois de juin, de nouvelles rencontres école / mairie / parents d'élèves se sont révélées nécessaires compte tenu de la reprise d'activité de nombreux parents et donc, d'une forte augmentation du nombre d'enfants présents en classe.

TÉMOIGNAGES

TÉMOIGNAGE D'UNE DE NOS COMMERÇANTES CONFINÉE

A Fleurs de Peaugres



C'est en écoutant les informations en rentrant chez elle que Stéphanie, notre fleuriste à Peaugres depuis septembre 2008, a appris qu'elle devait cesser toute activité en raison du confinement imposé par la pandémie du Covid 19.

Sa première réaction a été de se demander comment elle allait faire avec son magasin et ses fleurs car, pour un artisan indépendant, ne pas travailler signifie aucune rentrée d'argent... Puis, elle a vite relativisé par rapport aux risques liés à la contamination.

Le plus dur ? Ne pas savoir quand elle allait pouvoir à nouveau accueillir sa clientèle, ne plus avoir de contact avec elle.

Ce qui l'a aidé ? Les messages de soutien, de ses clients fidèles, reçus régulièrement sur sa page Facebook « A Fleurs de Peaugres » et la solidarité : dès le début du confinement le bureau de tabac de Félines lui a proposé de mettre en dépôt vente les bouquets qui lui restaient, ce qui lui a permis de minimiser les pertes.

Sa première envie à l'annonce du déconfinement ? Composer à nouveau de beaux bouquets. Dans un premier temps, elle a privilégié l'approvisionnement en plantes pour l'extérieur puis, progressivement, les fleurs coupées sont venues étoffer son offre. Stéphanie, plus motivée que jamais, a nettoyé à fond sa boutique et l'a aménagée différemment afin d'avoir à passer le moins possible au milieu des clients.

Ce qui lui a fait chaud au cœur ? Sa clientèle qui a su être au rendez-vous à la réouverture de la boutique, même si les commandes de compositions pour les mariages ont été reportées.

PAUL FINON, RETRAITÉ, 84 ANS

« Quand le confinement a été annoncé je me suis demandé ce que j'allais faire et comment j'allais occuper mes journées ! Mais, très vite, je me suis rendu compte qu'au quotidien cela ne modifiait pas grand-chose. J'ai continué à faire ce que je faisais avant : mon jardin, un peu de bricolage, mes mots fléchés, acheter mon pain au village et faire quelques petites promenades. Ce qui a vraiment changé c'est le fait de ne plus voir mes enfants et mes 5 petits-enfants, qui pourtant n'habitent pas très loin de chez moi. Oui, cela m'a manqué. Cette période a même été l'occasion pour moi de reprendre régulièrement des nouvelles au téléphone avec certains membres de la famille un peu plus éloignés. Ce qui m'a manqué aussi ce sont les rencontres matinales avec mes copains dans la cour de chez « Monmon » ! Autrement, je trouve que les commerces de Peaugres se sont bien adaptés pour assurer notre sécurité et je n'ai pas spécialement eu peur pour ma santé, ni pour celle de mes proches durant cette période.



Dès que le déconfinement a été autorisé je suis allé chez le coiffeur et j'ai voulu organiser un repas chez moi avec les enfants et les petits enfants, mais ils n'ont pas voulu pour ne pas être trop nombreux chez moi et prendre des risques inutiles. Donc on a fait cela en plusieurs fois. »

TÉMOIGNAGE D'UNE PERSONNE EN TÉLÉTRAVAIL

Jacques, directeur financier d'une mutuelle d'assurance emprunteur à Paris.

Dès la semaine précédant l'annonce du gouvernement, ma société avait déclenché son plan d'urgence et de poursuite de l'activité afin de fonctionner en télétravail.

Personnellement, le confinement a entraîné un changement complet de mon mode de vie. Habituellement je réside la semaine à Paris et rejoins ma famille les week-ends à Peaugres.

L'effet positif de cette situation imposée ? Pouvoir concilier ma vie professionnelle et familiale sans les contraintes inhérentes à l'éloignement.

Ce qui m'a le plus gêné professionnellement ? L'infrastructure Internet trop insuffisante qui a rendu le travail difficile. Et cela ne me permettra malheureusement pas, par la suite, d'aménager des journées en télétravail.

Ma première envie à l'annonce du déconfinement ? Retrouver nos proches et reprendre mes balades à vélo sur la viaRhôna.

ZACHARY - 11 ANS - CM2



« J'ai passé le confinement chez moi, avec mes parents qui tiennent une boulangerie à Peaugres. J'attendais le soir avec impatience parce que c'était le moment où je sortais me promener avec mon papa. Et j'adore ça, me promener la nuit !

Pour l'école, j'ai eu des cours par Internet. Au début ce n'était pas évident, mais on s'est débrouillé.

Ce sont mes 2 copains qui m'ont le plus manqués pendant le confinement. On s'est téléphoné. On a même fait des visio et des jeux, mais c'était quand même dur de ne pas les voir.

Maintenant j'ai hâte de retourner à l'école et de revoir tout le monde. On va devoir porter un masque et se laver les mains. J'ai l'impression que cela va durer longtemps avant de reprendre une vie normale.

J'espère que tout le monde va bien. »

● BUDGET 2020 ●

Le budget est l'acte fondamental par lequel sont prévues et autorisées par l'assemblée délibérante les recettes et les dépenses de la collectivité pour une année » (article L2311-1 du CGCT).

Il représente un acte de prévision par l'évaluation des recettes à encaisser et des dépenses à effectuer sur une année ; un acte d'autorisation car il permet au maire d'engager les dépenses votées par le conseil municipal mais aussi un acte politique car il est l'expression de la volonté et de la politique des élus, selon un système démocratique.

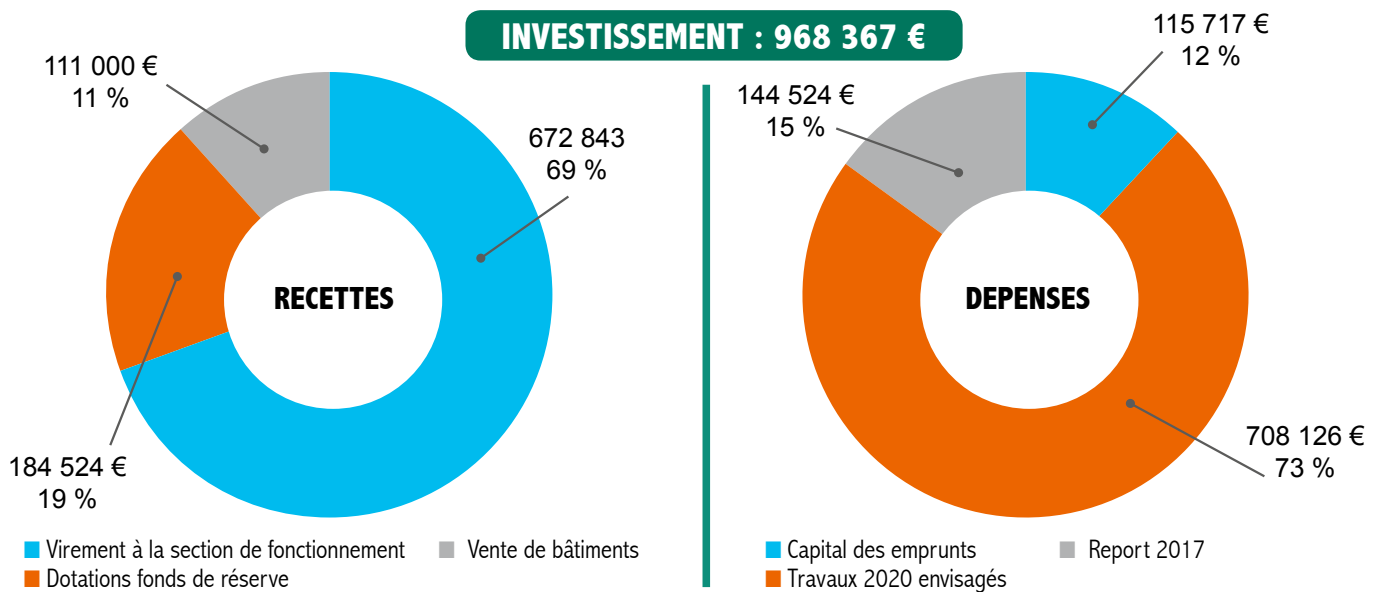
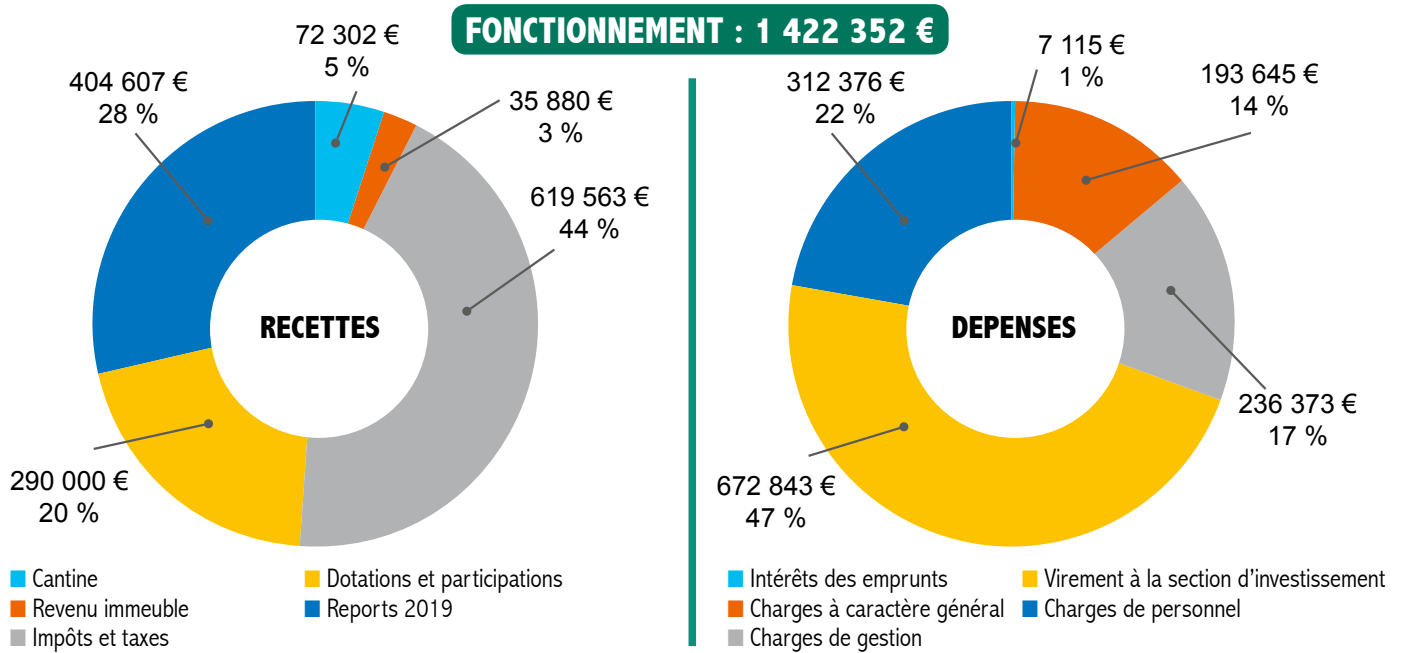
Lors de son élaboration, l'équilibre budgétaire est une obligation (art L1612-4 du CGCT) que ce soit dans la section d'investissement et de fonctionnement. La section fonctionnement comprend les dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune ainsi que les dépenses et recettes qui reviennent chaque année (charges de personnel, impôts et taxes...). La section d'investissement couvre les opérations non répétitives modifiant le patrimoine de la collectivité (travaux, acquisitions, subventions...).

Il est présenté par le maire au conseil municipal et voté à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Enfin, le budget est contrôlé par un représentant de l'état et par la chambre régionale des comptes.

Le budget en quelques chiffres :

1. Budget général : 2 390 719 €



2. Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 45 121 €

FONCTIONNEMENT : 38 779 € INVESTISSEMENT : 6 342 €

Comme l'an dernier, la commune a dégagé un excédent de fonctionnement, ce qui augmente sa capacité d'autofinancement. En effet, dans le cadre d'investissements (acquisitions foncières dans le village) prévus en 2019 et qui se sont poursuivis en 2020, un emprunt de 250 000 euros a été contracté en 2019 mais non complètement utilisé en fin d'année dernière.

● TRAVAUX - PROJETS ●

TRAVAUX RUE CENTRALE

Le mercredi 8 juillet, entre l'Auberge et la boulangerie Brias, des travaux ont été effectués sur le plateau traversant : rabotage de la couche superficielle de roulement puis balayage et aspiration. La rue centrale a été barrée mais accessible aux piétons et aux commerces. La finition a eu lieu le 15 juillet. Ces travaux faisaient suite à une mal-façon et ont été pris en charge par l'entreprise Mounard TP. Une signalisation aux entrées du village interdisait l'accès aux poids lourds.



AGRANDISSEMENT DE LA CANTINE

Un agrandissement de la cantine est prévu pour répondre à l'augmentation des effectifs ; une augmentation qui avait déjà conduit à l'organisation de deux services, non sans difficultés, notamment pour les enfants de l'école privée. En effet, bien que le temps de repas soit identique pour les deux écoles, le temps de trajet et le nombre supérieur d'enfants à l'école privée diminuent d'autant le temps effectif du repas.



L'objectif de l'agrandissement, en plus de répondre à l'augmentation des effectifs, est donc de pouvoir revenir à un seul service, l'intérêt étant double :

- Augmenter le temps du repas des enfants.
- Créer du lien entre les enfants des deux écoles.

En effet, l'école est un lieu de sociabilisation et le temps du repas à la cantine peut permettre d'enrichir les liens en ouvrant de nouveaux horizons par un échange entre tous les jeunes du village. C'est donc un objectif important, mais pas au détriment de la qualité de ce temps de repas en termes de bruit et de disponibilité du personnel pour répondre aux besoins des enfants, notamment des plus petits.

Les inscriptions se font au préalable, via le portail famille avant le jeudi minuit pour la semaine suivante ; les absences devant être signalées en mairie entre 8h et 8h30 afin de décommander le repas.

AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE



Notre école des Champs Fleuris va devoir s'agrandir, signe de développement de notre commune. Après l'ouverture d'une sixième classe, c'est une septième classe qui ouvrira ses portes à la prochaine rentrée de septembre. Agrandir l'école va nécessiter de la concertation avec les partenaires concernés (élus, enseignants, parents d'élèves, financeurs, maîtrise d'œuvre...). Cela va donc prendre du temps, vraisemblablement 3 ou 4 années.

Dans l'attente, des aménagements provisoires des locaux sont d'ores et déjà en place et seront affinés d'ici la rentrée scolaire. L'agrandissement de l'école, comme cela a déjà été annoncé, sera mené de pair avec l'aménagement du centre de loisirs qui sera de retour sur Peaugres. L'objectif est d'utiliser les locaux de la partie haute du bâtiment pour l'école et le rez-de-chaussée pour le centre de loisirs permettant ainsi de mutualiser les espaces extérieurs.

Au-delà de l'étude de quelques premières esquisses, la première étape consistera à désigner une équipe de maîtrise d'œuvre.

A suivre...

ECLAIRAGE RUE DU FOND DE LA SOMME

Les travaux d'aménagement de la rue du fond de la Somme viennent d'être finalisés par la pose de 2 mâts d'éclairage public contribuant ainsi à sécuriser le cheminement des piétons la nuit. Ces travaux pilotés par le Syndicat de l'énergie de l'Ardèche ont été réalisés par l'entreprise Grenot d'Annonay. Chaque candélabre est équipé d'un luminaire à LED à faible consommation d'énergie.



MISSION SÉDUCTION POUR ATTIRER UN MÉDECIN

Pour répondre à la problématique du manque d'un médecin sur la commune de Peaugres, nous avons commencé à franchir une première étape : la création d'un pôle de santé.

A proximité de la pharmacie pour faciliter les déplacements et créer un pôle fort, une maison médicale et paramédicale a vu le jour courant 2018.

La prochaine étape sera la mise à disposition d'un logement pour accueillir les médecins remplaçants. La facilité de trouver à se loger peut leur donner envie de venir... voire de rester ! En effet, un projet « cœur de village » sur les terrains situés à l'arrière des maisons anciennement Belleveugue et Richard est à l'étude avec l'objectif de réserver un logement à destination de futurs médecins remplaçants.



CCAS

Une main tendue aux plus démunis

Géré par un conseil d'administration, le Centre Communal d'Action Sociale de Peaugres, sous la présidence du maire, est composé de 5 élus de la municipalité et 5 membres extérieurs, faisant partie pour la plupart d'associations représentant les usagers : associations caritatives, personnes âgées, malades et/ou handicapées.

Le CCAS se réunit régulièrement pour répondre au mieux aux besoins de la population et définir les priorités sur le plan social en collaboration avec la mairie (ex : création de logements adaptés comme les Blés d'Or, création de l'opération Cœur de village et développement de commerces de proximité, amélioration de l'accessibilité des bâtiments ...).

Il gère depuis 2010 un service de portage de repas en lien avec sept autres communes du territoire (Prix du repas 8,50 €, contact : Christiane au 04 75 34 80 74). Compte tenu d'une diminution importante du nombre d'adhérents au service, une réunion rassemblant les différents CCAS concernés est prévue prochainement pour réaliser un bilan. Sachant que l'anonymat est conservé et que la confidentialité est exigée à l'étude de chaque situation, le CCAS apporte tout au long de l'année aide et soutien aux personnes :

En cas de difficultés financières ponctuelles (versement de bons alimentaires ou aide exceptionnelle après examen des ressources), à la suite de problèmes d'ordre familial ou social, en concertation avec les travailleurs sociaux œuvrant sur la commune.

Pour le maintien ou le retour à domicile (démarches à effectuer suite à une sortie d'hospitalisation)

Dans la recherche d'un logement et la constitution d'un dossier en collaboration avec les bailleurs sociaux présents sur la commune

Pour la réalisation de certaines démarches administratives (dossier Allocation Personnalisée Autonomie, Aide Complémentaire Santé...)

Le CCAS veut être au plus près de la population. La distribution du colis aux résidents de Peaugres de plus de 80 ans qui n'ont pu se rendre au repas est ainsi un moment privilégié qui permet de garder le contact avec ces personnes.

Tout au long de l'année, le CCAS organise aussi diverses manifestations.



Nos doyens à l'honneur dimanche 2 février 2020 : Marcel Lachal et Ginette Jacquot.



Spectacle



Deux représentations gracieusement offertes par la troupe Antibiotic au profit du CCAS les 7 et 8 décembre 2019.



Un grand merci aux bénévoles qui ont œuvré les 11 et 12 octobre 2019 pour la distribution et aux donateurs. L'ensemble des bénéfices (3345.20 € en 2019) est directement versé à l'ADAPEI pour permettre le financement de projets à destination des personnes en situation de handicap.



Le traditionnel repas des aînés a réuni 101 personnes à l'Entre2.

Création du répertoire des personnes vulnérables

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), l'état recommande l'élaboration d'un registre des personnes vulnérables.

Les différents événements rencontrés ces derniers mois nous amènent à réfléchir à un moyen d'alerter les personnes fragiles et notamment celles isolées afin de rester en contact et s'assurer de leur sécurité.

Ces 12 derniers mois ne nous ont pas épargnés : l'été 2019 connaissait de fortes chaleurs, en novembre, l'épisode neigeux rendait les déplacements difficiles, la coupure d'électricité suspendait toute communication et empêchait pour certains de se chauffer et se faire à manger. Quelques mois plus tard, début mars, c'est une pandémie qui venait mettre à l'arrêt notre pays.

Durant ces périodes il a fallu trouver des alternatives pour s'assurer que personne n'était en difficulté. Du porte à porte chez les personnes les plus âgées lors de l'épisode neigeux pour les informer de la possibilité de venir se mettre au chaud à l'Entre 2, ouvert pour accueillir les habitants du village ; exercice rendu difficile par l'absence d'électricité, l'impossibilité de téléphoner, mais aussi du fait des conditions délicates de déplacements.

La covid.19, bien que très différente de l'épisode neigeux rendait tout autant délicate la prise de contact avec la population la plus isolée. Rapidement, les membres du CCAS ont appelé les personnes joignables de + de 80 ans et ont également distribué dans leur boîte aux lettres un document avec les coordonnées de la mairie. Plusieurs habitants de la commune se sont portés volontaires pour venir en aide aux personnes qui, ne pouvant se déplacer, avaient besoin de denrées alimentaires ou de médicaments. Chaque semaine, une « Lettre Covid » était publiée pour informer la population de l'actualité liée à cette situation. Affichage dans les commerces, aux portes de la mairie, panneau d'affichage, panneau lumineux, page facebook, site internet de la commune, l'ensemble des moyens de communication étaient activés pour rester en contact avec la population.



Bien que la solidarité demeure très présente au sein de notre commune, le Centre Communal d'Action Sociale se doit d'actualiser son registre en cas de mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence afin de répertorier les personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes malades ou en situation de handicap) qui souhaitent être contactées par téléphone ou recevoir une visite.

C'est pourquoi, si vous souhaitez être inscrit sur ce registre, merci de remplir le document joint dans ce bulletin et le rapporter en mairie ou envoyer un mail à l'adresse : ccas@peaugres.fr

Le registre nominatif n'est jamais clos. La demande d'inscription peut être faite à tout moment. Les personnes ne doivent pas se réinscrire chaque année. Seule une demande de radiation ou un décès peut mettre fin à l'inscription au registre nominatif.

A noter que les membres du CCAS sont tenus au secret professionnel dans les conditions prévues par le code pénal (articles 226-13, 226-14 et 226-31).

● VŒUX 2020 ●



● ETAT CIVIL 2019 ●

Ils sont nés en 2019

| | | | | | | | |
|--------------------------|-----------------|-----------------|---------------------------|-----------------------|-----------------|----------------|----------------|
| CHENEVIER | Antoine | 06-janv. | GUILHERAND-GRANGES | | | | |
| BABORIER | Mélie | 09-janv. | ANNONAY | | | | |
| ANTOYE | Valentin | 17-janv. | ANNONAY | | | | |
| BEAUVEIL | Mathéo | 18-janv. | ANNONAY | | | | |
| POIX | Loan | 22-janv. | VALENCE | | | | |
| BUYSSCHAERT | Lucie | 28-janv. | ANNONAY | | | | |
| PRUD'HOMME | Vito | 06-fév. | ANNONAY | | | | |
| KIREDJIAN | Andréa | 27-mars | ANNONAY | | | | |
| GRAIL | Maloë | 08-avr. | ANNONAY | | | | |
| BAVIER | Alessia | 12-avr. | ANNONAY | | | | |
| BOUCHET | Eloïse | 02-mai | ANNONAY | | | | |
| CLEMENSON | Julia | 08-mai | GUILHERAND-GRANGES | | | | |
| GIRONDEAU | Nino | 20-mai | ANNONAY | | | | |
| RONDELAERE BRONZY | Kaly | 21-mai | ANNONAY | | | | |
| BANCEL | Eden | 28-mai | ANNONAY | | | | |
| | | | | HERVE ROSTAING | Soline | 21-juin | VIENNE |
| | | | | RICHARD | Lyna | 30-juin | ANNONAY |
| | | | | RICHARD | Kélya | 30-juin | ANNONAY |
| | | | | OLIVEIRA | Léna | 01-août | ANNONAY |
| | | | | ROUCHON | Mathys | 02-août | ANNONAY |
| | | | | SASTRE | Jadene | 20-août | BRON |
| | | | | SASTRE | Joy | 20-août | BRON |
| | | | | BALCOU | Giovanni | 08-oct. | ANNONAY |
| | | | | ROUSSET | Nathan | 24-oct. | ANNONAY |
| | | | | CROZET | Milan | 27-oct. | ANNONAY |
| | | | | COMBALOT | Eline | 25-déc. | ANNONAY |



Ils se sont dit OUI

| | |
|--|-----------------|
| MARRON Emmanuel et SATOURI Anissa | 23 févr. |
| DOUSSON Jean-Charles et ROUJOL Elodie | 08 juin |
| RODIER Christophe et CANO Sandra | 15 juin |
| FINTZ Axel et EL KAÂBE Clémence | 29 juin |
| KHADRI Mehdi et RENOULT Cindy | 31 août |

Ils nous ont quittés

| | |
|-------------------------------------|-----------------|
| MAITRE Jean-Yves | 02 janv. |
| PROST Joëlle née CROS | 18 janv. |
| ALLÉON Jean | 28 mars |
| AUDOLLENT Pierre | 17 mai |
| MOULIN Georgette née DANTONY | 14 juin |
| RINALDO Josette née ROBERT | 22 juil. |
| BRIAS Solange née BERGIN | 09 août |
| DESSEUX Joël | 05 nov. |
| élu de 2001 à 2008 | |
| CHOMEL Jean-Luc | 01 déc. |
| élu de 1983 à 2001 et depuis 2008 | |



● INFORMATIONS GÉNÉRALES ●



PASTILLE D'IODE ET RÉVISION DES PLANS PARTICULIERS D'INTERVENTION (PPI)

Depuis l'an dernier, la commune de Peaugres a intégré le périmètre du PPI de la centrale nucléaire de St Alban/St Maurice l'Exil.

Le PPI est un document de référence qui décrit l'organisation des secours, le mode d'information aux populations ainsi que les moyens techniques et humains mis en œuvre.

Un des volets de ce PPI concerne la distribution de comprimés d'iode dans les communes du nouveau périmètre. Vous avez ainsi reçu un courrier vous incitant à récupérer vos comprimés à la pharmacie et avez recueilli une dotation correspondant au nombre de personnes résidant dans votre foyer.

Les comprimés d'iode : une action de protection des personnes

En cas d'accident nucléaire, le rejet d'iode radioactif dans l'atmosphère pourrait constituer un risque sanitaire pour les personnes. En effet, l'iode radioactif se fixe sur la glande thyroïde, un organe essentiel à



la régulation hormonale. Cette glande est particulièrement sensible chez les jeunes et les femmes enceintes (foetus). La prise du comprimé d'iode permet de saturer la glande thyroïde qui, ainsi, ne peut plus capter ou fixer l'iode radioactif. Prendre son comprimé d'iode, sur instruction du préfet, fait partie des actions de protection des personnes en cas d'accident, tout comme l'évacuation, la mise à l'abri, etc.

Six réflexes à adopter

Au-delà de la distribution préventive de ces comprimés d'iode, cette campagne a pour objectif de sensibiliser les riverains aux risques nucléaires potentiels et aux moyens de s'en protéger. En effet, bien que tout soit mis en œuvre pour éviter ce type d'accident, les pouvoirs publics doivent malgré tout anticiper cette éventualité et font, pour cela, appel à la responsabilité de chacun en les associant à cette action de prévention.

Les six réflexes à adopter en cas d'alerte nucléaire sont systématiquement rappelés à cette occasion et sont les suivants :

- Se mettre à l'abri rapidement dans un bâtiment en dur ;
- Se tenir informé à l'aide des médias ;
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école ;
- Limiter ses communications téléphoniques ;
- Prendre le(s) comprimé(s) d'iode sur instruction du préfet selon la posologie ;
- Et se préparer à une éventuelle évacuation.

Un site Internet permet également de s'informer :

www.distribution-iode.com.

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES

Du 1^{er} septembre au 31 décembre.

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Cette déclaration participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles ;
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole ;
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être effectuée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Tél. : 01 49 55 82 22

A NOTER : Pour les nouveaux apiculteurs ou tout apiculteur souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisée, il est possible d'en faire une demande hors période obligatoire, soit entre le 1^{er} janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches qui, elle, est à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE



UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr

● PRÉVENTION DES RISQUES ●

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE QUELS RISQUES ? QUELLES ATTITUDES ADOPTER ?

Suite à l'élargissement du périmètre de sécurité de la centrale nucléaire de St Alban-St Maurice l'Exil, la mise en place d'un Plan communal de sauvegarde (PCS) pour notre commune est devenue obligatoire.



Mais, au fait, le PCS, qu'est-ce que c'est ?

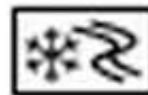
- Il s'agit d'un outil élaboré par et pour la commune ;
- Il fait l'objet d'un arrêté signé par le Maire ;
- Il recense les risques présents et à venir (par exemple liés au changement climatique) sur la commune et les moyens disponibles pour y faire face. Ces moyens peuvent être communaux ou privés. Il prévoit également l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Basé sur des documents préfectoraux, son objectif est de planifier les actions des acteurs communaux en matière de gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènement majeur. Outre le risque nucléaire, ces évènements peuvent être des évènements naturels (feux de forêts, neige, inondations...), technologiques (chimiques...) ou sanitaires tels que nous avons pu le vivre ces dernières années à Peaugres.

Ce plan a pour objectif l'information et la protection de la population. Il n'a pas vocation à se substituer aux pompiers et force de l'ordre. Son action se veut complémentaire.



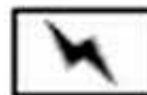
Vent violent



Neige / Verglas



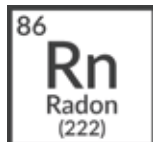
Pluie-Inondation



Orages



Grand froid /
Canicule



zone sismique



proximité de
transport de matières
dangereuses



zone exposée
aux feux de
forêt



unité nucléaire



La commune est toujours à la recherche d'un « référent ambroisie ».

RÉFÉRENT AMBROISIE

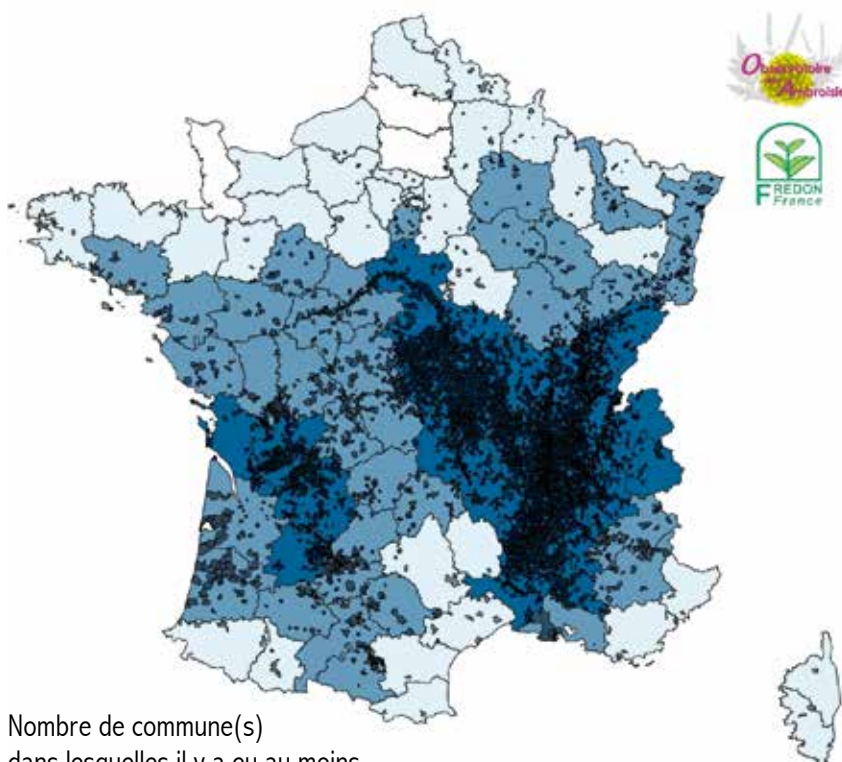
Celui-ci a un rôle défini par l'article R. 1338-8 du code de la santé publique, à savoir : repérer la présence de l'espèce ;

participer à sa surveillance ; informer les personnes concernées des mesures à mettre en œuvre ; veiller et participer à la mise en œuvre de ces mesures.

Lorsqu'il repère une population d'ambrosie ou lorsqu'il reçoit un signalement :

- Il actualise le signalement sur la plateforme de signalement ambrosie ;
- Il recherche les propriétaires des terrains, prend contact et rappelle les obligations de l'ayant-droit ;
- Si la destruction a lieu, il prévoit un suivi de la parcelle jusqu'à fin septembre pour gérer une éventuelle repousse de la plante ;
- Si la destruction n'a pas lieu, il effectue des relances en associant le maire et informe les autorités exécutives de la collectivité territoriale de la situation, ainsi que les agents mentionnés au I de l'article L. 1338-4 du CSP.

Etat des connaissances sur la répartition de l'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en France entre 2000 et 2018



Nombre de commune(s)
dans lesquelles il y a eu au moins
un signalement par département



Communes dans lesquelles il y a eu au
moins un signalement

■ *Ambrosia artemisiifolia* L., 1753

Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies - FREDON France - janvier 2019. Les trois zones définies représentent, par département, le nombre de communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement d'Ambrosie à feuilles d'armoise. Sources des données : plateforme de signalement ambrosie Atlasanté, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, réseau des FREDON, réseau des CPIE, Plateforme Epiphyt_Extract.

● PRÉVENTION DES RISQUES ●

FRELON ASIATIQUE : PLAN DE SURVEILLANCE ET DE LUTTE RÉGIONAL

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique



Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr
- En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »

2019 : Une baisse du nombre de nid découverts

Sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2019 est de 682 contre 1360 en 2018.

Dans l'Ardèche, 384 nids découverts en 2019⁴ contre 830 en 2018. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été défavorables au prédateur. Malgré tout, le frelon asiatique continue sa progression.

Section apicole GDS Auvergne Rhône-Alpes

¹ Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

² Arrêté du 26 décembre 2012

³ FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

⁴ Source : plateforme frelonsasiatiques.fr et GDSA07

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen - Vespa Crabro



Frelon asiatique - Vespa Velutina



Pour plus d'informations : www.frelonsasiatiques.fr

● VIE CITOYENNE ●

CHUTES DE NEIGE

Le jeudi 14 novembre 2019, d'importantes chutes de neige ont touché notre territoire. Une neige très lourde qui a fait d'importants dégâts entraînant des coupures d'électricité pendant plusieurs jours, selon les secteurs, et mettant en souffrance les foyers uniquement équipés d'appareils électriques. La commune de Peaugres a alors décidé d'accueillir la population en souffrance à l'Entre 2.



Mais, sans réseau électrique ni réseau de téléphonie, il est difficile de prévenir l'ensemble de la population. C'est donc en allant voir la population et par un « porte à porte » que l'information a circulé, pas parfaitement, mais l'important est de faire au mieux.

Heureusement, là encore, la solidarité a fonctionné entre voisins, entre amis et dans les familles. L'école, elle aussi sans courant, a été fermée le lendemain mais avec accueil des enfants dont les familles n'avaient pas de solution de repli. On peut remercier les employés communaux, Mathieu, ainsi que Jean-Luc Chomel (élu qui nous a quittés trop tôt) qui ont fait un travail formidable durant la nuit, dès 4h du matin, afin de permettre et sécuriser les déplacements.



RADAR

Détruit en 2018, un radar « Tourelle » dernière génération a été installé à Peaugres sur la RD820 le 11 décembre 2019 après-midi... puis a été de nouveau détruit dans la soirée, incendié. Ce dernier a été remplacé pour la troisième fois fin février 2020. Il a été depuis été vandalisé le 18 mai 2020. Sur cette portion, la vitesse est limitée à 80 km/h.

Bon à savoir

- Le remplacement d'un radar coûte jusqu'à 200.000 €.
- La dégradation de celui-ci est un délit qui relève des articles 322-1 et article 322-2 du code pénal. Elle entraîne donc une inscription au casier judiciaire et couvre 3 niveaux :
 - Autocollants, graffitis, occultation ou bâchage des vitres d'un radar : jusqu'à 15.000 € d'amende et une peine d'intérêt général ;
 - Destruction ou dégradation d'un radar (incendie, vol, explosion) : jusqu'à 75.000 € d'amende et 5 ans d'emprisonnement ;
 - Si l'action a été menée par un groupe ou un individu masqué, la peine est alourdie : jusqu'à 100.000 € d'amende et 7 ans d'emprisonnement.

MISE EN PLACE RADAR PEDAGOGIQUE



Un radar de type pédagogique a été mis en place fin juin à Peaugres. Ce radar affiche la vitesse des véhicules sans but répressif mais un objectif préventif. L'affichage de la vitesse informe le conducteur de sa vitesse réelle dans une zone bien déterminée pour l'inciter à l'adapter à la réglementation en vigueur.

Ce matériel permet d'enregistrer des statistiques ce qui permettra d'avoir une idée exacte du comportement des conducteurs circulant dans la commune. L'exploitation des premiers éléments permet de constater que si la majorité des automobilistes sont respectueux des limitations de vitesse, certains d'entre eux la dépassent dangereusement !

Le matériel est amovible, il pourra ainsi être déplacé à différents endroits de Peaugres. De plus, il est autonome car il fonctionne à l'énergie solaire.

TREMBLEMENT DE TERRE

Le 11 novembre 2019 la terre a tremblé au sud du département, l'épicentre ayant durement touché la commune du Teil. Un séisme de magnitude 5.4 dont les tremblements n'ont duré, certes, qu'une poignée de secondes mais qui ont fait d'importants dégâts matériels, a laissé la population sous le choc. Fort heureusement il n'y a pas eu de victimes. Afin d'apporter son soutien, le conseil municipal a décidé de verser une aide exceptionnelle de 500 €. Une aide venue s'ajouter à celle proposée par Annonay Rhône Agglo et à celle de certaines autres communes de l'Agglo. En effet, face à de tels drames, la solidarité et l'entraide nous paraissent importantes. En espérant ne jamais être concerné par une telle situation.

● ÉVÈNEMENTS ●

INAUGURATION DU CITYSTADE

Achevé en septembre 2019 le citystade, situé sur l'ancien terrain de foot à côté de la Maison du Temps Libre, a été inauguré le 8 novembre en présence de Mme Virginie Ferrand, conseillère régionale.



Cet ouvrage de 65.511 € HT a été financé à 50 % par le Région Auvergne Rhône-Alpes. Il est accessible à tous et profite aussi aux scolaires et aux enfants accueillis par le SIVU Enfance Jeunesse.



Les enfants doivent rester sous la surveillance d'un adulte et un règlement, qui définit les conditions d'accès et de sécurité, est affiché sur l'enceinte du stade.

A noter que depuis le début de la crise sanitaire, un arrêté municipal (affiché à l'entrée du stade) interdit l'accès à cet équipement. En effet la mairie n'est pas en mesure d'assurer le nettoyage de l'infrastructure plusieurs fois par jour. Dès le retour à la normale, l'accès sera rétabli.



L'utilisation de cet équipement doit se faire dans le respect du voisinage. Il ne doit pas engendrer de nuisances sonores de jour comme de nuit.

ALPHA GRANDIT ET SE DIVERSIFIE



Cet automne, l'imprimerie Alpha prendra livraison d'un nouvel agrandissement de 750 m², portant la surface d'atelier à 3 000 m² sur la zone de la Boissonnette. « La fermeture de Façonnage Alain, qui reliait les livres imprimés dans notre atelier nous a poussés, en 2017, à acquérir deux machines à relier. Et puis nous avons développé récemment l'activité de packaging, gourmande en surface, d'où ce besoin vital de pousser les murs » explique le président, Cyril Rullière. « En fait, 400 m² auraient suffi, mais nous anticipons l'arrivée de l'impression numérique, qui va révolutionner notre métier dans les années à venir. »

L'imprimerie, installée depuis 1996 à côté d'Ekibio, est toujours à la pointe dans le domaine de l'impression, mais aussi de la communication puisqu'elle propose la création de sites internet et de boutiques en ligne.

Depuis 2011 et le lancement du grand format numérique, l'entreprise a créé un atelier dédié à la fabrication de bâches, enseignes, banderoles, lettres découpées et habillage de magasins en vinyle imprimé. C'est ici que CHL fait personnaliser ses véhicules de compétition.

L'impression Offset papier demeure le cœur du métier de Cyril Rullière qui, avec ses deux sœurs associées et leurs vingt-et-un collaborateurs, s'enorgueillissent d'imprimer des livres d'art pour le Louvre : « Nous maîtrisons parfaitement les couleurs et notre réputation dans le beau livre est devenue nationale. »



Le bulletin municipal que vous tenez dans vos mains est sorti de l'imprimerie de Peaugres.

Engagée pour l'environnement, Alpha se porte bien, même si la pandémie a déjà diminué de moitié l'activité du printemps. Le chiffre d'affaires 2019 a voisiné 2.8 millions d'euros. Autre signe de bonne santé, l'imprimerie Alpha vient de racheter à Lyon une entreprise spécialisée dans l'impression numérique, le routage et la mise sous pli, qui emploie douze collaborateurs. L'audace de ses décideurs, depuis trente ans, a toujours été récompensée.

● CIVISME ●

AMÉLIORER LE TRI :

Un enjeu portant sur la maîtrise des coûts ET sur la protection de l'environnement.

Depuis le 15 octobre 2019, nous sommes passés d'une collecte en porte à porte, à un service de collecte en apport volontaire.

Les ilots de propretés ont donc pour objectif d'être un levier concernant le tri.

En effet, trier plus/trier juste comporte un double enjeu :

- Maîtriser les coûts de traitements, les déchets triés étant valorisés et donc moins coûteux.
- Limiter l'impact sur l'environnement en réduisant l'enfouissement des déchets.

Il faut donc poursuivre cet effort en invitant tout le monde **à respecter les consignes de tri.**

De notre côté, nous allons poursuivre nos échanges avec Annonay Rhône Agglo afin d'alerter quand les ilots débordent. Nous allons aussi poursuivre le « goudronnage des plateformes ».

Le calendrier des collectes est le suivant :

| | |
|---------------------|--|
| Ordures ménagères | Lundi et jeudi |
| Verre | Jeudi ou vendredi |
| Carton | Mardi (rue des chanterelles, route de la Besse, route de Savas) et vendredi |
| Plastique et métaux | mercredi |



Quel prestataire récupère nos déchets ? Où vont-ils ?

| Prestataire / Transporteur | | Centre de récupération et de tri | |
|-------------------------------|--|----------------------------------|---|
| Verre | Ets Guerin (siège situé à Andrézieux Bouthéon) | Verre | Verallia à St Romain-le-Puy (Loire) |
| Carton | Coved (exploitation située à Serrières) | Carton | Centre de tri PAPREC de Clermont-Ferrand |
| Plastique & Métaux | | Plastique & Métaux | |
| Ordures ménagères | | Ordures ménagères | Enfouissement à Roussas ou Chatuzange le Goubet |

LE DISPOSITIF « PROTECTION PARTICIPATION CITOYENNE » UN AN APRES

Il y a un an le dispositif « Protection participation citoyenne » était installé à Peaugres, point de situation.

Le 12 juillet 2019, le sous-préfet de l'arrondissement présidait l'installation du dispositif de co-production de sécurité qu'est « Protection Participation Citoyenne ». Rappelons qu'actuellement ce sont 18 habitants de Peaugres, répartis dans plusieurs quartiers, qui le composent.

Depuis, un groupe « Whatsapp » a été créé pour faciliter les diffusions de messages d'attention et la remontée des renseignements.

En une année d'exercice, le dispositif a pu se roder et fonctionne bien dans le domaine de l'échange d'informations. Le groupe manque toutefois de cohésion physique car les membres n'ont pas eu l'occasion de se réunir depuis l'installation. La période de confinement n'a pas favorisé les choses ! Mais c'est l'un des premiers objectifs que se sont fixés Philippe Kouotze et Jean-Luc Kriegel (conseillers municipaux) avec l'accord du maire et l'approbation du référent sûreté de la gendarmerie. Ainsi une réunion devrait bientôt avoir lieu.



● CIVISME ●

INCIVILITÉS :

LE BRUIT, UN PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE



La loi a dû prendre différentes dispositions dans le Code de l'environnement et dans le Code de la santé publique car les nuisances sonores génèrent de nombreuses conséquences sur la santé :

fatigue auditive, perturbe la communication et détourne l'attention, sans oublier qu'il constitue un facteur de stress important.

C'est d'ailleurs dans le Code de la santé publique (article R 1334-31) que la règle fondamentale en matière de nuisances sonores est contenue : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé ».

On entend par « bruits de voisinage » les bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal. Ils peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, que celui-ci se manifeste de jour (tapage diurne) comme de nuit (tapage nocturne).

Le département de l'Ardèche, dans un arrêté préfectoral datant de 2016 (2016-048-ARSD07SE-01), pose un cadre dans son article 6. Ainsi toutes activités bruyantes caractérisées par leur intensité, durée et répétitivité, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers sont interdites les jours ouvrables (du lundi au samedi) de 12h00 à 14h00 et de 19h00 à 8h00. Et le dimanche et jours fériés celles-ci ne sont possibles que de 10h00 à 12h00.

Les nuisances sonores constituent donc une infraction pénale passible d'une contravention avec paiement d'une amende au trésor public, plus ou moins importante selon la gravité de l'infraction et pouvant aller de 11€ à 1 500€, soit d'une contravention de 1ère classe à une contravention de 5ème classe.

DÉPÔTS SAUVAGES



Les particuliers sont tenus de respecter les conditions de remise de leurs déchets en fonction de leurs caractéristiques aux différents points d'apports volontaires et/ou déchetteries.

Dès lors qu'un déchet est abandonné sans respecter ces conditions de remise, il y a dépôt sauvage de déchet. Ainsi un sac poubelle mis dans un container de déchets en verre, vaut dépôt sauvage. Il en va de même des déchets trop volumineux et abandonnés au pied des containers.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende :

- Concernant les particuliers, celle-ci peut aller de 68 € à 3 000 € en cas de récidive ;
- Concernant les entreprises, l'abandon ou dépôt de déchets est passible de 2 ans de prison et/ou 75 000 € d'amende.

Après, au-delà des sanctions, il en va aussi du respect : respect des riverains du fait de cette pollution visuelle, voire olfactive ; respect de

l'environnement ; respect humain au regard des employés communaux qui vont devoir faire le nécessaire en lieu et place de la personne malveillante ; et respect de l'ensemble des administrés au regard du coût de ces agissements sur les finances publiques.

DÉCHETTERIE : OÙ VONT NOS DÉCHETS ?



Les déchetteries d'Annonay, Félines, Vernosc et Villevoence, d'accès gratuit pour les particuliers des 29 communes d'Annonay Rhône Agglo, reçoivent annuellement **70 kg de déchets par habitant**, auxquels il faut ajouter près de **200 kg d'ordures ménagères** déposées dans les conteneurs dédiés. (Chiffres 2018).

Les contrats pour les quatre déchetteries du bassin seront renouvelés par appel d'offres au 1er octobre 2020 mais, jusque-là :

- **la ferraille** est broyée et recyclée par GDE Salaise ;
- **les déchets verts** sont compostés par Biovalor à Pont-de-l'Isère ;
- **le bois** est valorisé par Serdex à Saint-Priest (69) et Sermaco à Saint-Etienne ;
- **le gravat** est récupéré par Mounard TP à Davézieux et Delmonico-Dorel à Andancette ;
- **le verre** est recyclé par la verrerie Guérin à Andrézieux-Bouthéon ;
- **les emballages recyclables de papier et carton** vont au centre de tri Sytrad de Portes-les-Valence et à celui d'Echalier à Clermont-Ferrand ;
- **le carton non recyclable** est également utilisé par le Sytrad et par Coved pour le conditionnement ;
- **les encombrants** sont enfouis dans la Drôme à Chatuzange-le-Goubet et Roussas ;
- **les piles** vont à Izeaux chez Arc-en-Ciel Recyclage, **les ampoules et néons** chez Recyclum et **les cartouches d'encre** chez Collectors à Lyon ;
- **les déchets d'équipements électriques et électroniques** sont recyclés ou réutilisés par des entreprises de Saint-Pierre-de-Chandieu (69), La Chambre (73), Villeurbanne (69) et Beaucaire (30) ;
- **les déchets dangereux spécifiques** sont incinérés à Trédi Salaise ;
- **les ordures ménagères** subissent un tri mécano-biologique au centre de valorisation organique Sytrad de Saint-Barthélemy-de-Vals, et **les résidus non valorisables** sont enfouis à Roussas.

Nouveauté en 2020, Activ Emploi récupère à Marenton, **le mobilier** qui peut être réutilisé. Il est remis en état puis mis en vente dans son magasin annonéen La Ressourcerie. Faites l'effort d'aller jusqu'à la déchetterie d'Annonay si vous pensez que vos vieux meubles peuvent encore aider des personnes en situation de précarité.

ECOLE PUBLIQUE LES CHAMPS FLEURIS

Une septième classe

L'école des Champs fleuris était composée de six classes à la rentrée 2019. En septembre 2020, nous avons la joie d'ouvrir une 7ème classe.

L'équipe éducative comprend huit enseignantes, cinq ATSEM, deux auxiliaires de vie scolaire, un enseignant venant en aide aux enfants en difficultés d'apprentissages.

La municipalité de Peaugres organise un service de cantine et de garderie.

L'ensemble des élèves a pu bénéficier d'un intervenant d'Ardèche Musique et Danse. Avec Thomas, les plus jeunes ont pu recréer des ambiances sonores, les plus grands ont inventé des chants autour d'un thème commun : les contes.

Les activités de 2019/2020 :

- Vendredi 7 novembre, participation à l'inauguration du city stade pour les enfants de la GS au CE1. Ils ont pu faire des jeux de relais avec un animateur et jouer au hockey. Puis la mairie a offert le goûter.
- Le 20 janvier, initiation à la sécurité routière pour les classes de GS à CE1. Les enfants ont écouté des explications, regardé une vidéo et fait du vélo sur une piste. Il fallait bien respecter les feux tricolores, les stops, les sens de circulation. Des élèves faisaient les piétons et se déplaçaient sur les passages protégés. Eux aussi devaient être très attentifs !
- Dans le cadre de notre projet d'école Vivre ensemble : découverte pour l'ensemble des élèves de l'école, de contes (écouter, lire, écrire, ...).
- Festival du film à Annonay pour les enfants de GS à CE1
- Classe découverte à Meyras dans le sud de l'Ardèche pour les deux classes de CE2-CM1 + CM1-CM2 où elles ont pu s'initier au 7ème art en tournant un film intitulé Pauvre Louloup.
- Cycle natation pour les élèves de GS à CM2
- Bibliothèque de Peaugres
- Carnaval avec les copains de l'école des Tamaris.
- Mais aussi, tout au long de l'année, du sport, de l'anglais, des découvertes partagées par tous,...

Rappelons que ces sorties ne se feraient pas sans l'appui financier de la mairie et de l'Amicale laïque des Champs fleuris. C'est grâce à eux que, cette année, les GS à CM2 ont pu pratiquer la natation et ont pu bénéficier d'un intervenant d'Ardèche Musique et Danse.

Projets 2020-2021 :

- Projet théâtre (si possible) pour les sept classes, avec des intervenants.
- Intervenants musique toujours là pour aider l'équipe éducative à donner encore plus de sens à la future création théâtrale
- Sorties autour du théâtre
- Natation pour les CP à CM2

Ce projet théâtre fera écho au projet contes de cette année 2019-2020 qui n'aura pas pu, malheureusement, être mené à son terme étant donné la crise sanitaire.

La directrice sera présente à l'école la dernière semaine d'août. Elle est joignable au 04 75 34 84 81 ou par mail ce.0070247f@ac-grenoble.fr

Rappelons que les inscriptions se font à la mairie et que l'école procède à l'admission dès lors que l'enfant est présent à l'école.

La rentrée aura lieu mardi 1er septembre 2020 à 8h20.





CHANGEMENT DE PRESTATAIRE A LA CANTINE

Depuis plusieurs années a été fait le constat que les enfants mangeaient peu à la cantine : d'une part le gaspillage est notable, d'autre part les enfants repartent en classe le ventre vide. Un appel d'offre a été lancé pour permettre à l'ESAT, déjà interpellé plusieurs fois sur cette problématique, de se remettre en cause.

Pensant au bien-être des enfants, la décision a été prise de travailler dorénavant avec l'entreprise Marmey, située à St Victor, qui, pour un coût identique, propose fromage et dessert, un plat bio par jour (fromage, légume, viande...) et un repas végétarien par semaine, la viande étant remplacée par un féculent. Depuis septembre 2019, on peut constater que les assiettes repartent vides et les enfants le ventre plein, les menus proposés étant appréciés. Sans oublier que des menus sont adaptés selon les allergies alimentaires de certains. On peut noter aussi, pour notre plus grande satisfaction, que ce prestataire n'hésite pas à faire travailler les commerçants de notre commune, le pain étant pris dans les deux boulangeries du village, l'une pour le service du lundi et mardi, l'autre pour le service du jeudi et vendredi.

Deux personnes aident à faire manger les tout-petits (maternelles), notamment pour couper la viande.

Deux personnes font le service.

Une personne, qui peut apporter une aide ponctuelle aux plus grands, sert le pain et remplit les pichets d'eau.

L'AMICALE LAÏQUE DES CHAMPS FLEURIS

L'Amicale Laïque est une association qui regroupe les parents de l'école des Champs fleuris afin d'organiser des manifestations dans le but de pouvoir aider les enseignantes dans leurs projets pédagogiques :

- Sorties patrimoines et culturelles
- Activités sportives
- Achat de matériel
- Goûter de Noël et passage du Père Noël avec sa hotte bien remplie
- Cadeaux de fin d'année pour les CM2 ainsi que les enseignantes et ATSEM

Le fil conducteur de cette année était « Les contes » avec différentes visites : le festival du cinéma d'Annonay, le théâtre. Malheureusement, certaines sorties comme les visites au château de Bouthéon ont été annulées en raison du Covid-19.

Heureusement les CE2, CM1 et CM2 ont pu profiter de leur classe découverte à Meyras pendant une semaine, au mois de février et ont réalisé des montages vidéo : La Belle au Bois Dormant et Pauvre Louloup.

Cette année, en plus des classes de CP aux CM2, les GS (Grandes Sections) ont participé aux séances de piscine.

Qu'organise l'Amicale laïque ?

Nous organisons diverses manifestations :

- Matinée moules frites en octobre
- Photos de famille en novembre (thème de Noël)
- Bourse aux jouets en décembre
- Vente de vins en décembre
- Vente de bières en mars (pour la St Patrick)
- Photos Carnaval en mars
- Matinée nems en mars (annulation Covid-19)
- Vide grenier et Tombola (annulation Covid-19)
- Concours de Pétanque en juin (annulation Covid-19)

Nous clôturons, normalement, chaque année scolaire par une fête de l'école, le spectacle des élèves étant suivi par le verre de l'amitié. Les familles qui désirent poursuivre ce moment de convivialité partagent des plats « maison » confectionnés par chacun.

Nous en profitons pour remercier les parents qui participent à leur façon aux bénéfices de l'amicale, la Mairie pour la mise à disposition des salles et espaces (réunions, manifestations), le Comité des Fêtes pour le prêt de matériel, la boucherie Cotteidin Guigal et la boulangerie Gagnaire pour leurs dons.

Merci aux familles, à l'équipe éducative, aux commerçants et villageois pour leur présence, leur participation et leur soutien lors des diverses manifestations tout au long de l'année.

Pour l'année scolaire 2020/2021, ces diverses manifestations se dérouleront dès octobre 2020 en espérant que les conditions d'hygiène et de sécurité le permettent.

L'Amicale laïque reste ouverte à toutes nouvelles idées (ventes, manifestations, ...) afin de financer au mieux les différents projets, dès septembre avec l'ouverture d'une classe supplémentaire pour la 2ème année consécutive.

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook : « AL Peaugres » afin de suivre notre actualité.

Composition du bureau : présidente Fraise Caroline, vice-présidente Masclat Sonia, secrétaire Faurie Brigitte, trésorière Escoffier Delphine, vice-trésorière Nizza Marie-Alexandrine.

Adresse mail : amicalelaiquepeaugres@hotmail.fr

ÉCOLE PRIVÉE LES TAMARIS

année scolaire 2019-2020

128 rue de Colombier – 07340 PE AUGRES

@ : dir.peapr@orange.fr – tel : 04.75.34.83.60 – blog : ecolelestamaris.com



Une année particulière

Jusqu'au 13 mars 2020 l'école des Tamaris a accueilli 220 élèves de la toute petite section au CM2.

Les enfants ont pu participer à un enseignement normal et profiter d'activités sportives et culturelles :

- Spectacles de la compagnie planète mômes
- Festival du premier film à Annonay
- École et cinéma
- Bibliothèque de Peaugres
- Danse, ...



La rupture

Le vendredi 13 mars, la vie de nos écoliers s'est mise entre parenthèse à l'école. Nous aurions dû participer à de nombreuses activités :

- ZINZOLINE, spectacles en plein air à St Peray,
- Un cycle piscine à la piscine de Vaure
- Un cycle course d'orientation
- Les moyennes sections auraient dû apprendre à faire du vélo ou consolider leur apprentissage ;
- Les cycles 3 auraient dû partir à Vesc en classe de découverte et parler anglais toute une semaine ;
- Les cycles 1 et 2 auraient dû devenir acteurs et producteurs grâce à l'intervention de la compagnie « la pantomime lumineuse »

Bon nombre de ces activités qui n'ont pu être réalisées verront un aboutissement l'an prochain.

2 mois durant l'équipe enseignante a modifié sa façon d'enseigner et a proposé aux élèves un suivi pédagogique sous forme de défis, de visio conférences, de jeux, ... Il a fallu adapter et réinventer la façon d'enseigner. Les enseignantes ont fait confiance aux parents qui se sont improvisés « enseignants ». Tous ont fait un travail extraordinaire car pas facile.

Une école différente

Jeudi 14 mai, 30 élèves retrouvaient le chemin de l'école.

L'accueil, un peu particulier, par des enseignantes masquées n'a pas rebuté les élèves contents de revenir dans leur établissement, retrouver leur enseignante et les copains. Passé le premier 1/4 h, les élèves ont repris le rythme, malgré quelques adaptations dues au protocole mis en place.

Au mois de juin c'est environ 50% des enfants qui ont repris le chemin de l'école.

Quelques mots resteront dans les mémoires pour nos élèves et parents des Tamaris comme pour beaucoup d'autres

Distance

Masques



Gestes
barrière

Savon

Propositions pédagogiques

Equipe pédagogique dynamique, menant une pédagogie qui veille à ce que l'enfant progresse à son rythme, en ayant pour ambition de le faire grandir dans un cadre harmonieux, humain et social

Enseignante spécialisée intervenant chaque semaine auprès des élèves de la petite section au CM2, ponctuellement ou durablement
Lien école collège

En tant qu'école catholique nous marquons les temps forts et faisons un lien avec la paroisse pour l'éveil à la foi et la catéchèse familiale. A partir du CE2, les élèves qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un parcours catéchétique

L'association AEP-OGEC

Les membres de cette association s'occupent de la gestion de notre établissement : personnel non enseignant, investissements dans les locaux afin d'assurer sécurité et hygiène. Cette association travaille en collaboration avec l'APEL, l'équipe éducative, la congrégation pour concrétiser les projets éducatifs et pédagogiques.

C'est elle qui est représentative de l'école dans son fonctionnement financier et économique.

Présidente : Emmanuelle Deygas

Trésorier : Bertrand Serve

L'Association des Parents d'élèves de l'Ecole (APEL)

Mail : apeltamaris.peaugres07@gmail.com

Association loi 1901, composée de parents bénévoles désireux de participer à la vie de l'école, au bon épanouissement des enfants dans l'établissement scolaire mais aussi d'échanger avec les familles, les écouter et créer un lien avec l'équipe enseignante .

L'Association, à travers ses manifestations, aide au financement des activités et sorties scolaires et participe à la mise en place de plusieurs projets, d'aménagement et d'embellissement des espaces extérieurs.

A la rentrée scolaire 2019/2020 le bureau de l'APEL a connu quelques mouvements :

Présidente : Florence LAFONT

Vice-Présidente : Magalie VLAEMYNCK

Trésorière : Séverine TROLLAT

Vice-Trésorier : Pierric MARCEL

Secrétaire : Elodie GHYSELINCK-POILLON

Vice-Secrétaire : Céline ALLEMAND

Vice-Secrétaire : Emmanuelle ROMANET-JACQUIN

Dates à retenir :

- la 17ème Tamarissienne sera malheureusement annulée, faute de bénévoles et d'une situation sanitaire incertaine
- novembre : shooting photos
- décembre : chocolats et tombola de Noël
- février : événement en préparation, à suivre...
- avril : chasse aux œufs
- ... et d'autres projets à venir.

07



Remerciements aux :

- Bénévoles
- Comité des Fêtes
- La municipalité
- La centaine de sponsors



qui ont soutenu et aidé l'APEL tout au long de l'année

Rétrospective 2019/2020 :

- 16ème Tamarissienne : 1094 participants soit plus que l'an dernier (pluvieuse) et que l'année précédente. Pas loin de 90 bénévoles nécessaires pour organiser, inscrire, diriger et ravitailler copieusement les sportifs du jour.
- Les photos de famille, la 2ème édition des chocolats de Noël, la Tombola de Noël, ont reçus également un vif succès.
- Le loto a été suivi pour la 1ère fois d'un repas et d'une soirée dansante « Années 80 », tous 2 très appréciés.

Bel élan stoppé par la situation sanitaire exceptionnelle : la 1ère chasse aux œufs ainsi que la kermesse n'ont malheureusement pas pu avoir lieu.

Ils nous ont soutenus pendant des années ; à notre tour de

● ALIMENTATION

- Alimentation générale | **Proxi**
158 Rue Centrale - 07340 Peaugres - ☎ **04 27 51 91 15**
- Boucherie - Charcuterie | **Boucherie - Charcuterie du Safari**
139 Rue Centrale - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 34 89 45**
- Boulangerie - Pâtisserie - Chocolatier | **Brias Emmanuel**
Rue Centrale - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 34 83 26**
- Boulangerie - Pâtisserie | **Gagnaire et Fils**
206 Rue Centrale - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 34 82 72**
✉ boulangerie.gagnaire@hotmail.fr
- Camion Pizza | **Camion Pizza La Napoletana**
☎ **06 07 54 34 64**
- Commerce | **Vinsolite**
Z.A. du Flacher - 07340 Félines - ☎ **07 68 47 77 65 / 06 15 99 23 12**
✉ contact@vinsolite.fr
- Hôtel - Restaurant | **Restaurant Le St Georges et Hôtel Schaeffer**
34 Quai Jules Roche - 07340 Serrières - ☎ **04 75 34 00 07**
✉ info@hotel-schaeffer.com - 🌐 www.hotel-schaeffer.com
- Magasin BIO | **Magasin EKIBIO**
Z.A. La Boissonnette - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 32 73 69**
✉ magasin.bio@ekibio.fr
- Magasin de producteurs | **A 2 pas des Champs**
569 Rue Centrale - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 32 30 01**
- Maraîcher et horticulteur | **Fanget Frédéric**
1037 Route de Peaugres - Maze - 07340 Peyraud - ☎ **04 75 32 51 53**
- Restaurant | **Daddy Cool**
293, Rue Prés Château - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 67 30 17**
✉ contact@restaurant-daddycool.fr
- Bar Restaurant | **La Remise 109**
40 Route de la Remise - 07340 Félines - ☎ **04 75 34 82 22**
✉ la.remise.109@gmail.com
- Restaurant | **Restaurant La Blache**
1549 Route du Châtelet - 07340 Félines - ☎ **04 75 32 82 88**
- Traiteur | **Nicolas Chatron Traiteur**
Domaine de Montanet - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 32 56 39**
✉ contact@nicolaschatron-traiteur.fr
- Vigneron | **Domaine Si le Vin**
229, Rue Prés Château - 07340 Peaugres - ☎ **06 61 52 17 81**
✉ sylvain.badel@wanadoo.fr

● ARTISANAT

- Charpente | **Desrieux Sylvain**
07340 Peaugres - ☎ **04 75 33 51 93 / 06 60 97 51 89**
✉ desrieux07@gmail.fr
- Charpente - Menuiserie | **A.O.C.M Annonay Ossature**
68 Rue Rhin et Danube - 07100 Annonay - ☎ **04 75 67 04 27 / 04 75 67 05 05**
- Menuiserie | **Bellevegue**
Z.I. Le Flacher - 07340 Félines - ☎ **04 75 34 83 14**
✉ sarlbellevegue@orange.fr Charpente
- Électricité | **Cri Elec**
34 Chemin du mouchet - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 33 53 78 / 06 85 22 99 04**
✉ cri.elec07@gmail.com
- Électricité | **Gabet Électricité Générale**
La Chaux - 07340 Peaugres - ☎ **06 16 93 61 11**
- Électricité | **Grenot Jean SA**
79, Allée de Beauregard - 07100 Annonay - ☎ **04 75 67 61 55**
✉ sav-grenot@jgrenot.fr
- Électricité | **Volozan Electricité**
200, Impasse de Grasset - 07340 Andance - ☎ **04 75 32 10 49**
✉ volozan.electricite@orange.fr
- Électricité, chauffage, énergies renouvelables | **CIME - ACE**
Z.I. Le Flacher - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 67 31 35**
✉ contact@cime-ace.fr
- Maçonnerie | **SMG Construction**
RN 82, Lachaud Nord - 07100 Annonay - ☎ **04 75 67 67 25**

- Maçonnerie | **Façades Ardéchoises**
78 Avenue Rhin et Danube - 07100 Annonay - ☎ **06 03 34 21 23**
✉ facadisik@free.fr
- Maçonnerie | **Girard Roland Maçonnerie**
Z.A. Massas-Chantecaille - 07100 Boulieu-lès-Annonay - ☎ **04 75 33 05 94**
✉ ets.girard@orange.f
- Maçonnerie | **MGM Michaël Guilhot Maçonnerie**
41 Route de la Soie - La Maze - 07340 Vinzieux - ☎ **04 75 67 08 62 / 06 70 47 29 50** - ✉ mick.guilhot@orange.fr
- Maçonnerie - Charpente | **Traynard Sassolas**
7 Rue du Château d'Eau - 38150 Roussillon - ☎ **04 74 86 40 73**
✉ bts@orange.fr
- Menuiserie | **MHV Menuiserie du Haut Vivarais**
14 Avenue Daniel Mercier - 07100 Annonay - ☎ **04 75 67 96 96**
- Menuiserie et Ébénisterie | **Bargues Pierre**
60, Z.A. la Boissonnette - 07340 Peaugres - ☎ **06 51 06 83 59**
✉ pierre@bargues.eu
- Plâtrerie - peinture | **Denis Mazet**
81, Allée de Beauregard - 07100 Annonay - ☎ **04 75 33 01 68**
- Plomberie - Chauffage | **Grange & Fils**
Z.A. Le Flacher - 07340 Félines - ☎ **04 75 34 83 47**
✉ contact@grange07.fr
- Plombier et Électricité | **G-ZET**
41, Route de Savas - 07340 Peaugres - ☎ **06 77 36 78 20**
✉ g-zet@orange.fr
- Sellerie - Maroquinerie | **Sellerie Grand**
Z.A. Les Gravières - 42520 Saint-Pierre-de-Bœuf - ☎ **06 66 82 73 06**
✉ sellerie.grand@gmail.com
- Serrurerie, ferronnerie, chaudronnerie | **Muret Métal Concept**
190 Route de Cormes - 07290 Ardoix - ☎ **04 75 34 42 34 / 06 67 08 29 17**
✉ sarlmuret@orange.fr
- Taille de pierre | **Fauriat Gilles**
Atelier, Site de Grosberty - 07100 Annonay - ☎ **06 63 53 51 48**

● HÉBERGEMENT VACANCES

- Chambres d'Hôtes | **La Palisse - M. Mme MOREL**
804 Route de Cheval - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 67 08 37 / 06 03 34 97 19**
✉ inforesa@lapalisse-peaugres.com
- Gîte | **La Ferme de Gurin**
Gurin - 07340 Peaugres - ☎ **07 45 32 25 56**
- Gîte | **Le Gîte de Tante Jeanne**
28 Rue Prés Château - 07340 Peaugres - ☎ **06 63 25 38 62**
✉ pasquionkarine_karine@bbox.fr

● IMMOBILIER

- Location et accession à la propriété | **ADIS**
26 Allée de la Guinguette - 07200 Aubenas - ☎ **04 75 87 81 34**
✉ adis@gie-adis.fr

● LOISIRS

- Parc animalier | **Safari Parc**
D 821 - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 33 00 32**
safari@safari-peaugres.com

● SANTÉ RÉÉDUCATION SOCIAL

- Action sociale | **ESAT du Haut Vivarais**
863 Route de Chomotte - 07100 Roiffieux - ☎ **04 75 33 79 20**
✉ commercial-esathv@adapei07.fr
- Ergothérapeute | **Roumeas Lydiane**
51 Rue de l'Égalité - 07340 Peaugres - ☎ **07 63 48 81 50**
✉ ergo.roumeas@gmail.com
- Kinésithérapeute | **Cabinet de Kinésithérapie**
76 rue de l'Égalité - Les Chanterelles - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 34 86 56**
✉ marthouret@bbox.fr

soutenir nos partenaires en leur offrant ces deux pages.

● SERVICE

- Agence de Communication | **Com' Vous Êtes**
5 Rue du Prés Château - 07340 Peaugres - ☎ **06 89 34 97 82**
✉ christelle@comvousetes.fr
- Agence Immobilière | **Habitat Dauphinois**
10 Bd de la République - 07100 Annonay - ☎ **04 75 33 82 82**
- Architecture | **Atelier d'Yvours**
40 Route du Châtelet - 07340 Félines - ☎ **04 75 33 45 53**
✉ atelier.yvours@orange.fr
- Assurance - Banque | **Groupama**
931 Route de Lyon - 07430 Davézieux - ☎ **04 75 33 30 38**
- Coiffure | **Annick Coiffure**
7 Les Chanterelles - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 34 87 86**
- Commerce et réparation de Motocycles | **Safari Moto**
539 Rue Centrale - 07340 Peaugres - ☎ **04 82 79 80 25**
- Conseil comptable juridique | **Gallo & Associés**
219 Rue des Pins - 07430 Davézieux - ☎ **04 75 69 28 50**
- Conseiller en investissement | **Foxium Conseil**
Bureau 1^{er} Étage mairie - 07340 Peaugres - ☎ **07 71 11 37 51**
✉ christophe.renard@foxium.fr
- Cosmétique Institut | **EKIBIO**
Z.A. La Boissonnette - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 32 73 69**
✉ magasin.bio@ekibio.fr
- Couture | **L'atelier de Cosette**
52 Avenue Helvétia - 07340 Serrières - ☎ **06 79 42 59 16**
- Couture | **YG Couture**
100 Route de la Besse - 07340 Peaugres - ☎ **06 37 08 60 44**
✉ yvettegeay07@gmail.com
- Diagnostic immobilier | **Desrumaux François**
1168 Route de la Fromentale - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 32 12 49 / 06 63 35 43 22** - ✉ fdesrumaux@wanadoo.fr
- Distribution d'eau | **SAUR**
18 avenue de la Gare - 07100 Annonay - ☎ **04 69 66 35 00**
- Déchets ménagers et industriels | **COVED**
Le Marlet R.N. 86 - 07340 Serrières - ☎ **04 75 67 58 92**
- Enseigne et impression numérique | **Nuances Publicitaires**
737 Route du Vivarais - 07430 Saint-Cyr - ☎ **04 75 67 57 28**
✉ nuances-publicitaires@wanadoo.fr
- Entretien d'espaces | **Boyer Roux**
PAE de Marenton - 07100 Annonay - ☎ **04 75 32 14 28**
- Équipements industriels | **CamaEro Equipement**
66 Route de Savas - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 67 13 00**
✉ camaero@orange.fr
- Fioul, carburants, bois chauffage, gaz | **Brossier Energies**
15 Avenue Rhin et Danube - 07103 Annonay - ☎ **04 75 69 32 30**
✉ contact@brossier.fr
- Géomètre - expert | **Arpenteurs**
140 Quai Jules Roche - 07340 Serrières - ☎ **04 75 34 06 96**
✉ Serrieres@arpenteurs.pro
- Géomètre - expert | **Julien Associés**
32 Avenue Daniel Mercier - 07100 Annonay - ☎ **04 75 33 04 10**
✉ julien.geometre@wanadoo.fr
- Imprimerie | **Alpha**
57 Z.A. La Boissonnette - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 67 01 53**
✉ contact@alpha-com.eu - Site : www.alpha-com.eu
- Ingénierie | **3D Ingenierie SAS**
232 RN 7 - 38150 Salaise suranne - ☎ **04 74 86 09 57**
✉ contact@3dingenierie.fr
- Ingénierie | **ATEC Bvf**
Avenue de la Gare - 07100 Annonay - ☎ **04 75 32 57 47**
✉ contact@atec-bvf.fr
- Luminaires | **Zénith Luminaires**
1717, Route de Lyon - 07430 Davézieux - ☎ **09 60 17 49 38**
✉ zenithluminaires07@orange.fr
- Machines Agricoles Motoculture | **Ets Berthaud**
Z.A. La Boissonnette - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 34 83 16**
✉ raphael.berthaud@wanadoo.fr
- Mécanique - Carrosserie | **CHL auto sport**
Z.A. La Boissonnette - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 67 82 01 / 06 79 93 75 23**
✉ patrice-chlsportho@orange.fr

- Mécanique - Carrosserie | **Garage de la Remise**
68 Route de la Remise - 07340 Félines - ☎ **04 75 34 84 28**
✉ garage.remise@orange.fr
- Papeterie | **Buro+ Annonay**
Z.I. La Lombardière - 07430 Davézieux - ☎ **04 75 69 20 20**
✉ buroplus-annonay@buroplus-ODE.fr
- Papeterie | **Neveu et Fils**
Z.I. La Lombardière - 07340 Davézieux - ☎ **04 75 33 42 20**
✉ neveuannonay@wanadoo.fr
- Pompes funèbres - Marbriers - Fleuristes | **Les Fils de Louis Gay**
31 Rue de la Croisette - 07100 Annonay / Serrières / Bourg Argental / Satillieu
☎ **04 75 33 11 33** - ✉ lesfilsdelg@lfdlg.fr
- Secrétaire indépendante | **Du Clic à la Souris**
30 Impasse Chante-Alouette - 07340 Bogy - ☎ **07 83 06 01 77**
✉ contact@duclicalasouris.fr
- Sonorisation et éclairage, studio d'enregistrement | **Solu'son**
5 Rue Prés Château - 07340 Peaugres - ☎ **06 83 11 74 83**
✉ emilien@soluson.fr
- Taxi Ambulance VSL | **Taxi Ambulance VSL Yves Laurent**
14 Rue St Prix Barou - 07100 Annonay - ☎ **04 75 67 00 00**
- Taxis | **Nord Ardèche Taxi**
36 Rue Sadi Carnot - 07100 Annonay - ☎ **04 75 34 10 10**
✉ contact@nordardechetaxis.fr
- Travaux Gaz Industrie - Agriculture - Collectivité | **FPS - Fluides Pétrole Services**
Z.A. La Boissonnette 07340 Peaugres - ☎ **04 75 32 53 01**
✉ contact@fps-solutions.com

● TRAVAUX - ENTRETIEN

- BTP | **Mounard TP**
291 Chemin du Rivet - 07100 Boulieu-lès-Annonay - ☎ **04 75 33 17 14**
✉ mounard.sarl@orange.fr
- BTP | **Moutot Génie Civil**
327 Rue Principale et Jarousset - 07340 Charnas - ☎ **04 75 33 82 02**
- BTP | **Briais BTP Aménagement**
1028 Route de Verlieux - 07340 Peaugres - ☎ **06 62 22 24 58**
- Constructeur de maisons Individuelles | **Les Maisons du Groupe**
PAE de Marenton - 07100 Annonay - ☎ **04 75 33 21 01**
✉ maisondu groupe@wanadoo.fr
- Débroussaillage | **TP Bruc Alain**
1117 Route de la Soie - 07340 Vinzieux - ☎ **04 75 32 51 29 / 06 08 24 18 42**
✉ alain.bruc@gmail.com
- Matériaux de construction | **BIO BAT**
Z.A. Le Rivet - 07100 Boulieu-lès-Annonay - ☎ **06 84 12 29 44**
✉ biobatpose@free.fr
- Paysagiste | **Christophe Courbon**
188 Avenue Ferdinand Janvier - 07100 Annonay - ☎ **04 75 67 08 54 / 06 11 09 23 87** - ✉ courbon-christophe@orange.fr
- Peintre en bâtiment | **Duranton Ludovic**
67 Route de Verlieux - 07340 Peaugres - ☎ **06 62 51 60 11**
✉ ludoduranton@yahoo.fr
- Serrurerie Métallerie Charpente métallique | **ERCM**
Chemin des Falcons - 07100 Annonay - ☎ **04 75 69 73 36**
✉ bureau@ercm.fr
- TP | **EURL Guion Patrick TP**
625, Route de Combalat - 07340 Félines - ☎ **04 75 32 53 56 / 06 64 98 12 06**
✉ guionpatricktp@orange.fr
- TP | **Rhône Alpes TP**
PAE de Marenton - 07106 Annonay - ☎ **04 75 33 05 35**
- TP | **Vial Alain**
116 RN - 82 Les Grands Prés - 07340 Peaugres - ☎ **04 75 34 86 45**
- Travaux Agricoles | **Veyre Eric**
42 Rue de Colombier - 07430 Colombier-le-Cardinal
☎ **04 75 67 32 33 / 06 21 05 74 82**
- Vente de matériaux | **Delmonico Dorel**
4 RD - 132 Lot.Ravicole - 26140 Andancette - ☎ **04 75 03 11 00**
✉ dd@deldo.net

SYNDICAT INTERCOMMUNAL ENFANCE ET JEUNESSE

Le Syndicat Intercommunal Enfance et Jeunesse regroupe les communes de Bogy, Brossainc, Charnas, Colombier-le-Cardinal, Félines, Limony, Peaugres, St-Jacques-d'Atticieux, Serrières et Vinzieux.

Il est chargé de la mise en place de l'organisation des services d'accueil des enfants pendant le temps libre (accueil des loisirs, service jeunesse...) à partir de leur scolarisation. Le Conseil syndical est composé de représentants délégués de chaque Municipalité.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Quelle politique pour la jeunesse ?

Je pouvais il y a quelques années, quelques mois, mesurer ma chance d'avoir participé à plusieurs projets menés par le SIEJ. Des expériences formatrices pour le citoyen et l'élu que je suis aujourd'hui. Elles ont forgé une de mes convictions : la politique menée par le SIEJ pour la jeunesse est une grande richesse de notre territoire.

Je ne peux commencer ce premier édito sans remercier Christophe GRENIER à qui je succède à la Présidence du Syndicat. Depuis plus de 10 ans, c'est lui qui l'a développé avec ambition et dévouement, et c'est un honneur pour moi de poursuivre son travail.

Aujourd'hui, le Syndicat Intercommunal Enfance et Jeunesse est l'entité qui regroupe 10 communes (Bogy, Brossainc, Charnas, Colombier le Cardinal, Félines, Limony, Peaugres, Saint-Jacques-D'Atticieux, Serrières, Vinzieux) qui ont choisi de travailler ensemble pour coordonner leurs actions en faveur de la jeunesse. Au sein du syndicat, travaillent trois personnes dévouées, Maxime GOUTAGNEUX, Abdelati KRIMOU et Myriam FOUASSIER ; qui le font vivre aussi bien auprès des jeunes que de l'administration, merci à vous.

Concrètement et en quelques mots, notre action porte principalement sur l'accompagnement des jeunes de 13 à 17 ans ; à la fois au quotidien (création et appropriation d'un local des jeunes à Peaugres), et dans des projets (rallye de la citoyenneté, échanges européens, fresque...). Nous travaillons dans la continuité des actions de l'Association Activités Loisirs qui accueille les enfants de 3 à 13 ans, et avec qui nous entretenons un lien étroit.

De gros défis et chantiers attendent aujourd'hui le syndicat. le premier enjeu est la communication Il est nécessaire aujourd'hui de développer cet axe pour que plus de jeunes et parents profitent des projets et de l'accueil de jeunes sur notre territoire. Le second enjeu est de trouver le bon équilibre entre le besoin d'un point d'attache que les jeunes peuvent s'approprier et la nécessité d'être présent dans nos actions sur les 10 communes membres.

Enfin, une chose est sûre, lier dans la jeunesse, loisirs et citoyenneté, est une grande richesse que je continuerai à développer.

Hugo BIOLLEY, Président

L'accueil de loisirs 3-10 ans association Activités Loisirs : Retour en photo



▲ Le 28 Février 2019 nous avons fêté le carnaval avec un défilé dans les rues de Peaugres avec nos amis de la crèche. L'après-midi, des ateliers ont été mis en place à la maison du temps libre.



▲ Les 6-10 ans ont préparé les décorations du repas des anciens ! une fierté pour eux et pour nous d'avoir un lien avec nos aînés.



▲ Cet été 2019 c'était la fête au centre ! Des structures gonflables ont été installées à l'entre 2 !



▲ Carnaval 2020 : Premier carnaval ouvert aux familles organisé sur Félines au centre de loisirs. Les familles pouvaient nous rejoindre à la salle des fêtes pour partager avec nous des ateliers maquillage, structures de ballon et parcours de motricité. Les préados ont animé un concours de just dance et ont préparé des barbabapas pour les gourmands.



▲ La dernière semaine d'Août, un mini camp de 3 jours a été organisé au Bessat ! 3 jours dans un cadre sublime, proche de la forêt. Pendant 3 jours nous avons œuvré pour retrouver le Dahu ! Quelle aventure riche en émotion !



▶ Depuis Septembre 2019, les veillées sont présentes sur chaque vacances pour les 6-10 ans ! Que ce soit en passerelle avec les 11-13 ans, ou juste pour eux ! un moyen d'avoir un moment privilégié !

L'accueil de loisirs 11-13 ans association Activités Loisirs :

Angie accueille les jeunes dès 11 ans les vacances scolaires et les samedis (réunions ou actions d'autofinancement).

En 2019-2020, en moyenne 50 jeunes ont fréquenté l'accueil de Loisirs. Au programme, sorties, jeux sportifs, musicaux, vidéo et grands jeux mais aussi veillées et nuitées.

Vacances février 2019 :

Camp hiver à St Front (Haute Loire) avec les 6-10 ans : Cani-rando, ski, luge, igloo. Mais aussi diverses sorties, découverte du géocaching et participation au carnaval

Vacances d'Avril 2019 :

Diverses sorties, découverte de la réalité virtuelle, journée sport, création vidéo

Vacances d'été 2019 :



Court séjour à st Front avec luge d'été et à la grande Motte. Mais aussi sorties baignades, rafting, roller et différentes activités sur le thème « ninja warrior ». Et des veillées : crêpes party et fondu au chocolat ! Jeux vidéo et grands jeux.

Février 2020 :

Sorties sportives, création de Cluedo pour les enfants de l'accueil de loisirs, participation à la journée carnaval, veillée et cuisine.

Été 2020 :

Sorties, délocalisation sur les différentes communes, veillée, jeux et découvertes nouveaux sports

Angie propose souvent à ses pré-ados l'activité « troc patate ». Ne soyez pas surpris si des jeunes viennent chez vous et vous demande d'échanger un objet contre un autre.

Projet camp itinérant en France :

15 jeunes travaillent depuis septembre 2018 sur ce projet, qui se réalisera en juin -juillet 2021, séjour reporté de 2020 à 2021 suite à la crise sanitaire. Ses 15 jeunes accompagnés par Angie réalisent de nombreuses actions (ventes sapins, chasse à l'œufs).Le projet vise à visiter 5 régions en France en 15 jours en mini bus.



Vacances octobre 2019 :

Projet autour du chien de traîneau : Immersion avec un musher et sa meute de husky sur deux jours. Et aussi création de la veillée d'halloween pour les enfants et parents de l'accueil de loisirs.



L'accompagnement des jeunes (à partir de 14 ans)

Depuis février 2019, Abdelati KRIMOU est employé par le SIEJ pour accompagner les jeunes des communes.

La mission de l'animateur s'articule autour de différents thèmes et notamment :

- la citoyenneté et l'animation locale
- l'élaboration de projets de départ en vacances et de loisirs
- l'élaboration de projets culturels ou sportifs.

Les objectifs des actions mises en place sont :

- de participer à la socialisation des jeunes et favoriser l'apprentissage d'une citoyenneté active
- d'accompagner et soutenir l'adolescent dans la construction de sa personnalité
- de favoriser l'ouverture au monde et aux autres.

Ainsi, Abdelati accueille les jeunes autour de temps conviviaux, propices à la rencontre, l'échange et élaboration de projet collectifs, dans un espace jeunes dédié à Peaugres ou dans différentes salles communales. Tous les jeunes, à partir de 14 ans peuvent solliciter Abdelati pour parler d'une envie de projet ou juste besoin de se retrouver avec d'autres jeunes. Vous pouvez le joindre au 06 69 54 62 35.



▲ Thé dansant à Peaugres
Rafting à Saint-Pierre-de-Bœuf ▶

▼ Nuit à Saint-Front dans le Mézenc



▲ Fabrication de mobilier ▲



▲ Aménagement de l'espace jeunes

Zoom sur un projet autour de la citoyenneté :

Du 28 octobre au 2 novembre, 15 jeunes du nord-Ardèche se sont rendus à Paris pour découvrir les institutions de la République et les monuments de la Capital. Une visite du Ministère des finances à Bercy a beaucoup appris aux jeunes sur le fonctionnement, mais aussi l'architecture et l'histoire d'un ministère « important, influent et redouté ». Au cours de cette semaine très dense, les jeunes ont aussi découvert les rouages de l'Assemblée Nationale et rencontré Michèle VICTORY, députée de l'Ardèche. L'objectif de ce projet est de permettre aux jeunes, dans le cadre d'un « Rallye citoyen », de rencontrer les élus et de forger leur propre conception de la citoyenneté. Les jeunes ressortent avec de



meilleures connaissances sur le fonctionnement des institutions. La prochaine étape se jouera à Bruxelles où le groupe va découvrir

le fonctionnement de l'Union Européenne. Ce projet est ouvert à tous les jeunes du territoire.

Être bénévole à l'AGIPE, c'est s'intéresser au quotidien de votre enfant ! Quand vous le laissez chez nounou ou à la crèche, que fait-il dans sa journée, qu'apprend-t-il, qui s'occupe de lui, qui rencontre-t-il ? etc.

Plus qu'un moyen de garde, la crèche ou l'assistant maternel sont un enjeu éducatif, votre relais pour accompagner votre enfant à grandir ! L'association a pour objet de **promouvoir toute action favorisant l'accueil de la petite enfance et de l'enfance à partir de l'âge de 2 mois**. Lieu de partage, de rencontres et d'échanges, l'AGIPE se veut ouverte sur l'extérieur. Depuis sa création, l'association travaille en collaboration avec les institutions et les élus locaux. La compétence «Petite-Enfance» étant gérée depuis janvier 2018 par Annonay Rhône Agglo, l'association oeuvre aujourd'hui au côté de nombreuses autres structures, sur un territoire élargi.

Aujourd'hui, l'association se compose principalement de parents utilisateurs des multi-accueils de Peaugres et de Serrières et d'assistantes maternelles des villages alentours. **Ensemble nous défendons nos valeurs et prenons des décisions fortes pour l'organisation de nos différents services, par exemple :**

- Embaucher une salariée pour préparer les repas des enfants accueillis en multi accueils avec des produits issus de l'AB et de circuits courts.
- Développer des temps d'accueils collectifs pour les assistantes maternelles sur tout le territoire...
- Soutenir nos équipes des multiaccueils pour qu'elles mènent des

projets ludiques et éducatifs avec nos enfants (signe avec moi, massage bébé, jardinage, lecture et élection du livre AAA intergénérationnel, etc.).

- Utiliser des couches fabriquées en France dans nos multiaccueils, et des produits naturels, faits maison pour l'entretien des locaux
- Opter pour le surendrement pour l'accueil d'enfant en situation de handicap.

Les commissions : L'association souhaite que chaque parent, grands-parents, assistant maternel ou toute personne qui s'intéresse à la petite enfance puisse apporter sa pierre «à l'édifice». Nous fonctionnons sur le principe de l'engagement bénévole : chacun participe en fonction de ses intérêts, du temps qu'il a à consacrer, de ses connaissances ou compétences. C'est le sens de notre association : l'adulte partage et s'investit dans le parcours éducatif de l'enfant.

Pour rester dynamique et répondre au plus près des attentes de chaque service, nous avons donc constitué des commissions de travail, où les bénévoles se réunissent régulièrement pour conduire le projet de l'association.

Vous avez des idées et envie de rejoindre l'AGIPE ? Rejoignez nous le **mardi 29 septembre à 20h à la Maison du Temps Libre de Peaugres pour notre Assemblée Générale annuelle**.

Et trouvez la commission qui vous correspond...

Contact : bureau@agipe.fr ou direction@agipe.fr

Site : www.agipe.fr



RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS « LES P'TITS CÂLINS »

**Un service libre et gratuit dédié aux familles et aux assistants maternels.
Des temps d'éveil, des permanences d'informations...**

**Un service dynamique, un service public engagé,
une commission qui recrute des parents !**

Cette année a été riche en formation continue, la professionnalisation des acteurs ayant concernée la moitié des assistants maternels du territoire. Une réflexion autour de l'accueil individuel a aussi été engagée.

En effet, sur 2018 le métier a connu un stress important avec des demandes de plus en plus atypiques ; et une moindre sollicitation avec la diminution des heures dans les contrats ; deux phénomènes qui sont donc venus impacter cet accueil familial.

Aussi l'Ardèche, avec l'ensemble des RAM, a décidé de tourner son regard sur cette profession.

Ainsi sur novembre ont été organisés :

- Une journée départementale de l'accueil individuel au Pouzin, un flyer pour faire connaître la définition de ce métier aujourd'hui, un article sur le blog de l'association écrit par « les nounous » avec témoignages de parents, des actions locales... Ont également été programmés en début d'année, un nouveau temps de lecture, un fil conducteur autour de la récupération, du cirque. Et toujours des sorties, conférences, spectacles en lien avec les partenaires et gestionnaires. Merci à eux !
- Depuis septembre un projet, autour de la thématique du jardin pédagogique, a été financé pour tous les services de l'AGIPE (association gestionnaire). Pour se faire, un appel à projet a été lancé par le biais

de la charte qualité du département. Une ligne conductrice a été définie, en lien avec le jardin et les diverses activités d'éveil : intervenants, sensibilisation à l'environnement, land art, peinture végétale... Ce projet autour du jardinage est venu compléter des liens déjà présents les années précédentes, notamment avec les résidents de l'EHPAD et le multi accueil.

Bien entendu, nous poursuivons nos partenariats et actions engagés depuis le départ en 2012 : lien avec les bibliothèques de Peaugres et Charnas, BB gym, conte, manifestations et temps festifs, projet piscine avec la crèche de Peaugres...

Les permanences, de plus en plus sollicitées par les parents employeurs : informations sur les aides pour employer une assistante maternelle ou garde à domicile, listes, déclaration pajemploi, démarches administratives...

Pour l'avenir, bientôt les 10 ans !

En chiffres :

- Plus de 65 assistantes maternelles agréées sur les 11 communes du champ d'actions du service, dont 15 sur Peaugres.
- Plus de 100 ateliers d'éveil/an.
- Un taux de couverture de plus de 81% sur l'ensemble des missions du RAM.

Merci à tous ceux qui s'investissent pour permettre au service de proposer et apporter des actions variées et de qualité, mais aussi de faire évoluer le projet au fur et à mesure des besoins.



LE MULTIACCUEIL L'ÎLOT CÂLIN

La structure a été créée le 4 septembre 2004 / Capacité d'accueil : 28 enfants
 Âge des enfants accueillis : de 2 mois ½ à 6 ans
 Type d'établissement : Multiaccueil / Crèche et halte garderie, accueil régulier et accueil occasionnel / Accueil d'enfants en situation de handicap

Un service dynamique, un public engagé, une commission qui recrute des parents !



En projet sur 2019 et 2020

Depuis le printemps 2019, un projet autour de la thématique du jardin pédagogique a été financé pour tous les services de l'AGIPE (association gestionnaire) grâce à un fort soutien de la Fondation EKIBIO et appel à projet charte qualité du département. Une ligne conductrice avec intervenants, sensibilisation à l'environnement, land art, peinture végétale, en lien avec le jardin et diverses activités d'éveil est partagée entre les services.

Sur le site de Peaugres, EKIBIO nous a soutenu dans la mise en place de bacs de jardinage en permaculture, sur le financement de réservoirs de récupération d'eau de pluie, et d'ateliers pédagogiques animé par un jardinier.

Le groupe de parents investis sur ce projet « de la graine à l'assiette » ont organisé une table ronde sur la thématique « Comment poussent nos enfants » avec présentation du projet jardin et de la cuisine circuit court et bio.

Sur le site de Serrières, la fondation EKIBIO a permis l'équipement d'une serre pour réaliser ses propres plants, d'outillage pour les petits et les grands, et de malles pédagogiques partagés avec du matériel d'observation des insectes etc..et beaucoup d'ouvrage sur le jardin pour les parents et d'album pour les enfants. Ces malles sont amenées à tourner sur les différents sites de l'AGIPE pour les équipes et les familles.

Bien entendu, nous poursuivons nos partenariats et actions engagés depuis l'ouverture (lien avec les bibliothèques de Peaugres, manifestations et temps festifs, projet piscine avec le RAM...).

Fil conducteur année 2019/2020 = La forêt

En privilégiant la pédagogie de la nature...

Projets passerelles : avec les écoles, en cours d'année avec les écoles de Peaugres, avec les 5 écoles du secteur au mois de juin lors d'une matinée d'adaptation partagée.

Avec l'ALSH : temps partagés réguliers jusqu'à juillet 2019 (2 rencontres/trimestre dans les locaux de l'ALSH pour découvrir les lieux, apprendre à connaître l'équipe d'animation, facilité la transition crèche - ALSH).

Projet intergénérationnel : avec l'EHPAD de Montalivet, rencontres régulières (2 fois/mois) avec un groupe de 5 résidents pour partager un atelier à la crèche (autour de la cuisine, de la musique, du jardin, de l'art plastique) avec sa traditionnelle chasse à l'oeuf dans les jardins de Montalivet et son pique-nique de l'été dans les jardins de la crèche.

Projet autour du livre :

- Bibliothèque de Peaugres : 1 fois / mois avec les assistantes maternelles du secteurs
- Lire et Faire lire : lecture sur site par une bénévole 2 fois/mois
- AAA : Election du livre de l'année par les familles (enfants et parents) parmi 6 albums sélectionnés en partenariat avec la bibliothèques et remise du prix Album Agipe Award trophée lors d'une cérémonie... cette année cela s'est déroulé à la fête de l'été... gagnant dévoilé lors d'un spectacle de kamishibai.
- Temps lectures collectifs et individuels ritualisés chaque jour...

Projet Jardin :

- Création d'un jardin pédagogique partagé avec 2 grands bacs surélevé en permaculture et des carrés au sol avec compostage (recyclage des déchets verts de la cuisine et des restes alimentaires)



- Plantation arbustes petits fruits rouges et arbres fruitiers
- Ateliers jardin hebdomadaire en saison avec les enfants, animé par un jardinier
- Fabrication hôtel à insectes et observations
- Le jardin source de créativité artistique : avec l'intervention d'une plasticienne et des ateliers de land art, fabrication de couleurs végétales...

Ateliers parent-enfant : Un des objectifs de l'îlot Câlin est de promouvoir et d'accompagner la parentalité, c'est pourquoi de nombreux ateliers parent- enfant ont été proposés aux familles. Ces ateliers permettent aux familles de passer un moment privilégié avec leur enfant. C'est aussi un moment d'échange et de partage avec l'équipe. Ils sont organisés en particulier lors de temps festifs : décoration de Noël, Carnaval, Fête de l'été.

Des ateliers à thèmes sont mis en place autour de la cuisine, des plantations ...

Des sorties culturelles : Participation au festival jeune public du TEC, invitation spectacle école

Des ballades : Dès que possible, au skate parc, à la boulangerie, dans le sentier pédagogique des senteurs...

Des parents mobilisés ...

Bourse aux vêtements, jouets et matériel de puériculture : au printemps et automne dont les bénéficiaires ont permis de financer l'arbre de Noël et des intervenants extérieurs pour l'ensemble des services.

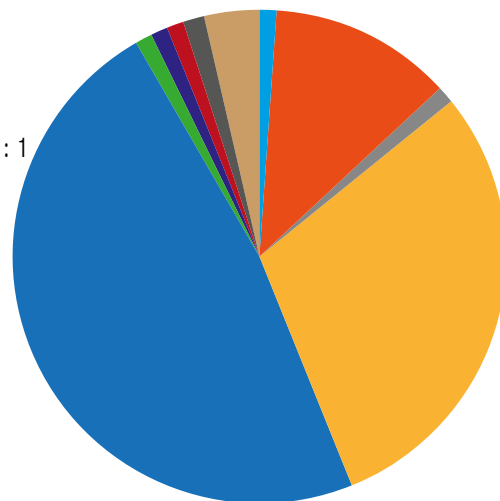
Commission « îlot Câlin » composée de parents utilisateurs du service, ces administrateurs élus lors de l'AG de l'AGIPE sont les gestionnaires du service. Un membre de cette commission représente l'îlot câlin au réunion de bureau et peut ainsi faire le lien avec les différents autres services.

L'année 2019 en quelques chiffres c'est :

- Une amplitude d'ouverture de **11h00** par jour de 7h30 à 18h30,
- **222** jours d'ouverture soit **50 640** heures réalisées et **53 500** heures facturées,
- Un taux de fréquentation de **86.38 %**
- Un taux de facturation de **105,65 %**,
- **79** familles accueillies, **84** enfants dont **69** en accueil régulier ou modulable et 15 en accueil occasionnel.

Provenance des familles

Annonay : 1
 Charnas : 10
 Colombier le Cardinal : 1
 Félines : 25
 Peaugres : 40
 Peyraud : 1
 Saint Désirat : 1
 Vernosc : 1
 Villevoacance : 1
 Vinzieux : 3



- | | | |
|---|---|---|
| ■ Annonay | ■ Félines | ■ Saint Désirat |
| ■ Charnas | ■ Peaugres | ■ Vernosc |
| ■ Colombier le Cardinal | ■ Peyraud | ■ Villevoacance |
| | | ■ Vinzieux |

Merci à tous ceux qui s'investissent pour permettre au service d'apporter des actions variées et de qualité et de faire évoluer le projet au fur et à mesure des besoins.

ESPACE PARENTAL



Espace Parental « l'île des Parents »

Un service gratuit et ouvert à toutes les familles du territoire.

L'espace parental favorise l'itinérance des ateliers parents-enfants sur le territoire, et propose différentes actions dans le but d'accompagner et soutenir la fonction parentale.

Cette année, l'association a pu ouvrir la formation « Signe avec Moi » aux parents et futurs parents, sous forme d'ateliers en petits groupes. L'utilisation des signes, issues de la Langue des Signes Française, avec bébé va permettre aux enfants, n'ayant pas encore acquis le langage, de disposer rapidement d'un large vocabulaire pour s'exprimer et ainsi favoriser la communication parent-enfant, dès le plus jeune âge. Le service a également pu mettre en place une exposition itinérante sur la sensibilisation à l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux. « Fais pas ci, fais pas ça » est un projet artistique et intergénérationnel sous forme de 13 photographies, mettant en scène des seniors témoignant de façon humoristique et décalés sur les bons usages d'internet. Ainsi les élèves de cours moyen de l'école de Charnas, Peaugres et Félines ont pu en profiter et être accompagnés par Jean-Claude BONDAZ, médiateur numérique à l'initiative du projet. En dehors des formations, des conférences et soirées/débats sur différentes thématiques parentales, l'Espace Parental propose des ateliers parents-enfants certains samedis matins en itinérance, principalement sur les communes de Peaugres, Félines, et Serrières : BB Gym, massage bébé, portage écharpe, matinée jeux de société... Ces ateliers permettent des temps de rencontre et d'échange des

parents entre eux, mais aussi avec des professionnels, ce autour d'une collation (café, jus de fruit). C'est aussi le moyen d'observer votre enfant dans un autre cadre et de partager ce moment avec lui en dehors de la maison. Concernant les projets à venir, la commission parentalité souhaiterait développer des temps et des espaces conviviaux une à deux fois dans l'année sous la forme d'« apéros des parents » afin d'accueillir les nouvelles familles du territoire et favoriser la rencontre et l'échange.



Bien sûr, nous espérons pouvoir reprogrammer rapidement la « Journée Jeu » organisée chaque année en partenariat avec l'accueil de loisirs « L'île au Soleil », le service jeunesse, l'ensemble des services de l'AGIPE, ainsi que nos partenaires associatifs tels que 2 Tartes 1 Pion ou encore les bibliothèques.

● COMMÉMORATIONS ●

11 NOVEMBRE 2019 : Exposition salle Saint Jacques
L'histoire du monument aux morts



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE
*avec la participation des enfants de la classe de
 Christine Brieu, de l'école des Champs fleuris*

**1919-2019
 LE MONUMENT
 AUX MORTS
 A 100 ANS !**



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Compte-tenu du confinement lié à la crise sanitaire, le nombre de participants à la cérémonie du 8 Mai commémorant le 75^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, était limité. Elle a donc été diffusée en facebook live.

● A L'HONNEUR ●

LÉO VALLET EMBAUCHÉ CHEZ APPLE MAPS

Dès réception de son permis de travail aux Etats-Unis, le jeune Peaugrois sera embauché par Apple Maps comme Product designer... après deux stages en Californie chez le géant de l'informatique. Nous l'avons contacté.



Comment s'est déroulé votre stage de fin d'études chez Apple ?

J'ai commencé mon stage chez Apple le 18 mars 2019 en Californie, à Sunnyvale. Ayant fait mes études à Epitech, mon rôle était de participer au développement de l'application Plan que tous les utilisateurs Apple ont sur leurs produits (iPhone, iPad, Mac, Apple Watch). J'ai eu l'occasion de travailler sur de nouvelles fonctionnalités mais aussi sur l'amélioration de l'application en général. Pendant un stage chez Apple, on doit aussi travailler sur un projet de plus grande envergure. Je ne peux pas parler du sujet sur lequel j'ai travaillé car celui-ci n'a pas encore été annoncé publiquement. Pendant le stage,

que j'ai terminé le 13 septembre, j'ai eu l'occasion de rencontrer beaucoup de stagiaires de toutes nationalités. C'est une expérience culturelle que peu d'entreprises dans le monde sont capables d'offrir. Parmi tous les étudiants, il y avait six ou sept Français. Apple emploie environ 1000 stagiaires chaque été.

Travailler chez Apple peut être stressant car il faut faire ses preuves pour espérer obtenir une offre d'emploi à la fin du stage. L'ambiance de travail dans mon équipe était très agréable. Durant ces six mois je n'avais pas vraiment l'impression d'aller travailler. Certaines équipes sont différentes et demandent beaucoup plus de travail : certains stagiaires travaillaient même durant le week-end. Pas moi, ce qui m'a donné le temps de profiter de mes week-ends pour voyager un peu.

Quelles sont les suites de votre expérience chez Apple ?

Pendant mon premier stage, mon manager m'a posé la question : Qu'est-ce que tu veux faire après ton stage ?

Je lui ai répondu que je souhaiterais faire un autre stage mais dans le design. Pendant mes études à Epitech, j'ai eu l'occasion de travailler sur plusieurs applications mobiles. Quand on crée une application, la première étape est de créer le design de cette application. Je me suis rendu compte que j'aimais cette partie bien plus que le développement même de l'application. Mon manager

m'a mis en contact avec l'équipe de design d'Apple Maps. J'ai ensuite eu l'occasion de passer un entretien qui fût un succès et c'est comme cela que j'ai obtenu un deuxième stage de six mois chez Apple. Mon nouveau stage a commencé le 30 septembre 2019 et s'est terminé le 6 mars 2020.

Le stage en design était très différent du premier, avec beaucoup plus de créativité et des enjeux différents. En gros, je suis passé du développeur qui code une fonctionnalité créée par l'équipe de design au designer qui réfléchit au futur court et long terme d'Apple Maps et qui crée le design de nouvelles fonctionnalités.

Durant mon deuxième stage, mon manager m'a fait une offre que je ne pouvais refuser. Je suis actuellement en attente de mon permis de travail pour pouvoir commencer un temps plein chez Apple en tant que Product Designer pour Apple Maps

Avez-vous d'autres projets ou d'autres orientations professionnelles en Californie ou ailleurs ?

Pour le moment je n'ai pas d'autres projets ou orientations professionnelles en tête. Je suis plus que ravi par le chemin parcouru chez Apple et aux Etats-Unis. Je suis impatient de recevoir mon permis de travail pour pouvoir enfin commencer à travailler. Je suis actuellement à Los Angeles, en « quarantaine » depuis mars.



ETIENNE PHILIPPE - DIX MOIS AUX PHILIPPINES

Dans le cadre d'un échange organisé par le Rotary Club, le jeune peaugrois, Etienne PHILIPPE, a séjourné dix mois aux Philippines. D'août 2018 à mai 2019, il a été accueilli, successivement, au sein de deux familles où il a partagé leur quotidien. Dire qu'il est revenu changé serait un euphémisme, car tout est différent. Etienne a pu mesurer le fossé qui existe entre une partie de la population, très aisée, et les pauvres, logés dans les bidonvilles. Il a pu nouer des relations amicales fortes avec d'autres jeunes européens rencontrés là-bas.

Vendredi 6 décembre 2019, à l'initiative de la bibliothèque, Etienne avait accepté de partager ses souvenirs et son expérience au

cours d'une soirée. Un moment d'échanges, très intéressant et fort apprécié par le public présent.



● A L'HONNEUR ●

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Samedi 28 Septembre



CHL FREINÉ DANS SON ÉLAN VICTORIEUX

Sur la zone d'activités de la Boissonnette, l'atelier de préparation et de location de véhicules de compétition est silencieux depuis la mi-mars et le confinement sanitaire. « Pour CHL Sport Auto et ses douze salariés, la situation est difficile », commentait en juin le directeur du site, Patrice Pochon car « Pas de compétition signifie pas d'activité et pas de chiffre d'affaires. Heureusement, les mesures de l'Etat ont permis jusqu'alors de sauvegarder l'effectif... ».

La saison 2020 avait pourtant débuté sur les chapeaux de roues pour l'écurie peaugroise du patron Maxime Lecureux, avec la victoire de Yoann Bonato et sa Citroën C3 dans la première manche du championnat de France des rallyes, au Touquet.

Les rallyes devraient reprendre début août avec le rallye du Trieves (38) auquel participera Yoann Bonato, puis s'enchaîner tous les week-ends si la situation sanitaire le permet.



Yoann Bonato a débuté la saison 2020 par une belle victoire au Touquet dans la première manche du championnat de France.



Da Cunha et Durand, vainqueurs de la finale de la Coupe de France 2020.

En 2019, malgré trois manches victorieuses, le leader de CHL Yoann Bonato, par ailleurs moniteur de ski des Deux-Alpes, n'a pu remporter un troisième titre consécutif de champion de France, devancé par Yohan Rossel. Pour autant CHL Sport Auto a de nouveau décroché le titre de champion de France des écuries, ainsi que le Championnat de France Junior avec Hugo Margaillan et le Trophée Michelin avec Cédric Robert.

CHL Sport Auto qui est spécialisée dans la préparation et l'entretien de véhicules de rallye, de course de côte, de VHC (véhicules historique) propose aussi une dizaine de véhicules à la location, des Peugeot 208 et Citroën C3 notamment. De plus, les compétences de pointe de l'entreprise sont également sollicitées par le groupe Peugeot SA pour tester des innovations technologiques.

● A L'HONNEUR ●

AUORE VERCASSON VIT UN BEAU RÊVE EN ANTARCTIQUE

Pendant un an la jeune Peaugroise Aurore Vercasson, qui a appris le métier de boulanger-pâtissier au CFA d'Annonay, travaille sur la base scientifique Dumont-d'Urville en Antarctique. Depuis la banquise, elle raconte sa vie loin du monde et des siens.



La jeune Peaugroise vit un beau rêve, près du pôle Sud.

Peux-tu nous raconter une journée type à la base ?

Je commence à 5h30 ou 6h à faire le pain pour le repas du midi. Puis je m'attaque aux gâteaux et aux préparations pour certains desserts de la semaine. De temps en temps je fais aussi les croissants, pains au chocolat, pains aux raisins, chaussons aux pommes, brioches ainsi que les goûters et le pain de mie. Pour les anniversaires je me surpasse. Quand le cuisinier est de repos j'ai le repas à réchauffer. A midi je mange avec tout le monde. Après le repas je joue souvent au billard avec les autres ou je papote. L'après-midi j'ai du temps libre et je me repose. Chaque soir une activité est proposée : cours de météo, cinéma avec pop-corn, jeux vidéo, jeux de société. Le samedi c'est souvent soirée musique, danse et papotage au bar.

Comment occupes-tu tes temps libres ?

On peut facilement s'occuper. Je pratique la boxe et la course à pied. J'ai la possibilité d'aller voir les manchots et les oiseaux que nous avons ici. J'aide les scientifiques les après-midi et pendant mes jours de repos. Parfois, quand il fait beau, on part la journée randonner sur la banquise. En juin le soleil n'est visible que de 11h à 13h. Nous perdons 10 mn de soleil par jour, mais cet été, nous aurons 24h de soleil. J'aide aussi à peindre les murs, à faire l'inventaire, j'assiste les électriciens, je réponds aux mails, je skype et téléphone à des proches.

Combien de personnes sont actuellement à la base ?

Peux-tu nous dire sur quels sujets travaillent les scientifiques en ce moment ?

En campagne d'été, d'octobre à fin février, nous sommes environ 80 personnes sur la base. En hiver, de mars à octobre, nous ne sommes plus que 24. Cinq programmes scientifiques sont en cours, dont deux sur les animaux.

- L'un porte sur les manchots : enregistrement du chant en période des amours, photos, comptage. Les scientifiques ramassent des œufs congelés pour les analyser. En fin d'hiver ils pucent des bébés manchots empereurs avant leur départ en mer ;
- Un autre programme porte sur les oiseaux et les phoques ;
- L'air aussi est analysé, notamment la quantité de soufre produite par les phytoplanctons, ainsi que la neige : 48 piquets sont placés en H entre la base et le continent permettant de mesurer la neige qui tombe en Antarctique et de connaître l'évolution du glacier ;
- Le programme Lidar, grâce à un laser vert dirigé vers le ciel durant la nuit, permet d'étudier la composition des nuages ;
- Le programme Sismo récolte les données de variation de la terre et peut prévenir de l'arrivée d'un séisme. La base française étudie encore le champ magnétique terrestre.

Parle-nous de la faune, du paysage, de la météo ?

Nous vivons entourés de manchots adélie pendant l'été et de manchots empereurs l'hiver ; mais aussi de six espèces d'oiseaux : skua, pétrel des neiges, pétrel géants, océanite, damier du cap et flumard. Nous apercevons aussi des phoques de Weddell. En hiver, tous migrent et les manchots empereurs arrivent.

Pas de verdure, ici tout est blanc ou bleu. Quelques fois on peut voir du marron mais cela vient plutôt des excréments des manchots ! En été la base est entourée par la mer, et en hiver par la banquise. De nombreuses îles nous entourent.

La météo n'est pas si horrible qu'on pourrait le penser. Les températures en été sont positives, entre 0°C et 10°C, et en hiver elles oscillent entre +2°C et -25°C. Bien sûr le ressenti n'est pas le même par grand vent... L'air est très sec ici, donc nous n'avons pas souvent froid. On essuie quand même des tempêtes de vent, pouvant aller jusqu'à 190km/h, et de fréquentes chutes de neige qui nous obligent à pelleter.

Est-ce dur de vivre dans une toute petite communauté, loin de tout et de ta famille ?

Honnêtement, c'est génial de vivre en petite communauté. Ce n'est pas facile tous les jours car on peut vite s'énerver pour un rien, mais tout le monde fait des efforts. Pour la famille, cela dépend des jours. Parfois ma famille et mes amis me manquent beaucoup, mais je suis tellement occupée et heureuse d'être là que j'ai peu le temps d'y penser. Et tout ce qui est magasins, bars, boîtes de nuit, réseaux sociaux... ne me manque pas trop. Et puis c'est cool car comme ça je ne dépense pas ! Par contre avoir été si loin pour la naissance de mon cousin, en février, m'a un peu chagriné.



Aurore Vercasson prépare pain et pâtisseries pour les scientifiques de la base Dumont d'Urville, en Antarctique.

Est-ce que vous suivez l'actualité à la télé, à la radio ?

Nous n'avons ni la télé, ni la radio ici. Mais si on le désire on a accès au journal tous les jours. Donc on peut suivre l'actualité en France. Mais la plupart des personnes sont ici pour couper avec le reste du monde et profiter au maximum de cet environnement. Moi la première.

Qu'ambitionnes-tu de faire à ton retour ?

Retrouver ma famille, m'acheter une voiture vu que j'ai vendu la mienne avant de partir. Après je compte toujours travailler en pâtisserie, mon métier de base. J'espère que cette expérience en Antarctique m'ouvrira la porte de bonnes boutiques. Je veux aussi acheter un cheval avec les sous que j'ai pu me faire ici.

● A L'HONNEUR ●

NATHAN PETIT ENTRETIEN SON RÊVE PARALYMPIQUE

Malvoyant du fait d'une maladie génétique survenue il y a 7 ans de cela, alors qu'il en avait 15, Nathan a réussi à réinventer son judo avec son handicap. « **J'aime le judo car c'est un sport de combat avec de l'opposition, où l'on doit se surpasser et ne compter que sur soi** ». Il a donc su transformer sa déficience visuelle et se dépasser en atteignant le haut niveau. « **Ce problème de vue m'a permis d'intégrer l'équipe de France para-judo et c'est à partir de ce moment que j'ai commencé à rêver des jeux paralympiques. C'est une grosse difficulté que j'ai due surmonter, mais ça m'a permis d'ouvrir des portes que je n'aurais pas pu ouvrir si je n'avais pas eu ce problème. Je me projette sur l'avenir** ».



Dernier tournoi de préparation fin février 2019 à Tbilisi en Géorgie ou Nathan fini 2ème... avant le début de confinement...

En décembre 2019 il a décroché un partenariat avec La Française de Jeux, partenariat qui va l'accompagner jusqu'aux jeux de 2024. Mais même s'il excelle dans ce sport, il n'en oublie pas ses études, ayant intégré une école d'ingénieur.

Alors que Nathan avait en théorie décroché sa place pour les jeux paralympiques de 2020 à Tokyo, étant classé 1er mondial, et qu'il ne restait plus que deux compétitions de sélection (Angleterre en avril et Azerbaïdjan en mai), tout reste à refaire. En effet, l'état d'urgence sanitaire ayant été déclaré, imposant le confi-

nement et donc l'arrêt des entraînements sur le territoire national et des compétitions, la question du maintien des jeux était devenue de plus en plus prégnante. Aussi, l'annonce de leur report en 2021 ne fut pas une surprise. « **Tout allait dans ce sens et cela semblait nécessaire compte tenu du confinement de certaines nations et du manque de préparation des athlètes ne nous mettant pas sur le même pied d'égalité, sans parler du risque sanitaire pour les athlètes et pour les spectateurs.** »

Concrètement, que cela change-t-il ? « **Le point positif est que cela va m'apporter un an de plus pour m'entraîner et arriver plus fort aux jeux de Tokyo** ».

Il faut savoir qu'actuellement aucune décision n'a été prise concernant la planification des prochaines compétitions. Il est de même pour le système de qualification en vue des jeux. Le classement des athlètes va-t-il être remis à zéro ? Va-t-on tenir compte des compétitions ayant déjà eu lieu ? C'est donc toute une organisation qu'il faut revoir.

Aussi depuis mi-mars Nathan est venu se confiner dans sa famille à Peaugres, toutes les conditions étant réunies pour pouvoir garder la forme car **la médaille reste son objectif**.

Lors de la 1ère phase de déconfinement, Nathan a pu participer à un stage de reprise réservé aux sportifs de haut niveau, stage au cours duquel seuls 5 athlètes handisports étaient conviés. Celui-ci s'est déroulé à Limoges du 19 au 25 mai et avait pour objectif la préparation physique en travaillant le cardio et le renforcement musculaire. Compte tenu des règles de distanciation sociale, impossible de reprendre les entraînements types et de travailler les techniques ; impossible également d'organiser un stage où en principe ce ne sont pas moins de 200 athlètes qui sont présents. En effet, le judo est un sport de combat où chaque judoka est à la fois un partenaire et un adversaire ; un sport de combat où l'on travaille le contrôle de soi et l'affrontement à la recherche de la perfection en améliorant et consolidant ses connaissances ; mais aussi un sport de complémentarité où, tout en poursuivant sa progression, le Judoka de haut niveau est à même de faire profiter de son expérience...

Le Judo : « Entraide et prospérité mutuelles » (JI TA YUWA KYOEI).



... entraînement à domicile durant le confinement.



Stage à Limoges : les 5 athlètes au centre entourés de 3 coaches.

● NOUVEAUX PROFESSIONNELS ●

BOSC ÉLAGAGE

Originaire de Peaugres, Florent Bosc a créé son entreprise « BOSC élagage » en juin 2019.

En 2014, il obtient un certificat de spécialisation dans la taille et soins aux arbres. Concrètement, il s'agit d'une formation au métier de grimpeur-élagueur qui permet de réaliser des opérations techniques de taille en hauteur, d'abattage ou de soins aux arbres.

Florent Bosc a d'abord travaillé dans la région en tant qu'élagueur, avant de partir enrichir son expérience en Australie pendant plus d'un an. C'est quelques mois après son retour qu'il a créé son entreprise dans laquelle il propose des services d'élagage et d'abattage de tout type d'arbres, de toutes hauteurs et avec des techniques adaptées, dans le respect du végétal et en tenant compte du cycle des saisons.

Vous pouvez le joindre

par téléphone au 06 87 51 05 17

ou par mail : bosc.elagage@gmail.com



REGROUPEMENT SANTÉ PARAMÉDICAL

L'offre santé s'enrichit



En effet, comme annoncé lors de l'édition 2019, une maison paramédicale a ouvert le 7 décembre 2019 au 222, allée de la Mûre et accueille une orthophoniste, Mme Sabine Rossi ; un infirmier libéral, M. Rémy Cellard ; une psychologue-psychothérapeute-psychanalyste, Mme Frédérique BETTON.

La structure compte 4 cabinets et attend un nouveau professionnel de santé...



ACHARD COUVERTURE ZINGUERIE

Depuis près de vingt ans Romain Achard grimpe sur les toits. Il s'est mis à son compte voici deux ans, comme couvreur zingueur. L'artisan peaugrois travaille sur le neuf et la rénovation, mais intervient aussi pour une petite fuite sur votre toiture ou vos chenaux.

Pour joindre Romain : 06 08 91 52 73

ou achardzinguerie@orange.fr



CANTON VIE ENSEMBLE



L'année 2019 a été marquée par le Salon des Professionnels de l'Association Canton Vie Ensemble* qui s'est tenu les 12 et 13 octobre à la salle l'Entre Deux à Peaugres/Félines.

1000 visiteurs sont venus rencontrer une trentaine d'exposants de divers secteurs d'activité. Ils ont pu ainsi profiter des animations qui étaient proposées :

- Jeu d'enquête, Jeu de piste,
- Mini-studio d'enregistrement,
- Démonstrations de massages, de coiffure, d'impression 3D et d'onglerie, de cours collectifs de sport/fitness,
- Atelier de couture, Réalisation en sucre,

- Mini-concert, majorettes,
- Tombola des Professionnels,
- Photobooth.

Les enfants ont également pu s'amuser autour de jeux gonflables, de jeux en bois, d'une fresque participative et de tours en calèche. Le thème du salon était de sensibiliser les visiteurs aux commerces et services de proximité. Cet événement, fort apprécié par les habitants et soutenu par les collectivités locales (Annonay Rhône Agglo et les communes du territoire), a permis de rassembler les professionnels du territoire autour d'une manifestation commune qui mettait leur savoir-faire en valeur.

Pour 2020, un site internet est en cours d'élaboration. L'objectif est de mettre en avant chaque professionnel afin que leurs activités soient bien identifiées. Ce site permettra également d'accéder à un annuaire par métiers. Des actions en lien avec l'environnement vont être menées :

- Comment éviter de polluer ?
- Quelles actions mener pour protéger la planète ?
- Comment chaque adhérent envisage sa gestion des déchets ? ...

Les derniers événements auront redonné pendant quelques temps une place de choix aux commerces de proximité (au moins pour l'alimentaire). Et c'est une des missions principales de notre association que de valoriser et préserver tous ces services. Nous espérons que les habitants de chaque commune garderont ces habitudes.

Président de l'Union : Emilien BUFFA

06.83.11.74.83 (Emilien) ou
07.83.06.01.77 (Yolande PEYRET)

36 Place de l'Eglise - 07340 PEUGRES

www.cantonviensemble.fr

** Canton Vie Ensemble réunit 28 artisans, commerçants, professions libérales de 11 communes nord-ardéchoises : Bogy, Brossainc, Charnas, Colombier-le-Cardinal, Félines, Limony, Peaugres, St-Désirat, St-Jacques-d'Atticieux, Serrières, Vinzieux.*



AGILITY CLUB ANNONAY : Apprentissage de l'éducation canine



Depuis plus de 30 ans, l'ACA (Agility Club Annonay) propose à ses adhérents de les accompagner de manière ludique dans l'apprentissage de l'éducation canine.

Depuis l'école du chiot jusqu'à l'éducation des chiens adultes sur plusieurs niveaux, les éducateurs bénévoles de l'ACA adoptent des méthodes positives et naturelles pour aider maîtres et chiens à développer un lien de confiance. L'école du chiot ouvre ses portes aux plus jeunes pour des activités basées principalement sur la socialisation. L'éducation permettra ensuite de renforcer les bases et d'aller un peu plus loin en demandant au

chien de se montrer plus à l'écoute, y compris dans des situations difficiles. Au plus haut niveau d'éducation, les cours deviennent très ludiques pour offrir aux maîtres et à leurs chiens un moment de travail dans la complicité. Enfin, les membres de l'ACA participent régulièrement à des concours d'agility et enseignent cette discipline aux adhérents avec trois cours qui distinguent les débutants des plus avancés.

Chaque année, l'ACA organise des événements à petite ou grande échelle pour partager des moments conviviaux avec ses adhérents (repas de fin d'année, goûter de Noël)

ou faire découvrir ses activités (démonstrations publiques). Le concours annuel d'agility de l'ACA marque un temps fort de la vie du club. Ce sont environ 200 participants qui se réunissent chaque année sous l'impulsion de l'ACA, venus de France et d'ailleurs, pour concourir sur des parcours conçus par des juges français et internationaux.

Toujours à l'écoute de ses adhérents, l'ACA met tout en œuvre pour leur proposer des services sur mesure, depuis l'achat de matériel plus adéquat jusqu'à la réorganisation des cours en fonction des diverses demandes. Les éducateurs proposent des activités correspondant aux besoins de chaque maître, et en accord avec les spécificités de chaque chien. L'association accueille les maîtres venant d'adopter un chiot aussi bien que les maîtres souhaitant faire travailler des chiens adultes. Il s'agit de l'un des deux seuls clubs du bassin annonéen à être agréés par la Société Centrale Canine.

PEAUGRINFORMATIQUE

L'accès à tous aux nouvelles technologies sur un plateau



Peaugrinformatique est une association qui a pour but de permettre à tous l'accès aux nouvelles technologies. Le club est ouvert à toute personne intéressée par l'informatique ou l'une de ses applications, de la néophyte à la plus expérimentée et ce, sans distinction du lieu de résidence.

Les cours ont lieu le lundi et le mardi à l'espace Saint-Martin. Cette salle est mise gracieusement à notre disposition par la mairie et bénéficie de l'accès à internet en haut débit.

Les ateliers sont destinés aux personnes souhaitant apprendre les bases de l'informatique, le maniement d'un ordinateur, la navigation sur internet, le courrier électronique, l'utilisation d'un traitement de texte ou d'un tableur. Par ailleurs, ils peuvent être intéressants pour les personnes ayant déjà des acquis en informatique mais souhaitant se perfectionner dans certains domaines.

Si vous êtes intéressés par cette activité, veuillez prendre contact avec la présidente, Nicole Randon, au 04 75 34 85 88

peaugrinformatique@gmail.com / nicole.randon@wanadoo.fr

Composition du bureau :

Vice- président : Christian Jurdic

Trésorière : Yolande Veyre

Trésorier-adjoint : Alain Bruno

Secrétaire : Annie-France Dormant

Secrétaire-adjointe : Liliane Pirat

COMITE DES FÊTES

Le comité des fêtes toujours très actif



Le comité des fêtes peut compter sur ses quinze membres pour animer le village.

En mars 2019, les rythmes celtiques du groupe Triskeelt ont fait danser à l'Entre 2, dans une excellente ambiance

et sur une musique de qualité.

Au cœur du village s'est déroulée, pour la deuxième année, la Fête médiévale. Au menu : cochon à la broche ! Sur la place, des combats à l'épée, des baladins, des travaux de forge, des fabrications artisanales d'autrefois ont séduit une foule importante venue malgré la canicule. Points d'eau et brumisateurs ont été particulièrement appréciés. Les exposants et artisans étaient plus nombreux qu'en 2018. Les Goliards de Bramefan ont assuré l'ambiance musicale.

Le mois de décembre a été l'occasion de deux événements incontournables : le téléthon nouvelle formule a permis de récolter 750 euros. Sur la place du marché, autour de la buvette se sont vendues caillettes et saucisses. Trois associations ont apporté leur contribution : Les Baladins avec des animations autour du Père Noël, l'APEL des Tamaris avec des jeux et des ventes de décorations, le groupe de Brigitte Vast avec démonstration et initiation de danses.

Le réveillon du 31 décembre est organisé une année sur deux. La soirée affichait complet. Le repas préparé par Nicolas Chatron et l'ambiance assurée par le groupe Osmose de Boulieu ont contribué à la réussite de cette nuit du nouvel an.

Particuliers, nous vous rappelons que nous prêtons du matériel pour vos fêtes.

Contact : Bernard Chareyre au 04 75 34 89 73 ou 07 69 28 38 14.



2 TARTES 1 PION

L'association qui vous sert les jeux sur un plateau

2Tartes1Pion, c'est l'opportunité à tout âge de s'amuser autour du jeu de société dit « moderne », tout en se régaland des spécialités culinaires réalisées par les membres.

Situés à Peaugres et rayonnant sur une trentaine de kilomètres, nous nous adressons aussi bien aux familles et aux enfants qu'aux joueurs occasionnels et aux véritables passionnés, grâce à un programme de rencontres ludiques adapté à tous les profils de joueurs. Plus de 2000 nouveaux jeux sont édités chaque année. Ce sont ces jeux que 2Tartes1Pion propose de vous faire découvrir afin de promouvoir la culture ludique. Venez sans craintes, nous vous expliquons les règles.

Nous avons des jeux pour tous les goûts (ambiance, stratégie, coopération, énigmes & déduction, conquête, etc.) et pour tous les âges, car ce que nous aimons le plus c'est voir rassemblés autour d'une même table petits et grands, joueurs occasionnels et

joueurs passionnés, de 3 à 122 ans.

Venez vous initier aux plaisirs du jeu de société dans une ambiance que nous vous garantissons conviviale. Vous passerez à coup sûr de bons moments !

Par contre, vous ne ferez pas fortune avec nous car les jeux d'argent sont proscrits.

Sous couvert de ce que nous permettra la situation sanitaire (Covid-19), voici notre programme annuel :

- En période hivernale d'octobre à avril : le 1^{er} dimanche du mois de 14h à 18h, venez partager un après-midi en famille autour des jeux de société spécialisés enfants et familles. Ouvert à tous à partir de 2 ans, entrée gratuite, goûter sur place (0.50 € la part).
- Toute l'année (sur adhésion) :
 - le 3^{ème} samedi du mois de 18h à minuit autour de jeux pour tous âges et de bons p'tits plats partagés. A partir de 3 ans.

- Tous les vendredis soir pour les joueurs passionnés qui n'ont pas peur de s'attaquer à des parties de plus de 2h sur des jeux de niveau expert. A partir de 14 ans.

Programme et inscriptions :
www.facebook.com/2tartes1pion/

• Ponctuellement, lors d'événements ludiques organisés en partenariat avec L'espace parental, l'AGIPE, ou l'école de musique de Boulieu.

Contactez-nous, inscrivez-vous à notre newsletter mensuelle, et suivez nos activités :

via Facebook <https://www.facebook.com/2tartes1pion/>

via notre site et newsletter : <http://2tartes1pion.yo.fr/>

par mail : 2tartes1pion@gmail.com

Bureau de l'association 2Tartes1Pion :
Joëlle Fargeaud présidente, Anthony Dearo trésorier, Florian Plomb secrétaire.

LA CLEF DES CHATS

Depuis 2007 notre association s'occupe de la stérilisation des chats des rues. Il n'existe aucun autre moyen pour limiter la prolifération féline. Ces animaux errants vivent dans de mauvaises conditions et cela est dû au manque de civisme de citoyens peu responsables.

La stérilisation évite l'arrivée de tous ces chatons nés dans la rue, souvent malades, souffrant et dérangeant par leur nombre et leur recherche de nourriture.

Depuis 2007 date de sa création, l'association s'est occupée seule de 109 chats sur la commune de Peaugres. En 2019 avec l'aide financière de La Fondation Bardot et celle de la Commune de Peaugres 10 chats ont pu être stérilisés avant d'être relâchés sur leur lieu de vie et d'être ainsi devenus des

animaux protégés en tant que chats libres. Quelques communes (Anneyron, Annonay, Sarras, Sablons...) se sentant concernées par le sujet ont passé des partenariats avec l'association pour des campagnes de stérilisations et tatouages suite à l'article 211-27 du code Rural.

Du 1^{er} juin 2007 au 31 décembre 2019, notre association a géré 2814 chats et 3 chiens et ce sans refuge. L'Association ne reçoit aucune subvention et ne vit que de dons et adhésions.



Elle compte tout de même 194 adhérents provenant de différentes communes.

Président : G. Minodier
Siège Social : Artruc - 72, Chemin des Pâturas 07340 Peaugres
Tél : 06.59.45.14.11 - 04.75.34.87.95 - 04.75.33.37.85

www.laclefdeschats.fr
contact@laclefdeschats.fr
et clefdeschats@gmail.com
Facebook : Laclef Deschats

LE SAFARI PRODUIT DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE



Le parking d'ombrières produit l'équivalent de la production électrique annuelle de 3000 personnes.

Depuis avril, le Safari de Peaugres est le premier parc zoologique français à produire de l'électricité verte et locale grâce à 4 690 panneaux photovoltaïques installés en ombrières sur les 650 places de parking. Le parc animalier produit désormais plus d'électricité qu'il n'en consomme. L'acteur de la conservation des espèces animales et de la biodiversité

confirme ainsi son engagement éco-responsable. Le parking d'ombrières procure de l'ombre aux visiteurs et produit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 3 000 personnes. Le projet porté par Reden Solar avait vocation à associer les habitants du territoire dans son financement. La collecte en ligne a été un véritable succès : 32 éco-épargnants ont permis de collecter le maximum attendu, soit 80 000 €. Chacun a ainsi pu participer à la transition énergétique en investissant dans un projet d'énergie renouvelable, tout en bénéficiant des retombées économiques d'une production locale et décarbonée.

Nouveau, la baie des otaries

Après la fermeture imposée par la pandémie, le parc animalier a rouvert totalement le 2 juin. Pour éviter les regroupements, il n'y a pas de rendez-vous avec les soigneurs. Dans

les serres, au labyrinthe des miroirs et au restaurant, le masque est obligatoire en ce début d'été. Le Safari a profité de la rénovation du bassin des otaries de Californie pour offrir à ses cinq pensionnaires une nouvelle aire de jeux baptisée la baie des otaries.

Autre nouveauté, et non des moindres, le **Safari Splash**, une aire de jeux aquatiques, dynamique, sans profondeur d'eau, ouverte à toute la famille ! 600 m² de jeux d'eau multi-sensoriels pour barboter, s'arroser ou simplement se rafraîchir. Lors de votre visite, vous découvrirez les jeunes animaux nés récemment à Peaugres : loups arctiques, zèbre, ours, addax, guépards ...

Tarif réduit pour les Peaugrois

Comme les années passées, le pass annuel reste à tarif préférentiel pour les habitants de Peaugres, Colombier-le-Cardinal et Saint-Cyr. Profitez-en !

CONSCRITS



Une année particulière pour les conscrits

Les Conscrits 2001-2002 n'ont pas eu l'occasion de faire la traditionnelle vogue du 1er mai du fait de la situation sanitaire.

Actuellement une réflexion est menée entre l'association des Conscrits et la mairie pour voir comment organiser des manifestations et se retrouver face à cette épisode inédit qui perdure !

COMITÉ FNACA PEAUGRES-BOGY COLOMBIER LE CARDINAL

Le comité de PEAUGRES participe régulièrement aux diverses réunions de secteur. Sur le village, les cérémonies du 19 Mars, du 8 Mai et du 11 novembre sont toujours au programme.

Président : Henri PERRIER - 04 75 34 83 55

Trésorier : Louis Alléon - 04 75 34 86 66

Secrétaire : Christian Exertier - 04 75 34 82 38



PAROISSE ST CHRISTOPHE



Bienvenue parmi nous au père Jean-Michel Gounon

L'évêque de Viviers, Monseigneur Jean-Louis Balsa, a publié les nouvelles nominations de prêtres. Le père Jean-Michel Gounon quitte Saint-Agrève pour rejoindre la paroisse de Saint Christophe-lès-Annonay.

Il résidera à Peaugres. Des travaux de rafraîchissement seront effectués au presbytère afin de l'accueillir dans les meilleures conditions. Le contexte lié au Covid 19 a quelque peu différé son arrivée à Peaugres. Son installation au presbytère est prévue le 28 juillet.



Maison paroissiale :

21 place des Anciens combattants - 07430 Davézieux

04 75 34 79 45 - paroisse-stchristophe@orange.fr

Permanences d'accueil :

Le mardi et le mercredi de 17h à 19h ; le jeudi de 9h à 11h ; le vendredi de 14h à 16h.

Rejoignez-nous :

Sur Facebook : paroisses Sainte Claire d'Annonay-Vocance et Saint Christophe lès Annonay

Page internet : ardeche.catholique.fr/saint-christophe-annonay



Bibliothèque Communale LE CLOS DU LECTEUR



La bibliothèque communale est gérée par l'association « Le clos du lecteur ». Elle est installée à l'espace Saint Martin.

En 2019, la bibliothèque, en quelques chiffres, c'est :

- Une équipe de **25 bénévoles** qui tout au long de l'année s'investit pour promouvoir la lecture auprès de toutes les générations
- **172 familles** adhérentes (15 % des foyers peaugrois)
- **155 permanences et 300 heures** d'ouverture au public
- Plus de **100 heures**, pour accueillir les enfants des deux écoles de Peaugres, de la crèche « **l'ilot câlin** », du Relais d'Assistant Maternel « **Les petits câlins** » et ceux du Centre de loisirs « **L'île au soleil** »
- **12 598 livres empruntés** dont **7 676** par les enfants
- **8 000 ouvrages papier** sont disponibles : plus de 5 000 appartenant à la bibliothèque de Peaugres, les autres ouvrages sont mis en dépôt par la B.D.A. (Bibliothèque Départementale de l'Ardèche) et échangés, plusieurs fois dans l'année
- **371 ouvrages sont venus compléter le fond propre** de la bibliothèque (**189 achetés et le reste en don**)
- **L'offre numérique** sur le portail : lecture.ardeche.fr permet d'accéder à plus de **1 000 titres de revues, 2 700 livres numériques, 220 000 documentaires** mais aussi aux sélections musicales de la B.D.A. (se renseigner lors des permanences)...

En 2020, la bibliothèque, c'est et ce sera :

- Tout d'abord, une nouvelle disposition avec du **meuble et**

du matériel informatique nouveaux, installés seulement quelques jours avant le confinement.

- Un **pré-catalogage** des ouvrages appartenant à la bibliothèque est en cours. Il sera fusionné avec celui des bibliothèques du secteur afin de disposer d'un **catalogue commun** consultable prochainement.
- En septembre, un **nouveau logiciel informatique** devrait faciliter la gestion des prêts et des retours des livres ainsi que le travail des bénévoles.

Malheureusement, en 2020, le Covid 19 est passé par là et a interrompu quelques temps les projets : Pas de printemps des écrivains, plus d'animation et de soirée à thème, fini les rencontres avec les enfants et les écoliers, plus d'ouverture au public, bénévoles confinés...

En attendant, une reprise dans des conditions plus conviviales, une version « Drive » de prêt et d'échange de livres a été mise en place. Un inventaire des ouvrages disponibles a été envoyé à chaque adhérent et un protocole précis a été établi dans le respect des consignes sanitaires.

Le Clos du lecteur : mode d'emploi

- **Adhésion à l'association** : 12 € par famille et par an
- **Prêt des livres** : il est gratuit et chaque membre de la famille peut emprunter trois livres
- **Durée du prêt** : Trois semaines
- **Horaires d'ouverture** : Lundi de 16 h 30 à 18 h 30 - Mercredi de 14 h 00 à 16 h 00 et samedi de 10 h 00 à 12 h 00.
- **Adresse** : 342 rue centrale « espace Saint Martin »
- **Téléphone** : 04 75 67 13 41
- **Courriel** : lecloddulecteur@gmail.com
- **Site Internet** : <http://lecloddulecteur.wordpress.com>

Le bureau est composé :

Président : Guy Sérayet

Vice-présidente : Liliane Pirat

Secrétaire : Marie-Chantal Fanget

Trésorière : Christiane Jurdic

Autres membres : Danielle Alibert, Josiane Aouragh, Henriette et Jean-Paul Bert, Luc Burger, Monique Caillet, Valérie Duclos, Renée Fauriat, Françoise Goin, Agnès Konowalski, Denise Margier, Marie-Claire Martin, Claudette Méteil, Jeanine Miolon, Jean-Louis Persello, Nicole Randon, Geneviève Rozier, Michèle Roux, Noëlle Sassolas, Annie Souveton et Odile Tavenard.

SCRAPANDCO

L'association Scrapandco se réunit 2 fois par mois pour promouvoir le loisir créatif en réalisant des ateliers de scrap principalement mais aussi des projets home déco, cartonnage ou carterie. La tendance est au DIY (do it yourself) ce qui veut dire «le tout fait main» ; ça tombe bien car nous faisons la part belle à des mini albums ou des pages de scrapbooking pour mettre en valeur les photos de famille ou souvenirs de vacances. Nous nous réunissons dans une salle derrière la mairie et nous vous attendons pour nous rejoindre lors de nos rendez-vous créatifs.

Bureau de l'association :

Présidente : Corinne Gelin Defélix / Trésorière : Christiane Perrand

Nous organisons également chaque année le marché de Noël de la commune et il se tiendra, sauf imprévu, le dernier dimanche de novembre à la salle de l'Entre 2.

Contact 06.24.26.31.87 ou scrapandco@live.fr

Ouverture des inscriptions dès la mi-août à l'adresse mail indiquée au-dessus.

THÉÂTRE LES BALADINS

Distraire - Amuser - Aider

L'activité théâtre existe à Peaugres depuis le début du XXe siècle. Elle porte le nom de Baladins depuis 1984.

Comédies burlesques et vaudevilles sont les thèmes choisis par la troupe de théâtre amateur de Peaugres. En 2020, les acteurs ont joué une pièce de Pascale Valentini-Daniel : 14 juillet à la maison de retraite. Le public, toujours nombreux, qui vient chaque année applaudir ces facéties contribue à l'aide apportée, sous forme de dons, à des associations s'occupant de personnes fragiles ou s'investissant auprès de la jeunesse. Les bénéficiaires ont été cette année : Force de vivre, La Ligue contre le cancer, Les amis de Madagascar, Activités Loisirs ainsi que L'AFR pour les cours de théâtre Ados.

Les Baladins donnent dix représentations chaque année à la Maison du Temps Libre, généralement en février et mars. Les dates sont communiquées en début d'année sur Facebook, internet ainsi que sur le site de la mairie, par voie de presse et d'affichage dans les commerces locaux.

La vente de billets se fait dans les commerces de proximité. Pour la saison 2020 : Proxi Peaugres, Total Félines, et Arcada Davézieux. La troupe ne se déplace pas, hormis pour offrir son spectacle à une ou plusieurs maisons de retraite des environs.

Elle a aussi le plaisir d'être aux côtés du Comité des fêtes comme lors des Fêtes médiévales où la troupe a fait revivre les lavandières d'antan et du Téléthon où les enfants ont remis de jolis dessins au Père Noël et à ses lutins.

Le Comité des fêtes lui apporte une aide précieuse par le prêt et l'installation d'un podium sur lequel la troupe monte son décor. Belle solidarité entre associations d'un même village !

Le décor change chaque année. Toute l'équipe d'acteurs et de bénévoles gère alors le montage, la décoration propre à la pièce choisie, la sonorisation et les éclairages.



La recherche des textes se fait dès l'été pour un début de répétition en septembre. Le choix de la pièce et la mise en scène sont collégiaux.

La troupe est ouverte à tous les amateurs de théâtre, acteurs débutants ou non (se faire connaître avant la distribution des rôles) et à tous ceux qui ont envie de participer : souffleur, photographe, caméraman, mise en place du décor, peinture, sonorisation, éclairage, couture ...

Mail : theatrelesbaladins@gmail.com

Facebook : [theatre les baladins peaugres](https://www.facebook.com/theatrelesbaladinspeaugres)

Site internet : <https://theatrelesbaladins.weebly.com/>

Bureau :

Présidente : Denise Rullière : 06 76 99 42 38,

Secrétaire : Dany Persello 07 87 28 81 40,

Secrétaire adjointe : Josy Badel,

Trésorier : Daniel Cabecas,

Trésorière adjointe : Florence Ribeyron.

MEMOIRE ET PATRIMOINE DE PEAUGRES

Un premier livre sur l'histoire du village



Nous étions prêts pour sa sortie, prévue samedi 21 mars pour le 11^{ème} printemps des écrivains, organisé par la bibliothèque Le Clos du Lecteur.

Prêts car le travail des membres de

l'association a donné corps au livre *Si Peaugres m'était conté...* Autour de six épisodes, vous trouverez une partie de l'histoire du village. Depuis plus de deux ans, l'association était installée dans l'ancienne cure, mise gracieusement à disposition par la municipalité. Lieu éminemment patrimonial, ce fut sans aucun doute un élément essentiel pour l'écriture de ce livre. Avec en ce lieu le retour prochain d'un prêtre, l'association Mémoire et Patrimoine est désormais accueillie dans une salle de la mairie.

Les membres de l'association continuent de se réunir et de travailler sur les nombreux documents qui restent à exploiter. Matière pour un deuxième livre ?

Vente du livre à la bibliothèque aux heures d'ouvertures au public.

Renseignement par téléphone : 06 60 10 67 77 - par mail : mpp07340@gmail.com



QUELQUES P'ARTS...

Quelques p'Arts...
Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public

Le Temps fort Septembre 2019



LOS ÉCLOPS DANÇARÈS « LES SABOTS QUI DANSENT »

LES SABOTS CLAQUENT ET RESSONNENT DANS LA GROTTÉ

C'est une première et c'est merveilleux... Et c'est pour le lancement du téléthon le 12 Octobre 2019 à l'aven d'Orgnac.

Le 22 décembre, c'est une manifestation à Villevoence, partagée avec nos amis de la danse en ligne au profit du téléthon toujours.

Et comme le groupe folklorique c'est une grande famille, c'est ensemble que nous avons fêté et chanté et dansé le mariage de la plus jeune Jennifer avec Thomas et les noces de diamant de François et Bernadette les plus anciens... Beaucoup de bonheur à partager !...Et ça ne s'arrêtera pas là puisque en 2021 le groupe soufflera ses 20 bougies. Participants et entraîneurs depuis la première heure seront conviés. Une belle journée en perspective.

Côté pratique : Les répétitions ont lieu le mercredi soir de 18 à 20 heures à la Maison du Temps Libre.

Les prestations sont à la demande et gratuites pour les maisons de retraite ; beaucoup ont dû être annulées « cause covid 19 ».

On accueille avec bonheur les nouveaux venus.



En raison du confinement, les répétitions ont été interrompues et nous espérons bien redémarrer dès que possible.

Pour tous renseignements contacter le président Mr COMBE Louis au 06 67 03 76 71 ou par mail louisetcolette@hotmail.fr

MES CHANTS COLLECTIF

Une belle aventure

Le Mes chants collectif avait pour objectif de rassembler quelques artistes, auteurs, compositeurs du secteur (Didier Ottin, Fred Charrier, Emilien Buffa, Têtard Ville).

L'éphémère association a organisé quatre Mes chants Festival, avec en 2019 un invité de marque, Frédéric Bobin. Emilien Buffa se

souvent : « Pendant deux ans nous avons formé les Férus de Ferrat, un spectacle qui rendait hommage à l'œuvre du poète ardéchois. Pendant trois ans nous avons organisé le concours de chant Les Coups de cœur de la chanson. » L'aventure artistique s'est hélas arrêtée cette année.





Le FC FÉLINES - SAINT-CYR - PEAUGRES continue de grandir

Depuis quelques années, le nombre de licenciés ne cesse d'augmenter, et les résultats sportifs, très satisfaisants obtenus ces dernières saisons dans toutes les catégories, nous encourage à améliorer la qualité de notre formation.

Nous accueillons les joueurs et joueuses à partir de 5 ans. Nous avons aussi une équipe sénior féminine qui grandit de saison en saison.

Nous avons la volonté de continuer à grandir, tout en développant les valeurs humaines essentielles, tels que le RESPECT, la SOLIDARITE et la CONVIVIALITE, sur les terrains comme en dehors.

Cette année nous mettons à l'honneur Océane RULLIERE qui a intégré le club d'ASSE et qui poursuivra cette aventure l'an prochain.

Mais aussi, nous nous réjouissons d'avoir 3 nouveaux arbitres, Yann MARTIN-GARIN, Théo SERRE et Esteban GRIS. Ils ont brillamment réussi leurs examens et depuis le début de saison, abordent les terrains d'une autre façon. Merci à eux de s'investir en tant qu'arbitre mais aussi joueur.



LES MEMBRES :

Président : Michel FILLATRAUD

Vice-Président : Romain MARKOVITCH

Secrétaire : Magali TRIMOUILLE

Trésorier : Mickaël JURDIT et Ludovic MICAL

Correspondant : Christophe LAURENSEN

Correspondant Jeune : Laurent JOHANNARD



LE CLUB REMERCIE

- Les bénévoles qui s'investissent toute la saison et même plus...
- Les sponsors sans lesquels rien ne serait possible
- Les 3 communes de Félines, St Cyr et Peaugres, pour leur soutien ainsi que les infrastructures mises à la disposition du club
- Les comités des fêtes des 3 communes



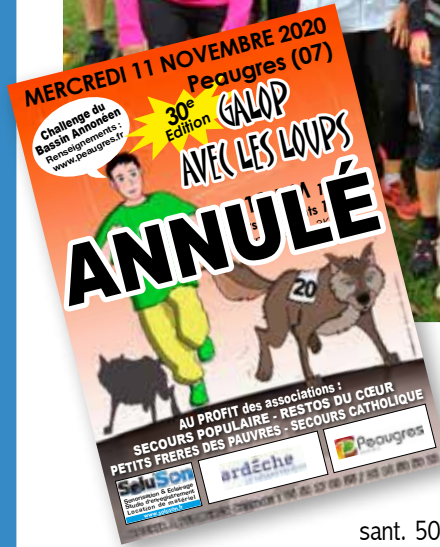
PEAUG'ROIS FUTSAL Sport loisir

Venez nous retrouver le vendredi soir de 19h à 21h pour pratiquer le futsal à L'Entre 2.

Les adultes novices ou confirmés sont les bienvenus pour passer un moment de sport loisir, sans compétition, dans une ambiance ludique et conviviale. Avis aux amateurs ! Nous serons très heureux de vous accueillir même pour une ou deux séances d'essai. Diverses activités sont organisées tout au long de l'année pour renforcer la cohésion des membres de l'association.



**Renseignements : Président : Jean Galera au 06 46 09 24 11 / Trésorier : Nicolas Bonnabe au 06 83 29 07 65 /
Secrétaire : Benjamin Roswadowski au 06 41 92 81 80 / Mail association : asso.peaugresfutsal@gmail.com**



La course à pied du 11 novembre 2019, Galop avec les loups, a connu son succès habituel et son bilan sportif est très satisfaisant. 503 coureurs adultes dont 168 femmes ainsi que 184 enfants ont pris le départ des différentes courses soit un total de 687 coureurs. A noter qu'une joëlette a parcouru l'intégralité des 11 km.

Merci à nos bénévoles ainsi qu'à nos partenaires et sponsors. Un grand merci encore à la centaine de bénévoles ayant aidé au bon déroulement de l'organisation. L'aide de toute personne membre d'une association ou non est toujours accueillie avec plaisir. Annonay Jogging Club et le Comité des Fêtes ont offert encore leur aide logistique. La municipalité, le Conseil Départemental de l'Ardèche ainsi que 120 partenaires et sponsors ont apporté leur aide et leur soutien. Tous doivent être remerciés.

6000 € reversés pour la bonne cause.

Un des buts de notre association étant de reverser les bénéfices à une bonne œuvre chaque année différente, le succès de la course du 11 novembre dernier a permis de verser **6000 €** (4X1500 €) à 4 associations qui œuvrent dans le domaine médical à savoir Cœur de Douceur, Vivre aux Eclats, Andar Ardèche-Drôme et Les Blouses Roses.



La 30^e édition reportée à 2021

A l'heure d'écrire ces lignes, et compte tenu des circonstances liées aux restrictions sanitaires Covid-19, nous avons pris la décision d'an-

nuler l'édition 2020 et de la reporter à 2021. Nous voulions que cette 30^e édition soit une fête mais les conditions ne sont pas réunies pour que cela en soit une.

Le maintien comportait de nombreuses incertitudes et aurait nécessité beaucoup de contraintes, de protocoles ou de difficultés. De plus, il n'était pas concevable de contacter nos 120 partenaires et sponsors pour la plupart en difficulté après cette crise sanitaire sans précédent. Nous allons verser, sur nos fonds propres, une avance aux quatre associations qui devaient être bénéficiaires et qui en ont fortement besoin cette année. Nous allons aussi envisager pour ce 11 novembre 2020 une autre action de solidarité, dont la formule est à définir. Ce délai supplémentaire nous permettra d'organiser sereinement en 2021 ce 30^e millésime et de continuer à structurer notre association pour que ce bel évènement sportif et solidaire perdure.

La course du 11 novembre 2021 (30^e édition) sera au profit des associations Secours Populaire, Restos du Cœur, Petits Frères des Pauvres et Secours Catholique.

Venez courir le dimanche matin.

Une séance de jogging collective est proposée chaque dimanche matin toute l'année. Rendez-vous à 9 h sur le parking des courts de tennis. Toutes les personnes intéressées sont bienvenues. Reprise dès que les conditions sanitaires le permettront.

Le bureau 2020 :

Président Christian Cros - 06 10 50 59 23
Vice-présidents Yves Rivory et Géraldine Gex,
Secrétaire Christelle Bégot,
Secrétaire adjointe Chantal Schultz,
Trésorier Guy Sauvageon,
Trésorier adjoint Alain Pays.

Membres : Christian Beigne, Jean-Paul Bert, Marie Noëlle Berthaud, Bernadette Buffa, Claude Clot, Olivier Fabregoul, Christelle Fauriat, Joël Gauthier, Françoise Gex, Michel Grenier, Corinne Jullien, Jean Pierre Kierzek, Gilles Lacroix, François Meyrand, Charly Mokthari, Jérôme Ogier, Daniel Pirat, Jacky Randon, René Vial.

DECOUVERTE ET NATURE

Envie de marcher, de découvrir la nature ?
Venez nous rejoindre



Vous aimez la marche ? Vous voulez la découvrir ? Le club Découverte et Nature vous propose de partir à la découverte des sentiers de randonnée.

Tout au long de l'année, vous pouvez découvrir notre groupe avec deux randonnées avant d'adhérer au club.

Notre association est affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre et elle est bénéficiaire de l'immatriculation Tourisme. A ce jour 98 adhérents partagent la même passion.

De septembre à juin, nous pratiquons la randonnée le lundi après-midi. Départ à 13h30 du parking de La Condamine pour le covoitu-

rage, ou directement au lieu du départ de la marche. Chaque dernier lundi du mois, une marche à la journée est proposée, avec repas tiré du sac.

Pour 2020, un séjour est actuellement prévu dans le Lot au Relais du Terrou, du 10 au 17 octobre. Des visites d'usines ou d'ateliers d'artisans sont également proposées au cours de la saison.

Le planning annuel est consultable et téléchargeable sur le site des associations de la mairie de Peaugres et sur notre site :

<http://www.decouverte-et-nature.org/>

Pour tout renseignement : Jean-Louis Millery au 04 75 34 84 17 ou Louise-Marie Perrot au 04 75 34 83 84

FORME ET SANTE GYM D'ENTRETIEN ET STRETCHING

Forme et santé propose deux types de cours de gymnastique pour adultes :

- La gymnastique d'entretien (ou renforcement musculaire) portant essentiellement sur le travail des articulations, la souplesse, la musculation et la coordination, en utilisant des supports tels que les gros ballons, les steps, les élastiques, les lests...
- Le stretching, une gym douce basée sur les étirements et la respiration.

Horaires des cours à l'Entre 2 : gymnastique d'entretien mardi de 8h45 à 9h45, stretching vendredi de 14h30 à 15h30.

Pour l'année 2019/2020, l'effectif était de 35 adhérentes.

L'animatrice diplômée, Simone Sauvignet, continue à suivre des formations durant l'été et nous fait profiter de ses nouveaux acquis qui contribuent à donner, chaque saison, une nouvelle dynamique aux cours.

Notre association était présente au dernier forum des associations.

Comme toutes les activités, nous avons dû interrompre les cours vendredi 13 mars pour une durée indéterminée. Afin de prolonger le travail entamé durant deux trimestres, l'animatrice continue, chaque semaine, à nous adresser, via internet, une nouvelle fiche des exercices à effectuer à la maison. Cela permet de maintenir une activité sportive. Nous la remercions pour cette initiative.



Au titre de dédommagement pour les cours non assurés, une ristourne sera appliquée sur la cotisation 2020/2021.

Nous espérons que la situation sanitaire permettra la reprise des activités de sport en salle à la rentrée de septembre.

**Contact : Michèle Exertier (présidente)
06 13 21 00 93 - mail : michris38@gmail.com**

TENNIS CLUB

Si vous voulez apprendre ou perfectionner votre tennis ou simplement jouer en famille ou entre amis dans une ambiance conviviale, vous êtes les bienvenus.

Cette année encore ce sont plus de 40 licenciés qui sont venus taper la balle.

Les cours de tennis (en extérieur ou intérieur en cas de pluie), les animations au cours de l'année, les rencontres de nos équipes jeunes et adultes viennent rythmer la vie du club.

Alors petits et grands, venez nous rejoindre sur les courts de tennis les jeudis à partir de 17 h. Allez sur notre page Facebook « Tennis club Peaugres » pour connaître nos actualités.



Pour tout renseignement, Christophe Farizon (président) au 06 83 51 90 49, ou Damien Bruchon (trésorier) ou Mylène Bonnet (secrétaire)

TEAM SAM 07

Tous derrière Serge Rullière



La saison 2019 fut réussie pour l'équipage Rullière Serge et Crémillieu Agnès. La première matinée tripes et pieds de porc, fin janvier, fut un grand succès.

Cette année 2019 a tenu de belles promesses car Serge Rullière fut primé. Il termine 3^{ème} du championnat des pilotes VHC de la ligue Rhône-Alpes. Pour la première fois en 40 ans, Serge Rullière cède sa place de pilote de rallye à un ami et sponsor pour être ouvrier au rallye d'Annonay. Le copilote fut un ami qui, d'habitude, était à l'assistance.

En 2020, une nouvelle saison aurait dû démarrer. Mais comme beaucoup, elle s'arrêta à cause de l'épidémie de Covid19. Motivé comme jamais, tout le Team Sam ne se décourage pas et pense bien redémarrer une saison en 2021, en rallye, en course de caisses à savon et en trial.

En attendant, nous reprogrammons notre matinée tripes et pieds de porc dimanche 24 janvier 2021.

N'hésitez pas à nous contacter :
Président Serge Rullière
au 06 82 08 51 08
Mail : teamsam07.309@gmail.com



QI GONG

Pour la préparation mentale des sportifs



Le Qi Gong, discipline thérapeutique chinoise, allie postures, intention et respiration pour favoriser la circulation énergétique dans le corps entier et dénouer des blocages tant physiques qu'émotionnels.

Michel Lanotte, enseignant diplômé de médecine traditionnelle chinoise, propose un enseignement de cet art énergétique oriental adapté à notre esprit occidental.

Les cours se tiennent à la Maison du Temps Libre chaque lundi de 18h30 à 20h, à partir du 14 septembre 2020 conformément au calendrier scolaire.

La prochaine saison sera marquée par deux nouveautés :

Des ateliers supplémentaires à thème en salle et des éducatifs disponibles sur un onglet privatif du site de l'association, réservé aux adhérents.

Vous trouverez toutes les informations pratiques sur l'ensemble des activités en consultant le site de l'Association www.voieducalme.com

Composition du bureau :

Présidente : Marie-Claire Lanotte Dextrait, Secrétaire : Danièle Chabanol,
Secrétaire adjointe : Christine Loubaton, Trésorière : Amélie Valentin.

Courriel : asso.prem@orange.fr

N'hésitez pas à contacter Michel Lanotte au 04 75 33 51 86 ou 06 66 28 81 54

KUNG-FU SHAOLIN ET SELF DEFENSE :

Un art martial chinois

Rendu célèbre par Bruce Lee et plus récemment par Jet Li au cinéma, le kung-fu connaît en Occident un succès grandissant. Mais bien plus qu'un argument cinématographique, c'est avant tout un art martial chinois, créé il y a plus de 1500 ans.

La pratique du kung-fu permet de développer non seulement ses facultés physiques mais aussi mentales. La prise de conscience de son propre corps dans la réalisation d'actions complexes améliore l'aisance et développe l'activité sensorielle : confiance en soi, volonté, énergie, concentration, équilibre...

La pratique est ouverte à tout le monde, enfants /adultes hommes ou femmes. L'apprentissage est progressif et permet à chacun d'évoluer à son rythme et en toute sécurité.

Des cours d'essai gratuits sont proposés pour découvrir cette discipline à L'Entre 2.

En plus des cours de kung-fu et de self-défense l'association propose aux enfants des cours de chinois (lecture, calligraphie, écriture,...).

Pour les féminines, le self-défense apprend à réagir en cas d'agression verbale ou physique.

Le self-défense, comme tous les sports de combat, oblige à être plus sûr de soi.

Sur le plan sportif, le club a été deux fois champion du monde de kung-fu Sanda, 19 fois champion de France combat et technique et s'enorgueillit de 37 séjours à Shaolin. Chaque année le club reçoit



Kung Fu Self Défense Féminine

une délégation des moines du temple de Shaolin pour un échange culturel et sportif. Il sera représenté en octobre 2020 aux championnats du monde, en Russie.

Les cours sont donnés par un professeur ceinture noire 5ème dan et, pour le self-défense féminin, par Mme Barroso (tél. 06 70 41 11 96). Le président est Sylvain Dreyer.

Contact : 06 08 32 93 43

Mail : associaton.kung-fu-shaolin@wanadoo.fr

ARTS MARTIAUX CHINOIS

Découvrez le kung-fu

L'association a pour objectif de promouvoir la pratique du kung-fu et de ses valeurs qui sont le respect des autres et le dépassement de soi.

La maîtrise des taos (enchaînements de mouvements codifiés) ainsi que des enchaînements techniques Ji Ben Gong et de leurs applications permet d'accéder au niveau de ceinture supérieur.

La pratique du kung-fu est ouverte à tous, enfants à partir de 5 ans, adultes hommes ou femmes. L'apprentissage est progressif et permet à chacun d'évoluer à son rythme et en toute sécurité.

Notre club est affilié à la Fédération Française de Karaté.

Cette année, plusieurs stages ont été organisés en partenariat avec l'association Wushu Maclas : un stage Nunchaku à Peaugres et un stage enfant et combat à Maclas. Une rencontre parents-enfants a aussi été organisée.

D'autres stages prévus au printemps ont été annulés à cause du confinement.

Des cours d'essai gratuits sont proposés pour découvrir cet art martial.

Les cours sont assurés par des enseignants diplômés : Dominique Boulanger et Didier Turc.

Renseignements :

06 61 83 47 99 ou 06 62 72 55 13

kungfuannonaypeaug.wixsite.com/kung-fu



Stage enfants le 9 février 2020



Rencontre parents-enfants le 19 décembre 2019

HAUT VIVARAIS EQUESTRE Équitation de loisir

Haut Vivarais Equestre est une association qui réunit des meneurs et des cavaliers propriétaires d'équidés, du mulet au cheval de trait en passant par les ânes, les chevaux de selle...

Elle se situe à Peaugres mais certains de ses membres viennent des communes environnantes, jusque dans la Loire ou la Drôme !

Elle a vocation à organiser des randonnées et toute activité d'équitation de loisir (randonnées, stages, repas, balades...) pour ses adhérents.



Retrouvez l'association en ligne sur : <https://hautvivaraisequestre.wordpress.com/>

Envie de nous rejoindre mais un peu d'hésitation ? N'hésitez pas à nous contacter par mail et à tester l'ambiance : la première journée est gratuite ! **Contact : hve07@netcourrier.com**

GENERATION'S DANCE chacha, valse, rock, salsa...

Notre association Generation's Dance propose de la danse de société ou danse de salon.

Au fil de l'année vous découvrirez ou perfectionnerez : chacha, tango, paso doble, valse anglaise, valse viennoise, rock and roll, quick step, rumba, samba, salsa, madison, paloma bianca, etc...

Cette activité est animée par Claude Berry d'octobre à avril. Elle a lieu le jeudi soir de 20h30 à 22h30, à la Maison du Temps Libre. Cette année, l'association compte 42 danseurs (individuel ou en couple), dont une dizaine de débutants.

Avril, pour clore la saison, une soirée-repas dansant est organisée.

Si vous avez envie de nous rejoindre, venez assister à une ou deux soirées du jeudi, ainsi vous jugerez si notre activité correspond à votre attente. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le président de l'association : **Bruno Hernu au 04 75 67 32 04 ou 06 75 74 37 77** Ou les autres membres de l'association : **Véronique Hernu au 06 08 57 46 74, Michèle Gamon au 04 75 67 47 31, Georges Volozan au 04 75 34 82 26 ou 06 20 24 55 14.**



OPEN BIKES 07

Pour des balades en VTT

Ils sont sept copains : Jean-Luc Alléon, Philippe Blanc, Hubert Desgrand, Fred Geret, Claude Julien, Didier Noyaret et Marc Triolet qui partagent la passion du VTT nature.

Chaque dimanche à 9 h, ils se donnent rendez-vous au terrain de sport de Peaugres pour une sortie sur la matinée dans le Fayet ou vers Saint-Désirat, du côté du Ternay ou jusqu'au pied du Pilat. Certains ont adopté le VTT à assistance électrique.

Ils sont prêts à vous faire partager leur passion en pleine nature, sans esprit de compétition.

La randonnée organisée à l'automne a réuni 180 participants. Elle ne sera pas reconduite en 2020 mais reviendra sans doute en 2021.



Les Open bikes vous invitent à rouler avec eux.

Contact : Philippe Blanc - tél. 06 16 84 20 51 ou philippe-blanc0475@orange.fr

JUDO CLUB PEAGRES-FÉLINES

L'équipe enseignante s'étoffe

La crise sanitaire a marqué la saison 2019-2020. Nos pensées vont à toutes les familles touchées de près ou de loin par le Covid 19. Comme toutes les activités sportives, la saison de judo 2019-2020 a été annulée.

Une note d'optimisme, le club a le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'une nouvelle enseignante : Eva Delvingt. Sous le tutorat du directeur technique de l'UJR, Alain L'Herbette, Eva intègre l'équipe enseignante.

Née d'une famille de judokas de haut niveau, elle a commencé le judo à l'âge de 5 ans en région parisienne. A son arrivée sur Lyon en 2001, elle continue avec son oncle, puis elle s'inscrit dans le club fondé par Alain L'Herbette, l'Union Judo Rhône.

L'envie d'enseigner aux plus jeunes est en elle et c'est sur le tatami du club, en septembre dernier, quelle décide de venir, sous la bienveillance d'Alain, Christian, François, Victoria et Raphaël. Le club l'accompagne pour l'obtention du CQP MAM (certificat de qualification professionnelle moniteurs d'arts martiaux), en formation à Lyon et en alternance au sein de notre structure.

Pour la reprise de septembre 2020, nous respecterons les consignes de notre fédération, la Fédération Française de Judo et DA, et nous apporterons le plus grand soin à la sécurité des enfants et intervenants du club.

Le président du club : Yvan LARA



Section du Dojo Rhône Vivarais
N° affiliation FFJDA : XX84DA0230
Membre de l'Union Judo Rhône
Email : drvjudo@gmail.com
Tél. : 07.69.62.37.98
Site internet : www.drvjudo.com
Page Facebook : DRV- Dojo Rhône Vivarais
- Accueil | Facebook



Nous vous invitons dans nos cours tous les lundis à partir de 17 h, au dojo de l'Entre 2.

JUDO CLUB NORD ARDÈCHE

Président : Emerick Fort
Trésorière : Sandrine Lucien
Seretaire : Antoine Mattat
Membres : Jérôme Valla, Theo Gattet
Professeur : Christophe Fort
Mail : judofort@gmail.com
Tél. : 06 65 17 73 86 / 07 85 12 70 93/ 07 61 27 32 78
Facebook : judo Club Nord Ardèche

Sous la houlette de Christophe Fort, diplômé d'état, le judo Club Nord Ardèche qui a réuni ses deux sections de Peaugres et Felines au Dojo de l'entre2 depuis sa création, est affilié au comité Drôme Ardèche de judo.



Tous les vendredis soir le JCNA envahit les tatamis du dojo.
17h-18h enfants dès 4 ans.
18h-19h enfants jusqu'à Benjamin.
19h-21h judo et ju-jitsu ados adultes.

Le JCNA possède plusieurs commissaires sportifs qui évoluent au sein du comité Drôme Ardèche et sur la grande région Auvergne Rhône Alpes. Jérôme ayant eu la responsabilité des commissaires sur une des manifestations officielles du comité.

Nous sommes représentés au niveau départemental, régional jusqu'au demi-finale des championnats de France de judo.

- Olivia 1^{ère} en benjamine (Drôme Ardèche)
- Tylane 3^{ème} en minime
- Carla 3^{ème} en minime n'a pu disputer sa qualification au championnat de France suite aux événements
- Emma et Theo nous ont représenté au demi-finale des France juniors

En plus de sa présence comme commissaire Auvergne Rhône Alpes, Emma, qui a fait ses premiers pas sur les tatamis de Félines, a obtenu sa ceinture noire de bien belle manière. Merci à sa partenaire pour la partie technique et à tous les adhérents pour l'avoir encouragés jusqu'au bout.

Les cours reprendront dès septembre avec la prudence nécessaire et nous n'oublions pas bien sûr le passage de ceinture de cette saison écourtée.



LES GRANDES ÉPIDÉMIES QUI ONT MARQUÉ L'HISTOIRE

Dès l'Antiquité, les maladies ont décimé des populations entières, en quelques mois, voire quelques jours, déclenchant la peur des habitants face à un mal inconnu. De la peste d'Athènes apparue en 430 avant Jésus-Christ au COVID-19 actuel, je vous propose un petit retour sur les grandes épidémies qui ont marqué tristement l'histoire de l'Humanité. Travail réalisé, avec l'aide de documents d'archives et de différents articles consultés dans la presse ou sur Internet.

La peste d'Athènes (-430 à -426 avant J.C.)

Nous sommes au Ve siècle avant Jésus-Christ. La civilisation grecque est en pleine expansion sur le pourtour méditerranéen. Entre -430 et -426, une étrange maladie, caractérisée par des fièvres intenses, des diarrhées importantes, des rougeurs et des convulsions fait son apparition. Venue d'Ethiopie, elle frappa ensuite l'Egypte et la Libye puis arriva dans la cité grecque au moment du siège de la ville par Sparte, lors de la guerre du Péloponnèse. On estime qu'un tiers des habitants de la ville d'Athènes vit périr lors de cette épidémie. Cette dernière fut fatale à l'un des héros de la cité antique, le célèbre Périclès, stratège militaire et homme d'Etat. Ce fléau marquera le début du déclin de l'âge d'or athénien.

La peste noire (entre 1347 et 1352)

Après avoir sévi en Chine, la pandémie de peste noire arrive en 1346 en Asie centrale, A cette époque, le chef Mongol Djanisberg assiège le comptoir génois de Caffé en Crimée. Son armée est décimée par cette infection bubonique. Il est contraint de lever le siège par manque d'effectif. Les Génois reprennent leur commerce et répandent l'infection sur le pourtour méditerranéen au fil de leurs escales : Constantinople, Messine, Gênes, Venise, Marseille... En janvier 1348, la maladie gagne Avignon, puis Paris en juin et l'Europe entière en 1351.



Cette pandémie marque la mémoire collective des populations occidentales. Elle aurait fait plus de 75 millions de morts dans le monde dont plus de 25 millions d'Européens entre 1347 et 1352, soit près de 40 % de la population du continent.

A l'époque, les médecins portaient ce drôle d'accoutrement, avec un masque en forme de bec d'oiseau, au bout duquel étaient placées des plantes aromatiques, censées protéger de la maladie.

La mortalité fut effroyable, touchant toutes les classes de la société, rayant de la carte des villages entiers. Après avoir sévi six ans dans l'Europe médiévale, elle réapparaîtra régulièrement au cours des siècles suivants, sans pour autant avoir les mêmes proportions.

Sur le plan local, nous allons transcrire un extrait de la notice historique de la paroisse de Peaugres, écrit par Henry Pizot : « ... le pays commençait à peine à réparer les maux de la guerre lorsqu'il eut à lutter contre deux fléaux non moins terribles : la famine et la peste. La récolte de l'année 1585 ayant fait défaut, la disette devint extrême. Les pauvres furent obligés de se mourir de glands, de racines et d'herbes sauvages. Beaucoup moururent de faim, d'autres contractèrent des fièvres chaudes qui devinrent bientôt une véritable peste. Les annales du Haut Vivarais citent Peaugres, Artru et Praclos parmi les lieux qui en souffrirent le plus. Durant la contagion, disent les mêmes annales, il ne se fit aucun commerce dans les grandes villes. Les châteaux et autres lieux où on avait laissé des garnisons aux dépens du pays devinrent déserts. L'imprudent voyageur ne rencontrait devant ses pas que des cabanes de pestiférés. Les frères se fuyaient entre eux. Les mères ne voyaient qu'avec effroi leurs propres enfants. Enfin, les plus forts liens de la nature étaient rompus. Les fruits ne furent pas cueillis. Le bétail fut abandonné. La plupart des blés demeurent en gerbes dans les champs à la discrétion des animaux et des voleurs. Les biens furent laissés à des orphelins hors d'état d'en jouir ou à des absents trop éloignés pour venir en prendre possession ou à des étrangers qui ne craignirent pas de s'en emparer. Le fléau s'apaisa en octobre 1586... »

Le choléra (entre 1826 et 1832)

Apparu en Inde, cette infection intestinale provoquée par des bactéries présentes dans les eaux sales et stagnantes commence à faire des ravages vers 1826. La maladie se propage à la Russie puis à l'Europe de l'est pour atteindre Berlin un an plus tard et l'Europe de l'ouest l'année suivante. En France, le premier cas de choléra est détecté le 26 mars 1832 à Paris. On dénombra 18 500 décès dans la capitale à cause de la maladie et plus de 100 000 morts sur l'ensemble du territoire français. Notre pays est l'un des plus touchés par ce fléau. L'épidémie gagnera les îles britanniques puis l'Amérique du Nord et notamment le Québec via les immigrants irlandais où elle fera également de nombreuses victimes.

L'épidémie se poursuit en 1833 et 1834 sans que l'on sache très bien si la souche des vibrions était la même que celle de 1832. Ces derniers survécurent sans doute dans la vallée du Rhône où des cas de choléra sont signalés en Ardèche en 1833. La Provence est submergée en 1835 puis subit plusieurs vagues jusqu'en 1884. Le bilan est aussi lourd qu'est terrible l'angoisse qui vide les villes. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.), la maladie entraîne, chaque année, environ 100 000 décès pour 4 millions de cas recensés.

La grippe espagnole (entre 1917 et 1919)

La grippe espagnole est sans doute la pandémie la plus virulente de l'histoire de l'ère moderne. Elle serait due à une souche (H1N1) particulièrement virulente et contagieuse qui se serait propagée dans plusieurs pays et continents simultanément en moins de trois mois. Selon l'Institut Pasteur, la grippe espagnole aurait tué plus de 30 millions de personnes mais d'autres estiment plutôt le nombre de victimes à 100 millions.

Bien que qualifiée d'espagnole, cette grippe n'est pas originaire de la péninsule ibérique. Le foyer infectieux d'origine serait parti de Boston aux États-Unis. Elle aurait été importée par les soldats américains arrivant sur le front occidental, avant de se répandre sur les champs de bataille d'Europe puis dans les colonies d'Afrique et d'Asie.



En décembre 1918, à Seattle, aux États-Unis, les forces de l'ordre sont équipées de masques.

La grippe asiatique (entre 1956 et 1957)

Lié au virus H2N2, la grippe de 1956 est la deuxième pandémie grippale la plus mortelle après celle de 1918. Elle causera deux à trois millions de morts dans le monde dont 100.000 en France soit 20 fois plus qu'une grippe saisonnière classique.

Partie de Chine, le virus gagne Hong Kong, Singapour, Bornéo puis l'Australie et l'Amérique du Nord avant de frapper l'Europe et l'Afrique. Il va muter quelques années plus tard en H3N2 pour provoquer une nouvelle pandémie en 1968-1969, surnommée « grippe de Hong-Kong ». Cette dernière marquera les débuts des premiers vaccins antigrippaux efficaces.

Le SIDA (première alerte en 1981)

La pandémie de SIDA a débuté à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo, dans les années 1920, avant de se propager dans le monde. Le VIH qui se transmet par voie sanguine ou sexuelle, atteint le système immunitaire, empêchant le corps de se défendre. La première alerte du Sida est donnée en 1981. Deux ans après, le 20 mai 1983, le virus du Sida est découvert par l'équipe de chercheurs de l'Institut Pasteur, dirigée par Luc Montagnier.

Au plus fort de l'épidémie, dans les années 2000, près de deux millions de personnes succombaient à la maladie, chaque année, dans le monde. Selon le rapport annuel de l'Onusida, 770 000 personnes seraient mortes du Sida dans le monde, en 2018 soit un tiers de moins qu'en 2010. Il n'existe actuellement toujours aucun vaccin contre le VIH mais des traitements antirétroviraux permettent aux porteurs de vivre avec. Depuis 1981, le Sida a fait plus de 35 millions de victimes.

La COVID-19 (actuellement)

La pandémie de COVID-19 est apparue dans la ville de Wuhan, en Chine, dès la fin 2019. Elle frappe la planète entière depuis le début de l'année 2020 obligeant les responsables d'un grand nombre de pays à prendre des décisions d'urgence afin d'éviter la propagation. Gestes barrières, port d'un masque, distanciation font désormais partis de notre quotidien afin d'éviter la propagation du virus en attendant que les scientifiques trouvent un vaccin pour enrayer cette maladie.

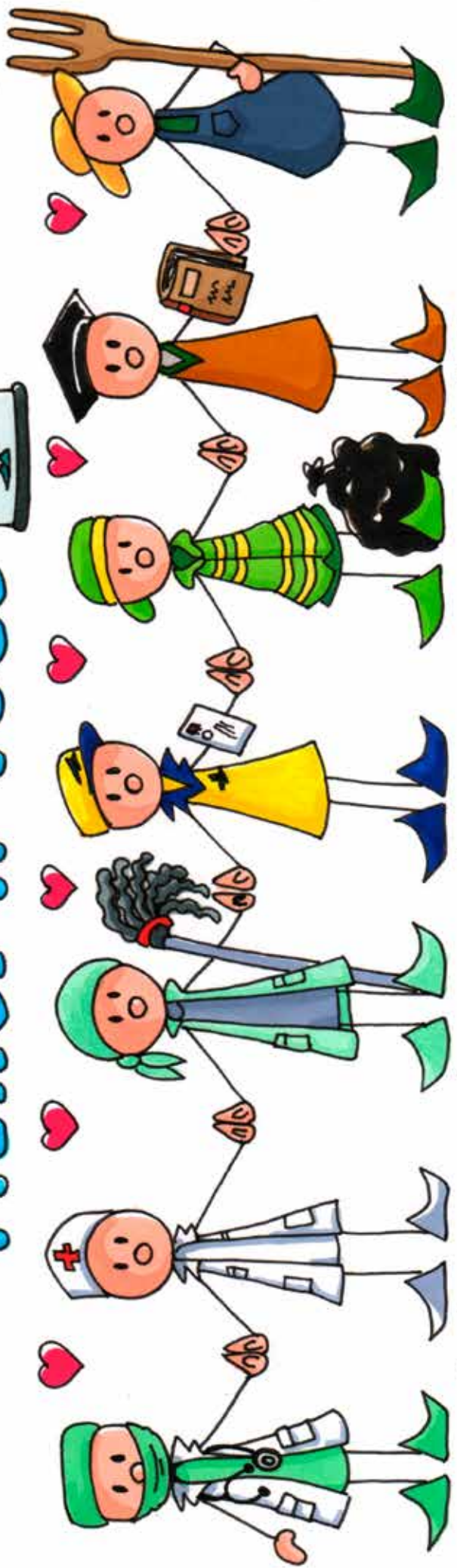
Bien que cette pandémie a généré des centaines de milliers de décès à l'échelle mondiale et nationale, à ce jour, elle n'est pas la pandémie qui a causé le plus de dommage dans l'histoire de l'humanité.



A Peaugres, le 8 mai 2020, la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale était bien particulière : port du masque obligatoire et sans public.

Guy SERAYET

MERCI À VOUS



et à ceux qu'on ne voit pas mais qui sont là



ShiMA 05/2020